Signatura:
 EB 2018/123/R.6

 Tema:
 4 b) ii)

 Fecha:
 20 de marzo de 2018

Distribución: Pública
Original: Inglés



República Islámica de Mauritania

Programa sobre Oportunidades Estratégicas Nacionales (2018-2024)

Nota para los representantes en la Junta Ejecutiva

<u>Funcionarios de contacto:</u>

<u>Preguntas técnicas:</u> <u>Envío de documentación:</u>

Philippe Rémy Gerente del Programa en el País División de África Occidental y Central Tel.: (+39) 06 5459 2629

Correo electrónico: p.remy@ifad.org

Alessandra Zusi Bergés Oficial Superior de los Órganos Rectores Unidad de los Órganos Rectores Tel.: (+39) 06 5459 2092 Correo electrónico: gb@ifad.org

Marcelin Norvilus Oficial de Programas Tel.: (+39) 06 5459 2921

Correo electrónico: m.norvilus@ifad.org

Junta Ejecutiva – 123. er período de sesiones Roma, 16 y 17 de abril de 2018

Índice

Ma	pa del país	i
۱.	Diagnóstico del país	
	 A. Contexto geográfico, demográfico y económico B. Contexto de la pobreza rural C. Situación del grupo objetivo del FIDA D. Políticas y estrategias sectoriales E. Evaluación de riesgos y medidas de mitigación 	
Н.	Enseñanzas y resultados previos	į
Ш	. Objetivos estratégicos	-
	A. Ventajas comparativasB. Objetivos estratégicos	
١٧.	Resultados sostenibles	(
	 A. Focalización y cuestiones de género B. Ampliación de escala C. Actuación normativa D. Recursos naturales y cambio climático E. Agricultura y desarrollo rural que tienen en cuenta la nutrición 	10 10 10 10
V.	Ejecución satisfactoria	1
	 A. Marco de financiación B. Enfoque adoptado para el país C. Seguimiento y evaluación D. Gestión de los conocimientos E. Asociaciones F. Innovaciones 	1; 1; 1; 1, 1,
	G. Cooperación Sur-Sur y triangular	1!
-	éndices	
۱.	COSOP results management framework	1
П.	[Marco de gestión de los resultados del COSOP] Accord conclusif relatif à la dernière évaluation du programme de pays	1
	[Acuerdo en el punto de culminación de la última evaluación del programa en el país]	2
Ш.	Examen de la performance et des résultats du programme pays	
	[Examen de los resultados del programa]	3
IV.	Processus de préparation du COSOP, y compris les études préparatoires, la consultation des parties prenantes et les manifestations	
	[Proceso de preparación del COSOP, incluidos los estudios	0.4
V.	preparatorios, la consulta a las partes interesadas y las actividades] Gestion des ressources naturelles et adaptation au changement climatique : généralités, politiques nationales et stratégies d'intervention du FIDA [Gestión de los recursos naturales y adaptación al cambio climático:	21
	antecedentes, políticas nacionales y estrategias de intervención	
VI.	del FIDA] Coup d'œil sur le pays	27
	[Panorama general del país]	50

i

VII	. Concept Note: Project for Sustainable Management of Natural	
	Resources, Communal Equipment and the Organization of Rural	
	Producers (PROGRES)	
	[Nota conceptual: Proyecto relativo a la Gestión Sostenible de	
	los Recursos Naturales, los Equipos Comunales y la Organización	
	de los Productores Rurales]	51
Do	cumentos principales	
1.	Problèmes liés à la pauvreté rurale et au secteur agricole/rural	
	[La pobreza rural y las cuestiones relativas a los sectores agrícola	
	y rural]	58
2.	Matrice de l'organisation (analyse des forces, faiblesses, possibilités	
	et menaces)	
	[Matriz de organizaciones (análisis de las fortalezas, debilidades,	
	oportunidades, y amenazas]	60
3.	Initiatives complémentaires des donateurs et potentiel de partenariat	
	[Posibilidades complementarias de asociaciones o iniciativas	
	con donantes]	63
4.	Détermination du groupe cible, questions prioritaires et réponses	
	possibles [Identificación del grupo objetivo, cuestiones prioritarias	
	y posible actuación]	66

Acrónimos y siglas

asociaciones 4P asociación entre el sector público, el sector privado y los productores COSOP-BR

Programa sobre Oportunidades Estratégicas Nacionales basado en los

Resultados

EGPP equipo de gestión del programa en el país

FAO Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura

IDH-D Índice de Desarrollo Humano ajustado por la Desigualdad

ODS Objetivos de Desarrollo Sostenible

PASK II Proyecto de Reducción de la Pobreza en Aftout Sur y Karakoro - Fase II

PBAS sistema de asignación de recursos basado en los resultados

PIB producto interno bruto

PMA Programa Mundial de Alimentos

Sistema de Gestión de los Resultados y el Impacto RIMS

SyE seguimiento y evaluación

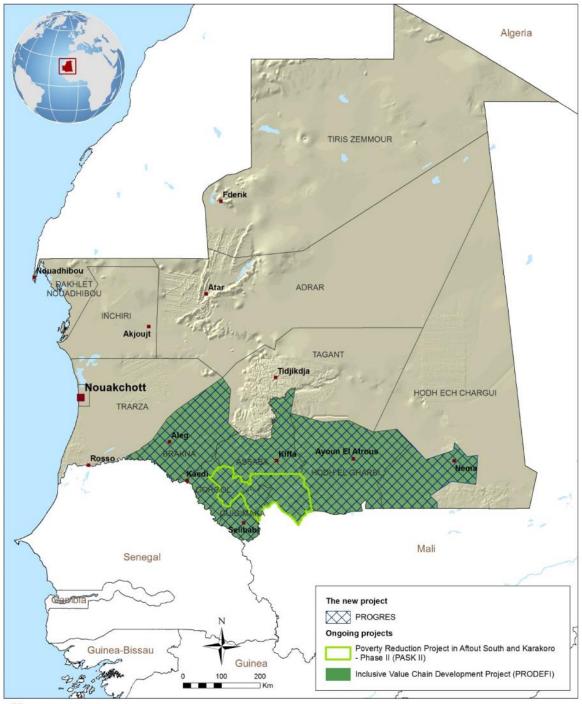
UNICEF Fondo de las Naciones Unidas para la Infancia

Mapa de las operaciones financiadas por el FIDA en el país

República Islámica de Mauritania

Operaciones financiadas por el FIDA

COSOP



JIL IFAD

Las denominaciones empleadas y la forma en que aparecen presentados los datos en este mapa no suponen juicio alguno del FIDA respecto de la demarcación de las fronteras o límites que figuran en él ni acerca de las autoridades competentes.

Mapa elaborado por el FIDA 03-10-2017

Resumen

- 1. Este Programa sobre Oportunidades Estratégicas Nacionales basado en los Resultados (COSOP-BR) da seguimiento a la nota sobre la estrategia del país para el período comprendido entre 2016 y 2018 y tiene por objeto definir el contenido de la cartera de proyectos del FIDA en Mauritania para el período comprendido entre 2018 y 2024, que abarca dos ciclos de financiación del Sistema de Asignación de Recursos basado en los Resultados (PBAS).
- 2. La situación en Mauritania se caracteriza por la persistencia de una pobreza rural profunda, sobre todo en las regiones meridionales del país. El grupo objetivo del FIDA, integrado por pequeños productores y agropastores, tanto hombres como mujeres, depende principalmente de los cultivos de secano y la producción ganadera, y cuenta con pocas fuentes alternativas de ingresos. En general, la producción agrícola es insuficiente, no está diversificada y se ve amenazada por el cambio climático. La obtención de agua potable es un problema que insume gran parte del trabajo doméstico en la estación seca, en particular para las mujeres y los niños.
- 3. Según el examen de la cartera, los objetivos estratégicos actuales son pertinentes y permiten extraer enseñanzas para la continuación de las actividades, en particular, la importancia de la investigación-acción para mejorar los sistemas de producción y adaptarlos al cambio climático; dar prioridad a las operaciones en pequeña escala y poco costosas dirigidas a mejorar zonas más extensas e impulsar un mayor sentido de apropiación entre la población rural; fomentar una mayor participación de la población rural en el establecimiento de prioridades respecto de los equipos comunales mediante la integración de los foros de consulta comunitarios en las instituciones y el Fondo de Inversión Comunal; trabajar con organizaciones rurales a largo plazo prestando especial atención y apoyo para garantizar su sostenibilidad, y, por último, intensificar el enfoque programático iniciado en la cartera.
- 4. En este contexto, se han mantenido los siguientes objetivos estratégicos, que contribuirán a la ejecución de la Estrategia de Crecimiento Acelerado y Prosperidad Compartida para el período comprendido entre 2016 y 2030, recientemente aprobada por el Gobierno, así como de los Objetivos de Desarrollo Sostenible (ODS):
 - Objetivo estratégico 1: promover la seguridad alimentaria y nutricional mediante la difusión y ampliación de escala de modelos de producción competitiva y de gestión ambiental que respeten los recursos naturales y ofrezcan resiliencia al cambio climático.
 - Objetivo estratégico 2: fortalecer las instituciones que representan a las personas pobres de las zonas rurales y su acceso a los servicios básicos.
 - Objetivo estratégico 3: respaldar el desarrollo de cadenas de valor inclusivas que integren a las personas pobres de las zonas rurales, en particular las mujeres y los jóvenes, fomentando la colaboración entre las partes interesadas.
- 5. En 2018 se diseñará un nuevo Proyecto relativo a la Gestión Sostenible de los Recursos Naturales, los Equipos Comunales y la Organización de los Productores Rurales para ampliar la escala de las actividades de la fase II del Proyecto de Reducción de la Pobreza en Aftout Sur y Karakoro (PASK II) con respecto a la gestión sostenible del agua y el suelo y los equipos comunales. Para reforzar el enfoque programático, el nuevo proyecto se llevará a cabo en las zonas de producción que son objeto del Proyecto de Desarrollo de Cadenas de Valor Inclusivas. Este enfoque permitirá vincular la producción con los mercados de las cadenas de valor a las que se dirige este proyecto, a la vez que mejorará la seguridad alimentaria y nutricional de las personas pobres de las zonas rurales gracias a la gestión sostenible del agua y el suelo y al acceso a los servicios básicos (principalmente el agua potable).

6. El COSOP se llevará a cabo con arreglo a un planteamiento de asociación, innovación, aprendizaje y generación de conocimientos. Los resultados obtenidos impulsarán el diálogo sobre políticas para facilitar su institucionalización y reproducción a mayor escala.

República Islámica de Mauritania

Programa sobre Oportunidades Estratégicas Nacionales

Diagnóstico del país

A. Contexto geográfico, demográfico y económico

- 1. La República Islámica de Mauritania es un país de África Occidental con una superficie de 1 030 700 km². Aproximadamente el 80 % del territorio del país está situado en el desierto del Sahara y su principal zona agrícola se encuentra en el extremo sur, gracias a los sedimentos depositados por el río Senegal y a un clima generalmente más húmedo (sabana). La región sudoriental está cubierta por praderas. La producción agrícola en el resto del país se concentra principalmente en las zonas de oasis.
- 2. La población, estimada en 4 millones de habitantes, es muy joven: un 40 % tiene menos de 15 años, un 60 % tiene menos de 25 años y solo un 5 % tiene más de 60 años. Alrededor del 41 % de la población vive en zonas rurales.
- 3. Según la Constitución de Mauritania, el actual Presidente debe abandonar su cargo en 2019, tras haber cumplido dos mandatos. Persisten los desafíos en materia de gobernanza y capacidad institucional: Mauritania ocupa la posición 142 de 176 según el índice de percepción de corrupción y el lugar 150 de 190 en las clasificaciones Doing Business del Banco Mundial.
- 4. La economía mauritana ha experimentado un crecimiento espectacular, con una tasa de crecimiento anual del 4 % al 6,5 % en el período comprendido entre 2009 y 2014 debido a la producción de petróleo y la minería (hierro y cobre) y a unos resultados sin precedentes en el sector de la pesca marítima. La caída de los precios mundiales de las materias primas y el petróleo que produce el país ha frenado el crecimiento económico, cuya tasa se estima en un 2,3 % en 2017 y en tan solo un 1,8 % en 2018¹. La participación del sector primario en el producto interno bruto (PIB) es del 30,6 %².
- 5. La producción de cereales (arroz, sorgo, mijo, caupí y maíz) ha crecido a un ritmo del 1 % anual en los últimos 20 años, una cifra considerablemente inferior a la tasa de crecimiento demográfico, y solo cubre un tercio del consumo, aproximadamente. Esta producción está sujeta a variaciones en la pluviosidad, que fluctúa notablemente de un año a otro y de un lugar a otro. Además de los cereales, Mauritania cuenta con una cuantiosa producción de dátiles, productos forestales no madereros y productos frescos en las zonas de oasis y alrededor de los lagos y estanques. El sector agrícola representa aproximadamente el 4,6 % del PIB.
- 6. La producción ganadera representa el 23,4 % del PIB³. En relación con su población, Mauritania tiene un gran número de cabezas de ganado, estimado en 1,6 millones de bovinos, 16 millones de ovinos y caprinos y 1,4 millones de camellos⁴. El sector ganadero garantiza la autosuficiencia en cuanto a carnes rojas y satisface más del 30 % de las necesidades de leche del país. El sector pesquero (fundamentalmente la pesca marítima) representa aproximadamente el 2,6 % del PIB⁵.
- 7. Mauritania está clasificada entre los países más vulnerables a los efectos del cambio climático y la desertificación, que están dañando gravemente los recursos naturales y

¹ Economist Intelligence Unit, 2017.

² Véase la Estrategia de Crecimiento Acelerado y Prosperidad Compartida de Mauritania para 2016-2030.

³ lbíd.

⁴ Véase la Estrategia de Desarrollo del Sector Rural de Mauritania, 2013.

⁵ Véase la nota a pie de página número 4.

los sistemas de producción, con un 69 % de la cobertura vegetal del país degradada⁶. El cambio climático está teniendo un impacto significativo en todo el sector agrícola, sobre todo en la agricultura que depende del clima, como los cultivos de secano y los cultivos en tierras aluviales y la producción ganadera a gran escala, que constituyen la base de la agricultura familiar. Asimismo, agrava los riesgos naturales, en particular las sequías y las inundaciones periódicas, y está afectando gravemente a los recursos hídricos superficiales y subterráneos.

B. Contexto de la pobreza rural

- 8. En general, la situación de la pobreza en Mauritania ha mejorado desde el año 2000. Según las encuestas en curso sobre las condiciones de vida de los hogares, la pobreza ha disminuido constantemente, pasando del 51 % en 2000 al 47 % en 2004, el 42 % en 2008 y el 31 % en 2014⁷, debido en gran medida al crecimiento económico sostenido registrado entre 2009 y 2014 y a los esfuerzos conjuntos del Gobierno y los asociados técnicos y financieros encaminados a luchar contra la pobreza.
- 9. Sin embargo, esta situación no ha permitido mitigar suficientemente la vulnerabilidad de la población pobre de las zonas rurales ni eliminar los obstáculos a la competitividad agrícola relacionados con los precios y la calidad. La pobreza en Mauritania se concentra en las zonas rurales (el 74 %) y en las regiones meridionales del país: las wilayas (regiones) más pobres son Guidimaka, Assaba, Brakna y Tagant, seguidas de Hodh el Gharbi, Gorgol, Trarza y Adrar, cuyas tasas de pobreza se sitúan entre el 30 % y el 40 %.

C. Situación del grupo objetivo del FIDA

- 10. El principal grupo objetivo del FIDA son los pequeños agricultores y agropastores sedentarios, tanto hombres como mujeres, que dependen en gran medida de los cultivos de secano y la producción ganadera, y que cuentan con pocas fuentes alternativas de ingresos-. La producción de alimentos suele ser insuficiente y está sujeta a las fluctuaciones del clima, lo que conlleva un empobrecimiento recurrente de la población durante el período de escasez. La obtención de agua potable es un problema que insuma gran parte del trabajo doméstico, en particular para las mujeres y los niños.
- 11. Las mujeres se enfrentan a enormes desafíos y su acceso a la tierra y a los órganos decisorios de las aldeas es muy limitado. Solo representan el 27 % de los ingresos salariales, en comparación con el 63 % de los hombres⁸.
- 12. Los jóvenes adultos tienen dificultades para encontrar un empleo remunerado, participar en la economía y ejercer una profesión. El sistema educativo no les enseña las habilidades básicas para comunicarse adecuadamente y adquirir los conocimientos esenciales para ejercer sus derechos. Cada año, entre 12 000 y 16 000 jóvenes se incorporan al mercado laboral y, según la Organización Internacional del Trabajo (OIT), alrededor de un tercio de ellos no encuentra trabajo.
- 13. La puntuación del país en el Índice de Desarrollo Humano ajustado por la Desigualdad (IDH-D) ha aumentado desde 2010, pero sigue siendo baja (0,347)⁹, lo que sitúa a Mauritania en el puesto 157 de 188 países según el Índice de Desarrollo Humano mundial.
- 14. El índice nacional de alfabetización, que aumentó del 53 % en el año 2000 al 64 % en 2013¹⁰, fue de más del 69 % en los hombres y del 59 % en las mujeres. Sin

¹⁰ Censo de población y vivienda.

⁶ Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura (FAO), 2015.

⁷ Véase la Estrategia de Crecimiento Acelerado y Prosperidad Compartida.

⁸ Véase la Estrategia de Crecimiento Acelerado y Prosperidad Compartida.

⁹ Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo Informe sobre Desarrollo Humano 2015, Mauritania.

embargo, la encuesta sobre el Sistema de Gestión de los Resultados y el Impacto (RIMS) realizada al finalizar el Programa de Desarrollo de las Cadenas de Valor para Reducir la Pobreza reveló un nivel de alfabetización en las zonas de intervención rural del programa de solo el 29 % en el caso de las mujeres y del 36 % en el caso de los hombres.

- 15. En 2015, el 23,8 % de los hogares vivía en una situación de inseguridad alimentaria ylas wilayas del sur del país fueron las más afectadas: Hodh el Gharbi (37,1 %); Gorgol (35,1 %), y Guidimaka (33,1 %)¹¹.
- 16. Según la Organización Mundial de la Salud, la prevalencia de la malnutrición ha disminuido en los últimos 25 años, y la desnutrición crónica entre los niños menores de cinco años, del 55 % en 1990 al 40 % en el año 2000 y al 22 % en 2012. Sin embargo, en los últimos años la situación ha empeorado: el 27,9 % de los niños se ha visto afectado¹² en 2015, el 14,8 % de los niños del país sufre malnutrición aguda y seis wilayas del sur del país han cruzado el umbral de emergencia¹³.

D. Políticas y estrategias sectoriales

- 17. El objetivo del Plan Nacional de Desarrollo Agrícola (2015-2025) es promover la intensificación y diversificación de la producción agrícola para satisfacer las necesidades nacionales, impulsar la competitividad de las cadenas de valor locales y promover la gestión sostenible y participativa de los recursos naturales y las operaciones de las entidades de apoyo al sector agrícola.
- 18. En la evaluación de 2015 del Marco Estratégico del Gobierno de Lucha contra la Pobreza para 2011-2015 se formularon las siguientes recomendaciones principales para el sector agrícola y rural:
 - intensificar los esfuerzos para reducir la pobreza y la pobreza extrema en las zonas rurales, y promover la inclusión económica de los grupos más vulnerables, especialmente los jóvenes;
 - apoyar una base de producción más diversificada y competitiva mediante la creación de la infraestructura necesaria, y
 - poner especial énfasis en la gestión rigurosa y participativa de los recursos naturales y las medidas para mitigar el impacto del cambio climático.
- 19. En 2016, el Gobierno de Mauritania introdujo la Estrategia de Crecimiento Acelerado y Prosperidad Compartida para 2016-2030, que se ajusta a los ODS, con miras a lograr un crecimiento económico fuerte, inclusivo y sostenible que satisfaga las necesidades básicas de todos los ciudadanos. Con este fin, esta estrategia se organiza en torno a tres ejes: i) promover un crecimiento fuerte, sostenible e inclusivo mediante la creación de las condiciones adecuadas para que se produzcan cambios estructurales en la economía y la sociedad; ii) desarrollar el capital humano y el acceso a los servicios básicos, y iii) mejorar todos los aspectos de la gobernanza mediante la consolidación de un Estado de derecho, la democracia y la descentralización.
- 20. El Gobierno de Mauritania ha asumido el compromiso de luchar contra la malnutrición mediante la adhesión a la Iniciativa Esfuerzos Renovados contra el Hambre y la Desnutrición Infantil y al Movimiento para el Fomento de la Nutrición y la creación del Consejo Nacional de Desarrollo Nutricional para coordinar a las partes interesadas en la nutrición.

CSA/PAM, Encuesta de seguimiento de la seguridad alimentaria (FSMS), enero de 2015 (período poscosecha).
 Véase el informe de los principales resultados de la encuesta de indicadores múltiples por conglomerados (MICS) de 2015 de la Oficina Nacional de Estadística, septiembre de 2016.

Guidimaka (22,4 %). Véase la Encuesta estandarizada de SyE de las fases de socorro y transición (SMART) del Ministerio de Salud y el Fondo de las Naciones Unidas para la Infancia (UNICEF), julio de 2015 (período de escasez).

- 21. En 2015, el país preparó una contribución prevista determinada a nivel nacional para la 21.ª Conferencia de las Partes en la Convención Marco de las Naciones Unidas sobre el Cambio Climático. Se está adoptando una nueva Estrategia Nacional para el Medio Ambiente y el Desarrollo Sostenible.
- E. Evaluación de riesgos y medidas de mitigación Cuadro 1.

Riesgos, posible impacto y medidas de mitigación

Riesgos	Posible impacto	Medidas de mitigación
Inestabilidad política	Disminución de la actividad económica Movilidad reducida en el país	 Centrarse en las regiones donde es posible la supervisión Confiar en las instituciones y ONG locales
Impacto del cambio climático	Aumento de la pobreza y la inseguridad alimentaria	 Medidas de adaptación al cambio climático Gestión sostenible del agua y del suelo Riego por goteo
Competencia de las importaciones agrícolas	Falta de salidas para los productos locales Fracaso de la inversión en los proyectos	 Diálogo sobre políticas para el diseño y aplicación de una estrategia de desarrollo de las cadenas de valor Apoyo al desarrollo de las interprofesiones y las cadenas de valor locales competitivas
Falta de financiación de proximidad	Escaso desarrollo sectorial y de las cadenas de valor	 Establecimiento de grupos de ahorro y de crédito Promoción de contratos y asociaciones entre actores privados (asociaciones 4P)
Sostenibilidad limitada de la infraestructura y el equipo	Disminución de la productividad y la producción	 Preferencia por las operaciones simples Aclaración de las responsabilidades de gestión y mantenimiento de la infraestructura y el equipamiento Control de calidad externo de los proyectos de trabajo Creación de una infraestructura que ofrezca resiliencia al cambio climático
Recursos humanos y capacidad técnica y de gestión insuficientes a nivel nacional	Administración deficiente y mala ejecución de los proyectos Esfuerzos de adquisición infructuosos	Asistencia técnica nacional e internacional Control interno de los proyectos Contratación de un especialista en adquisiciones Capacitación de todo el personal que participa en los proyectos
Falta de coordinación entre los asociados técnicos y financieros	Ejecución de proyectos paralelos, incluso en situación de competencia, que abordan la misma cuestión en los mismos territorios	Intercambio de información organizado entre los asociados técnicos y financieros bajo supervisión gubernamental Coordinación regional y nacional de los asociados técnicos y financieros

II. Enseñanzas y resultados previos

- 22. Los objetivos estratégicos del FIDA, tal como se redefinieron en 2015 en la nota sobre la estrategia del país para el período comprendido entre 2016 y 2018, son:
 - Objetivo estratégico 1: combatir la inseguridad alimentaria y nutricional promoviendo modelos productivos competitivos que respeten los recursos naturales y se adapten al cambio climático.
 - Objetivo estratégico 2: fortalecer las instituciones que representan a la población rural pobre.
 - Objetivo estratégico 3: respaldar el fomento del enfoque basado en las cadenas de valor inclusivas apoyando la colaboración entre las partes interesadas.
- 23. El FIDA ha cofinanciado dos proyectos, que han sido ejecutados por el Gobierno:
 - el Programa de Desarrollo de las Cadenas de Valor para Reducir la Pobreza, finalizado el 31 de marzo de 2016, que introdujo el enfoque basado en las cadenas de valor, y
 - el PASK II (Proyecto de Reducción de la Pobreza en Aftout Sur y Karakoro Fase II), actualmente en la fase II, que apoya la producción sostenible en tres moughataas¹⁴ (departamentos) a través del desarrollo rural y comunitario.
- 24. En 2017, aprovechando las enseñanzas extraídas de experiencias anteriores (en particular del Programa de Desarrollo de las Cadenas de Valor para Reducir la Pobreza), se puso en marcha el nuevo Proyecto de Desarrollo de Cadenas de Valor Inclusivas con un enfoque innovador. Las cadenas de valor a las que se orienta el proyecto son la avicultura, la horticultura, la leche de cabra y los productos forestales no madereros. También se llevará a cabo una operación piloto de pesca continental.
- 25. El FIDA también ha financiado operaciones mediante pequeñas donaciones con el apoyo de la cooperación italiana. Estas operaciones han arrojado resultados interesantes, especialmente en lo que respecta al crédito prendario y la inclusión financiera.
- 26. El examen de la cartera de proyectos ha demostrado la pertinencia de los tres objetivos estratégicos y su concordancia con las políticas y estrategias nacionales. Los resultados de los proyectos financiados por el FIDA en Mauritania, tanto el que ha finalizado recientemente (Programa de Desarrollo de las Cadenas de Valor para Reducir la Pobreza) como el que se está ejecutando actualmente (PASK II), han sido satisfactorios¹⁵-. Los resultados globales han mejorado desde el último examen de la cartera (2015), ya que el PASK II, tras un comienzo difícil, está plenamente operativo. Respecto a cada objetivo estratégico, se han obtenido los siguientes resultados:
- 27. Objetivo estratégico 1: en el marco del Programa de Desarrollo de las Cadenas de Valor para Reducir la Pobreza, se diseñaron modelos de producción adaptados para incluir a la población rural pobre en cadenas de valor como la avicultura semiintensiva y la horticultura con bombas de energía solar, y se introdujeron nuevas variedades más resistentes al estrés hídrico. La diversificación de la dieta con carne, legumbres y productos lácteos procesados ha dado lugar a una mejor nutrición, sobre todo entre los niños.

1

¹⁴ Mbout, Kankossa y Ould Yengé.

¹⁵ Estas evaluaciones del ProLPRAF se basaron en el informe de situación, mientras que las del PASK II se basaron en los últimos informes de supervisión.

- 28. El enfoque para la conservación del agua y el suelo y la protección y restauración del suelo, elaborado en el PASK II, ha permitido el cultivo de 2 600 ha, en las que actualmente se observa el inicio de la regeneración vegetativa. Las empresas locales o la población misma se ocupan sin dificultad de estos proyectos, que implican la construcción de barreras de piedra y muros de contención, son de bajo costo y tienen un mantenimiento sencillo, lo que facilita la redistribución directa de los recursos del proyecto.
- 29. Una pequeña donación también ha demostrado el papel del crédito prendario como instrumento para reducir la inseguridad alimentaria. Los pequeños productores, que habitualmente han tenido que vender su cosecha al final de la temporada de crecimiento, ahora pueden cubrir parte de sus necesidades de cereales durante el período de escasez.
- 30. Objetivo estratégico 2: en cuanto al PASK II, el proyecto ha apoyado la creación y el fortalecimiento de plataformas de diálogo entre la población rural y los grupos territoriales como los foros de consulta comunitarios, que son las entidades básicas de diálogo para facilitar la representación de la población rural en la gestión comunal. Se estableció el Fondo de Inversión Comunal, un fondo específico por un valor total de USD 500 000 para financiar 93 proyectos seleccionados por 11 foros de consulta comunitarios; este fondo ha permitido que más de 11 400 personas tengan acceso al agua potable y constituye un apoyo fundamental para la población rural, que a menudo carece de equipos adecuados, no tiene acceso al mar y se encuentra lejos de los pozos. Este programa va acompañado de campañas de alfabetización dirigidas a fomentar la capacidad de la población rural, en especial las mujeres.
- 31. La financiación adicional del PASK II procedente del Fondo para el Medio Ambiente Mundial ha facilitado el trabajo con las asociaciones locales y las asociaciones de gestión local colectiva, para mejorar la gestión de la tierra y el agua. También se han llevado a cabo operaciones a gran escala para combatir los incendios forestales. La colaboración en la protección y gestión de los recursos naturales es fundamental en un contexto precario en que el cambio climático ha tenido un enorme impacto; a título de ejemplo, la desertificación ha afectado al 15 % del país en un período de 30 años¹⁶. Estas actividades responden a las necesidades de la población mediante la promoción de técnicas de adaptación (gestión y uso racionales del agua para la conservación del agua y el suelo y la protección y restauración del suelo, la agricultura zaï mediante hoyos de plantación y sistemas de riego) y la financiación de una infraestructura adaptada (estaciones de agua para pastoreo y estaciones de vacunación).
- 32. Objetivo estratégico 3: el Programa de Desarrollo de las Cadenas de Valor para Reducir la Pobreza ha demostrado la viabilidad de apoyar las cadenas de valor inclusivas de pequeños productores en Mauritania, especialmente de mujeres y jóvenes. El enfoque del proyecto, basado en las cadenas de valor, actualmente está reconocido a escala nacional y se ha convertido en una prioridad del Gobierno.
- 33. Con el apoyo del Programa de Desarrollo de las Cadenas de Valor para Reducir la Pobreza, se han creado grupos de trabajo sobre las cadenas de valor, que vinculan a los diferentes actores que intervienen en dichas cadenas. Este enfoque, reforzado por el Proyecto de Desarrollo de Cadenas de Valor Inclusivas, permite detectar a las partes interesadas en un mercado determinado y apoyar el desarrollo de relaciones contractuales entre ellas. También facilita la promoción de cadenas de valor locales que beneficien a los pequeños productores en un contexto en que existe un riesgo muy elevado de que el mercado se sature y los precios bajen e incluso se desplomen debido a las importaciones.

_

¹⁶ Ministerio de Medio Ambiente y Desarrollo Sostenible, 2012.

- 34. Principales enseñanzas extraídas y recomendaciones formuladas a partir del examen de la cartera de proyectos:
 - a) En el marco del programa en el país se ha hecho una gran inversión en innovación para promover sistemas de producción que favorecen la adaptación al cambio climático y, habida cuenta del contexto de Mauritania, esta inversión debería mantenerse. Al mismo tiempo, el programa Programa de Desarrollo de las Cadenas de Valor para Reducir la Pobreza ha puesto de manifiesto que la innovación es clave para que las cadenas de valor locales sean más inclusivas para la población rural pobre, sobre todo en lo que respecta a la avicultura y la horticultura. Por consiguiente, tanto el Proyecto de Desarrollo de Cadenas de Valor Inclusivas como el Proyecto relativo a la Gestión Sostenible de los Recursos Naturales, los Equipos Comunales y la Organización de los Productores Rurales siguen apoyando las innovaciones en estas y otras cadenas de valor (leche de cabra, productos forestales no madereros y pesca continental).
 - b) La experiencia del PASK II reveló que la construcción de grandes presas no suele dar buenos resultados en Mauritania debido a la falta de calidad de las empresas locales y a un mantenimiento inadecuado. Para abordar este problema, tanto este proyecto como la nueva propuesta de inversión establecida en el Proyecto relativo a la Gestión Sostenible de los Recursos Naturales, los Equipos Comunales y la Organización de los Productores Rurales dan prioridad, y lo seguirán haciendo, a operaciones más sencillas y de menor costo, como pequeñas presas y barreras de piedra, que impulsen el cultivo de zonas más extensas y potencien el sentido de apropiación por parte de la población rural y, por ende, la sostenibilidad.
 - c) La población no suele involucrarse en el desarrollo local, en particular las personas pobres de las zonas rurales y las mujeres. Por ello, en el PASK II se ha elaborado un diagnóstico territorial, que se aplica de forma participativa para dar prioridad a las necesidades. Esto es fundamental para establecer acuerdos iniciales de tenencia de la tierra con el fin de promover una distribución equitativa y participativa de los recursos naturales, y evitar disputas por la tierra.
 - d) Las instituciones locales son muy débiles y el apoyo a corto plazo a menudo es insuficiente. Tanto el proyecto Programa de Desarrollo de las Cadenas de Valor para Reducir la Pobreza como el PASK II han demostrado que prestar apoyo a largo plazo y hacer un seguimiento estrecho de dicho apoyo garantizan la sostenibilidad (como ha ocurrido con determinados foros de consulta comunitarios, asociaciones de gestión local colectiva y grupos de trabajo sobre cadenas de valor) y fortalecen las capacidades, especialmente mediante la promoción de la alfabetización funcional.
 - e) La supervisión de los programas del FIDA en el país indica que la escasez de recursos humanos impide la ejecución de los proyectos. El FIDA intensificará la adopción de un enfoque programático para crear sinergias entre los proyectos mediante una orientación geográfica conjunta y establecerá un grupo de expertos técnicos y fiduciarios para que presten apoyo a todo el programa en el país.

III. Objetivos estratégicos

A. Ventajas comparativas

35. El FIDA es un asociado para el desarrollo muy respetado por el Gobierno de Mauritania, que valora el apoyo que presta a los grupos marginados vulnerables. Como uno de los principales financiadores del sector rural de Mauritania, está interesado en financiar proyectos más cortos y sencillos con presupuestos más altos para aumentar el impacto de su apoyo a las iniciativas gubernamentales.

- 36. La ventaja comparativa del FIDA consiste en promover la seguridad alimentaria y nutricional de las comunidades pobres y marginadas que dependen de sistemas de producción de secano vulnerables a los efectos del cambio climático, aumentando al mismo tiempo la autonomía de dichas comunidades y su inclusión en las cadenas de valor de productos agrícolas. El FIDA también ha desarrollado una ventaja comparativa en el acceso a los servicios básicos, especialmente al agua potable, en el marco del apoyo comunitario prestado por el PASK II.
- 37. El FIDA aprovechará su experiencia para elaborar soluciones técnicas y organizativas y enfoques metodológicos dirigidos a impulsar la productividad y la rentabilidad agrícolas, a la vez que asegura la sostenibilidad y aumenta la resiliencia al cambio climático y a las fluctuaciones del mercado.
- 38. A nivel nacional, hará hincapié en la promoción de las organizaciones locales que representan a la población rural pobre y pueden defender sus intereses, con especial énfasis en la representación de las mujeres y los jóvenes en estas organizaciones.
- 39. El Gobierno y sus principales asociados técnicos y financieros también subrayan la importancia de difundir los aspectos innovadores de los proyectos financiados por el FIDA para prestar apoyo adicional a la ampliación de escala de las soluciones probadas; por consiguiente, mejorar la gestión de los conocimientos será uno de los aspectos fundamentales del enfoque del FIDA.

B. Objetivos estratégicos

- 40. El objetivo general del COSOP es mejorar las condiciones de vida y la seguridad alimentaria y nutricional de la población rural, especialmente las mujeres y los jóvenes. El objetivo específico del desarrollo es empoderar a las personas pobres de las zonas rurales y a sus organizaciones con respecto a: i) el acceso sostenible a los recursos naturales y los equipos comunales, y ii) las cadenas de valor inclusivas.
- 41. Habida cuenta de las prioridades establecidas recientemente por Mauritania en el marco de la Estrategia de Crecimiento Acelerado y Prosperidad Compartida y la Estrategia Nacional para el Medio Ambiente y el Desarrollo Sostenible, la pertinencia de los objetivos estratégicos formulados en la nota sobre la estrategia para el país y las ventajas comparativas del FIDA en el contexto de Mauritania, se han mantenido los objetivos estratégicos 1 y 3. El objetivo 2 se ha cumplido con la inclusión del acceso a los servicios básicos, mencionado en la Estrategia de Crecimiento Acelerado y Prosperidad Compartida, en particular el acceso al agua potable, que es una prioridad real para el empoderamiento de esta población y un punto fuerte en las ventajas comparativas del FIDA.
- 42. Objetivo estratégico 1: promover la seguridad alimentaria y nutricional mediante la difusión y ampliación de escala de modelos de producción competitiva y de gestión ambiental que respeten los recursos naturales y ofrezcan resiliencia al cambio climático. En Mauritania, la situación alimentaria y nutricional sigue siendo motivo de preocupación, y persisten los problemas nutricionales en las zonas rurales, con tasas de malnutrición crónica superiores al 30 %. La consecución del objetivo estratégico 1 requerirá una mejor gestión de los recursos naturales (agua y suelo) y una mayor resiliencia al cambio climático mediante, por ejemplo, medidas de conservación del suelo y sistemas de riego por goteo. Se organizará una formación específica sobre nutrición destinada a los hogares beneficiarios. Los resultados previstos son una mayor resiliencia de los hogares rurales, un aumento de las tierras agrícolas cultivadas y una mejora cualitativa de la dieta.
- 43. Objetivo estratégico 2: fortalecer las instituciones que representan a las personas pobres de las zonas rurales y su acceso a los servicios básicos. La experiencia de los programas en Mauritania indica que la alfabetización, el acceso a los servicios básicos, en particular al agua potable, y el apoyo a las instituciones

rurales sostenibles tienen efectos positivos en lo que respecta al empoderamiento de la población rural pobre, incluidas las mujeres y los jóvenes. Por consiguiente, el objetivo estratégico 2 se centra principalmente en los foros de consulta comunitarios apoyados por el PASK II, las asociaciones de gestión local colectiva y los grupos de trabajo sobre cadenas de valor promovidos por el Proyecto de Desarrollo de Cadenas de Valor Inclusivas, el fomento de capacidad y el acceso a los servicios facilitados por la descentralización lograda gracias al PASK II. El cumplimiento de este objetivo implica prestar apoyo local y fomentar las capacidades de las organizaciones. Los resultados previstos con arreglo al objetivo estratégico 2 son una mayor tasa de alfabetización entre las personas pobres del medio rural, la existencia de instituciones dinámicas y permanentes capaces de promover el desarrollo de sus comunidades y de prestar servicios a sus miembros mediante la colaboración con sus asociados públicos y privados, y un mayor acceso a los servicios básicos, en particular el agua potable.

- 44. Objetivo estratégico 3: respaldar el desarrollo de cadenas de valor inclusivas que integren a las personas pobres de las zonas rurales, en particular las mujeres y los jóvenes, fomentanto la colaboración entre las partes interesadas. El objetivo estratégico 3 hace hincapié en la integración de la población rural pobre, en particular las mujeres y los jóvenes, en las cadenas de valor. Los resultados previstos son el establecimiento de asociaciones sostenibles entre las partes interesadas en las cadenas de valor, incluidas las personas pobres del medio rural, y la adopción de modelos de producción orientados al mercado a fin de aumentar la proporción de producción comercializada y el beneficio bruto de los productores.
- 45. Los objetivos estratégicos contribuirán directamente al cumplimiento de los ODS, en particular el 1 (fin de la pobreza), el 2 (hambre cero), el 3 (salud y bienestar), el 5 (igualdad de género), el 6 (agua limpia y saneamiento), el 8 (trabajo decente y crecimiento económico) y el 13 (acción por el clima).

IV. Resultados sostenibles

- A. Focalización y cuestiones de género
- 46. El grupo principal al que se dirigen las intervenciones son los pequeños productores rurales y los agropastores-. Los subgrupos vulnerables dentro de este grupo recibirán una atención específica, entre ellos las mujeres y los jóvenes que desean realizar actividades remuneradas.
- 47. Desde el punto de vista geográfico, se dará prioridad a las zonas rurales del sur del país, que son las más pobres y pobladas, y presentan el mayor potencial agrícola.
- 48. La promoción de la autonomía de las mujeres es un aspecto clave de la estrategia de focalización de los proyectos del FIDA en Mauritania. Como demuestra el Programa de Desarrollo de las Cadenas de Valor para Reducir la Pobreza, la elección de las cadenas de valor es fundamental para facilitar la inclusión de las mujeres. Tradicionalmente, las mujeres han gestionado determinadas cadenas de valor, como la horticultura y la producción ganadera en pequeña escala. En otras cadenas de valor, en las que la producción es prerrogativa de los hombres, se fomenta el papel de las mujeres en los segmentos posteriores, como la transformación y la comercialización. Este enfoque sigue aplicándose en el Proyecto de Desarrollo de Cadenas de Valor Inclusivas, cuyo objetivo son las cadenas de valor de la horticultura, la avicultura y la leche de cabra.
- 49. Una de las actividades del PASK II destinadas a fomentar la autonomía de las mujeres consiste en alentar su plena participación en los diagnósticos territoriales, los foros de consulta comunitarios y los programas de alfabetización funcional.

50. Jóvenes: En el PASK II se dedican actividades específicas generadoras de ingresos a los jóvenes. En el Proyecto de Desarrollo de Cadenas de Valor Inclusivas, los jóvenes agricultores reciben una atención específica por medio de la agricultura por contrata con actores de las cadenas de valor como los procesadores y los comerciantes. Partiendo de esta experiencia, se elaborará una estrategia en materia de género y juventud para promover aún más el empleo juvenil, e inspirar otros proyectos en otras partes de la subregión, en Malí y en el Senegal.

B. Ampliación de escala

- 51. En el programa en el país se ampliará la escala de varias intervenciones y buenas prácticas introducidas por los proyectos del FIDA, a saber:
 - el enfoque basado en las cadenas de valor, respondiendo a la demanda del mercado a través de la colaboración de los miembros de las asociaciones de gestión local colectiva y las interprofesiones;
 - las técnicas para la gestión y mejora de las tierras cultivadas mediante la prestación de apoyo a las asociaciones de gestión local colectiva, a fin de lograr una gestión sostenible y colaborativa de los recursos naturales;
 - el establecimiento de prioridades respecto de las inversiones y los equipos comunales por parte de la población beneficiaria a través de los foros de consulta comunitarios y la ampliación del Fondo de Inversión Comunal a otras comunas, asegurando la integración de estas entidades en las instituciones para garantizar su sostenibilidad, y
 - la puesta en marcha de medidas de crédito prendario para aumentar la seguridad alimentaria y el acceso de la población rural a los servicios financieros.

C. Actuación normativa

52. La actuación normativa del FIDA contribuirá a alcanzar los objetivos estratégicos propuestos y alentará la adopción de modelos y prácticas eficaces para aumentar la transparencia de las políticas nacionales y su ampliación de escala mediante la aplicación de una estrategia mejorada de gestión de los conocimientos. Las esferas prioritarias para la actuación normativa del FIDA serán las siguientes: i) la promoción de las cadenas de valor locales mediante los grupos de trabajo correspondientes y las interprofesiones, ii) una política de descentralización mediante la propagación de los foros de consulta comunitarios, y iii) la resiliencia al cambio climático, incluida la gestión del agua. La participación del FIDA en el diálogo sobre políticas con el Gobierno se completará mediante una mejor coordinación con los asociados técnicos y financieros y con el fortalecimiento de la capacidad de las organizaciones de productores para participar en actividades de promoción en el ámbito político.

D. Recursos naturales y cambio climático

53. Las actividades de los diferentes proyectos promoverán la gestión sostenible y colaborativa de los recursos naturales, en particular el agua y el suelo, así como la supervisión a fin de luchar contra la desertificación y promover técnicas agropastorales y forestales que aumenten la resiliencia al cambio climático y engloben a todas las partes interesadas.

E. Agricultura y desarrollo rural que tienen en cuenta la nutrición

54. La mejora de la seguridad alimentaria y nutricional será una prioridad de la cartera. La atención se centrará en aumentar la producción de los cultivos de secano y los cultivos en tierras aluviales a fin de aumentar la oferta de alimentos y acortar el período de escasez (PASK II y Proyecto relativo a la Gestión Sostenible de los Recursos Naturales, los Equipos Comunales y la Organización de los Productores Rurales), y en promover una mejor nutrición mediante la diversificación de la dieta y las campañas de sensibilización pública, así como la diversificación de los

alimentos y el aumento de los ingresos de la población rural pobre mediante su inclusión en cadenas de valor rentables y resilientes (Proyecto de Desarrollo de Cadenas de Valor Inclusivas).

V. Ejecución satisfactoria

A. Marco de financiación

- 55. El marco de financiación indicativo del COSOP está determinado por el Sistema de Asignación de Recursos basado en los Resultados (PBAS) (véase el cuadro 2). El COSOP para el período comprendido entre 2018 y 2024 abarca dos ciclos del PBAS. En el caso de Mauritania, la puntuación del PBAS correspondiente a los dos ciclos de financiación podría ajustarse a la anterior (2016-2018), con una asignación de aproximadamente USD 16 millones. Se solicitará financiación adicional a otros asociados.
- 56. Los fondos del ciclo 2019-2021 se destinarán a la nueva intervención (Proyecto relativo a la Gestión Sostenible de los Recursos Naturales, los Equipos Comunales y la Organización de los Productores Rurales), cuyo diseño comenzará en el segundo semestre de 2018. La dotación para el período comprendido entre 2022 y 2024 financiará la fase II del Proyecto de Desarrollo de Cadenas de Valor Inclusivas, que acaba de comenzar.

Cuadro 2.

Cálculo para el primer año del COSOP con arreglo al PBAS

Indicadores	Primer año del COSOP
Puntuación media de los resultados del sector rural 2015*	3,65
Proyectos en situación de riesgo 2016*	6,00
Calificación de los resultados del país 2016*	4,40
Total del PBAS*	16 127 647
Asignación anual prevista 2019	5 416 030

^{*} Véase el cuadro 5 que figura en el documento EB 2016/119/R.2/Add.1.

Cuadro 3. Relación entre los indicadores de resultados y la puntuación del país

Hipótesis de financiación	Calificación de los proyectos en situación de riesgo (+/- 1)	Puntuación de los resultados del sector rural (+/- 0,3)	Variación porcentual de la puntuación del país con arreglo al PBAS respecto de la hipótesis básica
Hipótesis baja	5	3,3	(21)
Hipótesis básica	6	3,6	0
Hipótesis alta	6	3,9	6

2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024 2025 2026 2027

ProLPRAF

PASK II

PRODEFI

PROGRES

Cuadro 4.

Calendario de los proyectos comprendidos en el programa en el país

ProLPRAF: Programa de Desarrollo de las Cadenas de Valor para Reducir la Pobreza

PASK II: Proyecto de Reducción de la Pobreza en Aftout Sur y Karakoro – Fase II

PRODEFI: Proyecto de Desarrollo de Cadenas de Valor Inclusivas

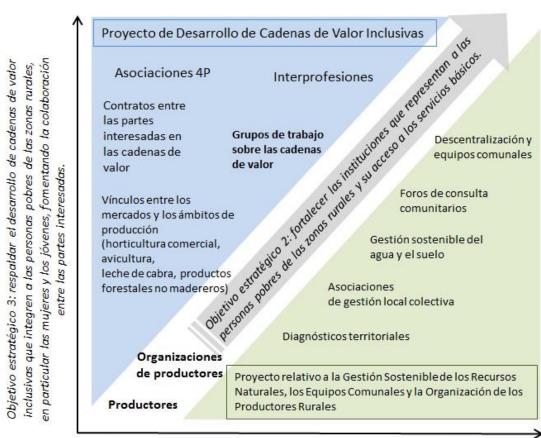
PROGRES: Proyecto relativo a la Gestión Sostenible de los Recursos Naturales, los Equipos Comunales y la Organización de los

Productores Rurales

B. Enfoque adoptado para el país

- 57. En respuesta a las recomendaciones del examen final del COSOP de 2015, en junio de ese año se reactivó el equipo de gestión del programa en el país (EGPP). Este equipo apoya las sinergias entre los proyectos de la cartera para impulsar un enfoque programático. El objetivo es agrupar determinadas funciones, como la gestión del conocimiento, la comunicación, la gestión fiduciaria y las adquisiciones y contrataciones.
- 58. En el gráfico 1 se presenta el enfoque programático deseado para cumplir los tres objetivos estratégicos. Mientras que el Proyecto de Desarrollo de Cadenas de Valor Inclusivas promueve un enfoque vertical centrado en los productores rurales y basado en la demanda del mercado, el nuevo proyecto (Proyecto relativo a la Gestión Sostenible de los Recursos Naturales, los Equipos Comunales y la Organización de los Productores Rurales) adoptará un enfoque horizontal basado en la gobernanza comunitaria a través de los foros de consulta comunitarios, la gestión sostenible de los recursos naturales, la resiliencia al cambio climático y las inversiones en la infraestructura rural.

Gráfico 1. Enfoque del programa en el país



Objetivo estratégico 1: promover la seguridad alimentaria y nutricional mediante la difusión y ampliación de escala de modelos de producción competitiva y de gestión ambiental que respeten los recursos naturales y ofrezcan resiliencia al cambio climático.

59. A partir de las enseñanzas extraídas, en los proyectos se delegará el trabajo a los contratistas, lo que permitirá externalizar las actividades y reducir el número de equipos de proyecto. Sin embargo, esta solución no es una garantía en un contexto en que los recursos humanos son limitados, es difícil encontrar contratistas bien cualificados y los equipos de proyecto tienen dificultades para actuar como supervisores de los contratistas. Por consiguiente, es esencial crear un equipo de proyecto pequeño y experimentado que reciba apoyo para la supervisión, la planificación y la gestión previstas de las actividades a través de una unidad de apoyo que combine competencias permanentes con asistencia técnica especial, al igual que en otros países de la subregión (Malí, el Níger, el Senegal y Sierra Leona).

C. Seguimiento y evaluación

60. El seguimiento y la evaluación del COSOP será una prioridad del EGPP. Junto con el sistema de seguimiento y evaluación (SyE) del proyecto, se creará un marco de gestión de los resultados de la cartera. Las decisiones se tomarán en colaboración con el equipo en el país a fin de que en cada proyecto se proporcionen los datos necesarios para que el EGPP pueda fundamentar los indicadores del marco de gestión de resultados. El EGPP se reunirá al menos una vez al año para evaluar los resultados del COSOP. El examen de mitad de período se llevará a cabo en 2021 y la evaluación final se programará para 2024.

D. Gestión de los conocimientos

61. En el marco del programa en el país se elaborará una estrategia de gestión de los conocimientos. El enfoque consistirá en fortalecer los vínculos existentes entre el SyE, la gestión de los conocimientos y la comunicación para la recopilación, el procesamiento y la difusión a gran escala de los datos obtenidos y las enseñanzas extraídas de las actividades sobre el terreno. Los resultados se proporcionarán a los diferentes asociados para que los puedan utilizar en el diálogo sobre políticas y en la elaboración de nuevos proyectos. En el marco del programa en el país, se ha previsto la contratación de otro asistente técnico que se encargará de la gestión de los conocimientos y se han establecido un plan específico de gestión de los conocimientos y actividades centradas en el intercambio de los resultados. Se elaborarán productos de comunicación conexos y actividades de divulgación para aumentar la visibilidad del FIDA y de sus proyectos en Mauritania.

E. Asociaciones

62. Se hará un esfuerzo especial para asegurar una coordinación operativa periódica entre los asociados técnicos y financieros nacionales y regionales, bajo la supervisión del Gobierno. El programa del FIDA se ejecutará en estrecha colaboración con los organismos de las Naciones Unidas, en particular con la Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura (FAO) en lo que respecta a las escuelas de campo para agricultores, con el Programa Mundial de Alimentos (PMA) para supervisar las campañas agrícolas y las encuestas por hogares, y con el Fondo de las Naciones Unidas para la Infancia (UNICEF) en el marco de las campañas de sensibilización sobre la nutrición. Prosequirá la colaboración con el Comité Interestatal Permanente de Lucha contra la Seguía en el Sahel y la Agencia Alemana de Cooperación Internacional en materia de gestión de los recursos naturales, y con la Agencia Francesa de Desarrollo en la esfera de la descentralización. El programa también pondrá de relieve el valor añadido que aporta al establecer contratos y asociaciones entre las organizaciones de productores, las asociaciones locales y las partes interesadas del sector privado (asociaciones 4P).

F. Innovaciones

Se establecerá un sistema de detección y seguimiento de las innovaciones para que la cartera facilite las innovaciones participativas. Las innovaciones técnicas probadas por el Programa de Desarrollo de las Cadenas de Valor para Reducir la Pobreza y el PASK II (perforación manual, barreras de piedra, deshidratación solar, variedades mejoradas con alto potencial nutricional, zaï, producción de forraje para alimentación animal durante la estación de lluvias, etc.) se ampliarán de escala en los proyectos Proyecto de Desarrollo de Cadenas de Valor Inclusivas y Proyecto relativo a la Gestión Sostenible de los Recursos Naturales, los Equipos Comunales y la Organización de los Productores Rurales. La elaboración de una estrategia de gestión de los conocimientos y comunicación que vaya más allá de la ejecución de las actividades de los proyectos facilitará la difusión de las innovaciones a otros asociados técnicos y financieros y ministerios pertinentes. El enfoque basado en las cadenas de valor, que es una innovación importante en el contexto de Mauritania, la creación de oportunidades para la colaboración comunal a través de los foros de consulta comunitarios, las medidas de crédito prendario para la cosecha y el uso de diagnósticos territoriales como medio para orientar las actividades son los enfoques que se supervisarán en el marco del programa en el país.

EB 2018/123/R.6

G. Cooperación Sur-Sur y triangular

- 64. En el marco del programa, el país ya ha participado en varias iniciativas de cooperación, como itinerarios de aprendizaje y actividades de capacitación en materia de gestión de los conocimientos y la difusión de innovaciones, en el marco de donaciones regionales¹⁷. También se han mantenido intercambios fructíferos con productores marroquíes.
- 65. Para profundizar los aspectos relacionados con el género, se aprovecharán las enseñanzas extraídas en la subregión, como la importancia de la educación y la sensibilización de los hogares, las autoridades locales y las partes interesadas en las cadenas de valor, como en el caso del Programa de Microfinanciación Rural de Malí, que incluye educación financiera para las mujeres.
- 66. En cuanto a las cuestiones relativas a la juventud, se facilitarán los intercambios, sobre todo con el Proyecto de Apoyo a las Cadenas de Valor de Productos Agrícolas en el Senegal, que ha facilitado el empleo de los jóvenes rurales, y el Proyecto de Formación Profesional, Inserción y Apoyo a la Capacidad Empresarial de los Jóvenes de las Zonas Rurales¹⁸ en Malí, que ayuda a los jóvenes a diseñar y ejecutar proyectos mediante una formación adaptada y asistencia financiera.
- 67. En el marco del programa en el país, se seguirá aplicando la estrategia del FIDA, compartiendo las soluciones y los conocimientos generados por la cartera de proyectos en la subregión, y forjando asociaciones estratégicas con otras organizaciones o instituciones con capacidad para aportar su experiencia al programa en el país. La creación del centro subregional de Dakar facilitará estas actividades-.

Central Africa - Recipient; International Institute for Water and Environmental Engineering (2iE).

15

COSOP results management framework¹⁹

Alignment with national priorities	COSOP Strategic objectives	COSOP results indicators	Key COSOP indicators	Indicative activities
SCAPP: i) General objective: Create conditions favourable to strong sustainable growth averaging around 5% in the first 5 years, increasing to 10% and 12% in the second and third quinquennium; ii) Strategic lever 2: Increase the resilience of the most vulnerable strata/Increase food and nutrition security SNEDD: Strategic lever 2: Sustainable, integrated management of natural resources and biodiversity on land (green environment): i) Thematic line 2.1 Sustainable management and improvement of natural land resources, taking CC into account; and ii) Thematic line 2.2. Decentralized collaborative local management of natural resources	SO 1: Promote food and nutrition security through competitive production models that respect natural resources and are resilient to CC	 36 000 households more resilient²⁰ to the effects of climate change 5500²¹ ha of managed farmland developed for greater competitiveness while sustainably improving natural resources 60% of women report a qualitative improvement in their diet 	10 800 vulnerable households have more water for farming and product transformation 22 000 ha developed by building dry stone walls and retaining walls (<i>gabions</i>) 80 retaining walls built 11 000 people receive nutrition education	PRODEFI and PROGRES Support for policy dialogue on value chains, decentralization and climate change adaptation Regional grants to support project management
SCAPP: i) Strategic lever 2: Develop human capital and access to basic services and guarantee significant social inclusion through equitable access to quality basic services; and ii) Strategic lever 3: Improve all dimensions of governance SNEDD: Strategic line 1: Environmental governance integrated and adapted to challenges: Thematic line 1.5. Knowledge management (Research, Environmental Information Systems and Monitoring) for decision-making	SO 2: Strengthen institutions representing the rural poor and access to basic services	 700 associations of rural dwellers for the promotion of rural development are operational 150 000 people have access to potable water 100 000 people benefit from improved communal agro-pastoral entities 60% of people master functional literacy (at least 50% of women and 30% of youth) 	50 communal consultation forums 60 local community management associations 800 infrastructure management committees 800 collective projects financed by FIEC 15 000 people benefit from functional literacy campaigns	National grants to be identified as a complement for the projects South-South exchanges on gender and youth issues
SCAPP: Strategic lever 1: Promote strong, sustainable and inclusive growth: i) Promote a competitive private sector; and ii) Strengthen coordination and public-private partnerships and promote diversification and economic transformation	SO 3: Support development of the inclusive value- chain approach by supporting collaboration among stakeholders	 90% of producers report an increase in marketed production 40% increase in the gross profits of producers 70% of 4P still functioning after 3 years in operation 22 VCWGs operational²² 	700 cooperatives benefit from improved production models 600 contracts between producers and other value-chain stakeholders are supported 130 km of roads repaired	

¹⁹ Indicator target values are based on the logical framework of PRODEFI and the results obtained by PASK II, with a multiplier factor of 3 due to scaling up
²⁰ Under the project, a farmer will be considered more resilient if he or she has access to at least two of the following: i) rational irrigation; ii) access to carbon-free energy; iii) sustainable management of NTFPs; iv) sustainable fodder management; v) training in smart farming techniques for resilience to climate change.
²¹ One-quarter of the developed land
²² Having reached level 1, based on the type of VCWG.

Accord conclusif relatif à la dernière évaluation du programme de pays

N/A

Examen de la performance et des résultats du programme pays

Table des matières

<u> 510</u>	ries et acronymes	4
Car	rte des opérations du FIDA dans le pays	6
<u>1.</u>	Évaluation de la performance du programme	7
	A. Résume de la stratégie pour le Pays (NSP 2016-2018)	7
	B. Performance du portefeuille.	7
	Pertinence	8
	Adéquation avec les besoins prioritaires des groupes cibles	9
	Efficacité	
	Impact des Interventions	
	<u>Durabilité des interventions</u>	
	Environnement et adaptation au changement climatique	
	<u>Ciblage</u>	
	Efficience	
	Mise à l'échelle	16
<u>П.</u>	Performance du FIDA et de l'Emprunteur	17
	Performance du FIDA	17
	Performance de l'emprunteur	
<u> 111</u>	<u>. Partenariats</u>	18
IV.	Enseignements tirés et recommandations	18
V.	Conclusion	20

Sigles et acronymes

4Ps Public-private-producers partnerships AFD Agence Française de Développement

AGLC Association de Gestion Locale Communautaire

CCC Cadres Communaux de Concertation

CEP Champs Ecole Paysan

CES/DRS Conservation des Eaux et des Sols/ Défense et Restauration des Sols

CPM Country Programme Manager

COSOP Country Strategic Opportunities Programme / Programme d'options

stratégiques pour le pays

CSLP Cadre Stratégique de la Lutte contre la Pauvreté 2001-2015

CSN Country Strategy Note

DGIPCE Direction Générale des Investissements Publics et de la Coopération

Economique

DT Diagnostics Territoriaux

EGPP Equipe de Gestion du Programme Pays FAO Food and Agriculture Organization

FAIE Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques

FAF Fonds d'Appui aux Filières

FEM Fonds pour l'Environnement Mondial

FIDA Fond International de Développement Agricole FIEC Fonds d'Investissements à l'Echelle Communale

GIE Groupements d'Intérêt Economique GIZ Coopération technique allemande

GRDR Groupe de Recherche pour le Développement Rural

GTF Groupes de Travail Filière

IEC Information Education Communication

IP Initiatives de Partenariat

ISET Institut Supérieur d'Enseignement Technologique

MEF Ministère de l' Economie et des Finances

MP Micro-Projets

MRO Ouguiya Mauritanien NSP Note de Stratégie Pays

ODD Objectif de Développement Durable ONG Organisation Non Gouvernementale.

ONSER Office National des Services de l'Eau en Milieu Rural

OS Objectif Dtratégique

PANE Plan d'Action National pour l'Environnement

PANARIM Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques

PASK Projet de Lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro

PFNL Produits Forestiers Non Ligneux

PIB Produit Intérieur Brut

PRODEFI Projet de Développement des Filières Inclusives

ProLPRAF Programme de Lutte contre la Pauvreté Rurale par l'Appui aux Filières

PROWAM Projet d'Introduction du Warrantage dans le Walo de Maghama

PTF Partenaires Techniques et Financiers

RIMRAP Renforcement Institutionnel en Mauritanie vers la. Résilience Agricole et

Pastorale

RMP Revue à Mi-Parcours

SAFP Système d'Allocation Fondé sur la Performance

SCAPP Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée

SNEDD Stratégie. Nationale de l'Environnement et du Développement. Durable

SODA Projet de Promotion des Systèmes Photovoltaïques

SYGRI Système de Gestion des Résultats et de l'Impact

UE Union Européenne UGP Unité de Gestion Projet USD United States Dollar

VAINCRE Valorisation des Initiatives de Croissance Régionale

WCA IFAD's Western and Central Africa Division

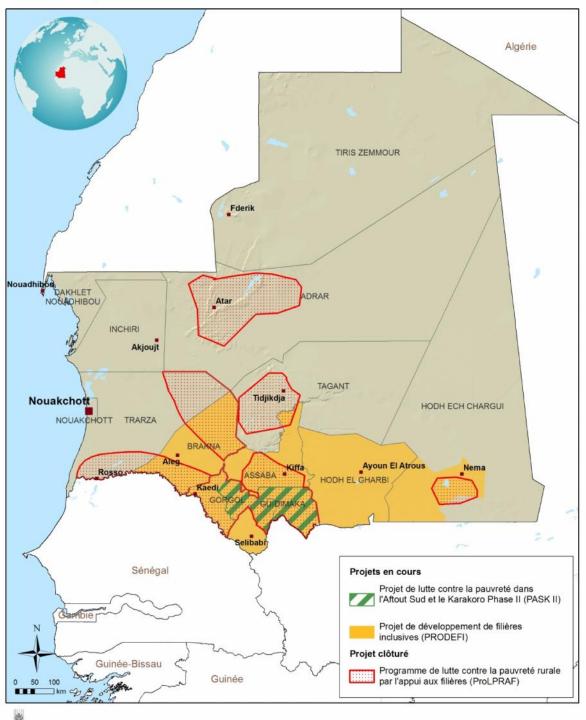
WFP World Food Programme

Carte des opérations du FIDA dans le pays

République islamique de Mauritanie

Opérations financées par le FIDA

Revue du portefeuille



jį,

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

FIDA Source: FIDA | 10-10-2017

I. Évaluation de la performance du programme

A. Résume de la stratégie pour le Pays (NSP 2016-2018)

1. La revue de portefeuille a porté sur la Note de Stratégie Pays (NSP) adoptée en 2015 pour la période 2016-2018. Le dernier COSOP, élaboré en 2007, devait s'achever en 2012. Mais lors de la revue de portefeuille, il avait été décidé de le prolonger afin que celui-ci soit aligné avec le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté 2001-2015 (CSLP) du Gouvernement Mauritanien. L'évaluation du CSLP a été réalisée en 2015 et un nombre de recommandations a été fait pour la formulation d'une nouvelle stratégie nationale de développement, la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) 2016-2030. La définition de la SCAPP a pris du retard. Dans ce contexte, une NSP avait été élaborée pour la période 2016-2018 dans l'attente de la finalisation de la SCAPP.

- 2. La NSP avait pour objectifs stratégiques (OS):
 - OS 1: Lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle par la promotion de modèles de production compétitifs, respectueux des ressources naturelles et adaptés au changement climatique.
 - OS 2: Renforcer les institutions représentant les ruraux pauvres.
 - OS 3: Soutenir le développement de l'approche filière inclusive en accompagnant la concertation entre acteurs.
- 3. Pendant la période couverte par la NSP, le FIDA a mis en œuvre deux projets à savoir:
 - le ProLPRAF²³, achevé le 31 mars 2016, qui a introduit l'approche filière plus particulièrement dans les filières maraîchage et aviculture. Ce projet d'un coût total de 16.5 millions USD a touché environ 50 000 personnes ; et
 - le PASK²⁴, actuellement dans sa seconde phase, qui appuie la production/productivité agricole et le développement local dans trois Moughataas²⁵ (départements) du sud du pays à travers une meilleure gestion des eaux et des sols, le financement d'équipements communaux et de microprojets générateurs de revenus. Ce projet, d'un coût total de 28.9 millions USD bénéficie d'un cofinancement du FEM à hauteur de 3.5 millions USD et devrait toucher 125 000 personnes.
- 4. Le FIDA a également financé des opérations sur petits dons (moins de 500 000 USD) avec l'appui de la Coopération italienne, tous deux exécutés entre 2014 et 2016, qui ont donné des résultats intéressants, particulièrement en termes de warrantage. Il s'agit de:
 - l'introduction du warrantage dans le Walo de Maghama (PROWAM); et
 - du Projet d'Appui à la Production Agricole et à la Diversification des Revenus dans les Zones Rurales de l'Aftout à travers la Promotion des Systèmes Photovoltaïques (SODA).
- 5. En 2017, un nouveau projet de développement des filières inclusives (PRODEFI) a démarré en tirant les leçons des expériences passées (du ProLPRAF en particulier) et en testant de nouvelles approches.
- B. Performance du portefeuille.
- 6. L'analyse de la performance du portefeuille est basée sur les principaux critères d'évaluation définis dans le manuel du FIDA. De manière globale, la mission a opté

²⁵ Mbout, Kankossa, Ould Yengé

-

²³ Programme de Lutte contre la Pauvreté Rurale par l'Appui aux Filières

²⁴ Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout sud et le Karakoro

pour une évaluation du portefeuille par OS en considérant l'ensemble des opérations financées par le fonds. Le PRODEFI étant encore en cours de démarrage n'a pas fait l'objet de la présente revue.

Pertinence

- a. Cohérence des opérations menées avec la stratégie pays du FIDA
- 7. Les opérations financées étaient alignées de manière satisfaisante avec les objectifs stratégiques de la NSP.
- 8. OS 1: Lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle par la promotion de modèles de production compétitifs, respectueux des ressources naturelles et adaptés au changement climatique. Le PASK II a contribué à la réalisation de l'OS 1 avec notamment : i) une amélioration de la gestion des eaux et des sols, à travers le déploiement de techniques de CES-DRS (cordons pierreux, digues filtrantes, seuils en gabions) permettant la réhabilitation de sols qui n'étaient plus cultivés et où même le pâturage n'était plus possible ; ii) le financement de techniques et d'investissements innovants à travers les fonds FIEC²⁶, FAIE²⁷ et FEM²⁸ a contribué à la réalisation de l'OS (zai agricole, pare-feu, périmètres pastoraux, boutiques de gaz, etc.). L'ensemble de ces actions permettent d'accroître la production végétale et animale afin d'assurer une meilleure couverture des besoins alimentaires et nutritionnels des populations ciblées.
- 9. Le ProLPRAF avec le développement de modèles de production adaptés aux ruraux pauvres, et en particulier aux femmes, tels que l'aviculture semi-intensive et la production maraichère a permis une amélioration de la sécurité alimentaire dans la zone d'intervention du projet à travers une hausse des revenus, et une diversification de l'alimentation notamment par l'augmentation de la consommation de protéines et de légumes.
- 10. Le don PROWAM sur le développement du warrantage a également contribué à l'atteinte de l'OS en réduisant l'insécurité alimentaire des personnes bénéficiaires grâce à l'utilisation de stocks warrantés pendant la période de soudure.
- 11. OS 2: Renforcer les institutions représentant les ruraux pauvres. Le ProLPRAF a promu les Groupes de Travail Filière (GTF), plateformes représentatives des différents maillons des filières et notamment des petits producteurs, qui constituent des interlocuteurs-clé du développement et de la promotion des filières locales. Le PASK II a contribué à l'atteinte de l'OS 2 à travers le renforcement des Cadres Communaux de Concertation (CCC), instances d'intermédiation entre la population et la commune, des Associations de Gestion Locale Communautaire (AGLC) et la création de comités villageois qui étaient chargés de l'exécution et du suivi des chantiers d'aménagements des sols. Cet accompagnement de proximité, très apprécié par la population, redynamise les institutions locales qui sont plus à même de promouvoir le développement de leurs communautés, d'une manière transparente et participative, en offrant des services qui répondent aux besoins de la population et plus particulièrement des pauvres, y compris les femmes et les jeunes.
- 12. OS 3: Soutenir le développement de l'approche filière inclusive en accompagnant la concertation entre acteurs. Les activités promues par le PROLPRAF ont permis de répondre aux attentes de l'OS 3 : i) en favorisant l'accès des ruraux pauvres aux marchés, nationaux et internationaux, par l'appui de filières pro-pauvres telles que le maraîchage et l'aviculture ; ii) en assurant une répartition plus équitable de la valeur ajoutée générée par les filières; iii) en établissant des partenariats entre les producteurs et les autres acteurs des filières, en particulier les représentants du

²⁸ Fonds pour l'Environnement Mondial

8

.

 $^{^{\}rm 26}$ Fonds d'Investissements à l'Echelle Communale

²⁷ Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques

secteur privé ; et iv) en encourageant les échanges de connaissances (volumes échangés, prix, volumes importés...) au sein des filières agricoles.

- b. Cohérence avec les politiques et stratégies nationales
- 13. Le PROLPRAF et le PASK II se sont alignés sur les priorités du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté 2001-2015 (CSLP), notamment sur le deuxième pilier relatif à l'ancrage de la croissance dans la sphère économique des pauvres, le troisième pilier ayant trait au développement des ressources humaines et l'expansion des services de base et le quatrième axe portant sur l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités des populations locales.
- 14. Au niveau de l'environnement et du changement climatique, la NSP était alignée sur les plans et programmes suivants :
 - le Plan d'Action National pour l'Environnement 2 (PANE 2), au niveau de ses sous-programmes n°2 - gestion durable des ressources naturelles, n°5 - lutte contre les effets du changement climatiques et n°6 - information, éducation et communication.
 - le Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANARIM), qui visait à identifier les solutions pertinentes en matière d'adaptation aux changements climatiques dans les sous-secteurs de l'élevage, de l'agriculture, de la pêche, de l'hydraulique et de l'énergie.

Adéquation avec les besoins prioritaires des groupes cibles

- 15. Diversification de l'offre nutritionnelle et réduction de l'insécurité alimentaire. Les deux projets sous revue ont été conçus dans un contexte d'insécurité alimentaire structurelle. Ils visaient les populations rurales situées en zones arides constituées de petits producteurs ayant un taux d'équipement faible, faisant généralement peu usage d'intrants, étant fortement dépendants de la pluviométrie et développant des stratégies essentiellement tournées, du fait de l'enclavement, vers l'autoconsommation. En effet, le régime alimentaire des populations cibles, principalement basé sur la consommation de céréales, est encore insuffisant et peu varié. L'accès aux légumes riches en vitamines, minéraux et fibres, à la viande blanche, au poisson et au lait, principales sources de protéines, est souvent limité aux ménages plus aisés. Le PASK II a donc orienté ses actions vers l'appui à l'agriculture pluviale et de décrue pour augmenter la production destinée à l'auto-consommation et réduire la période de soudure, tandis que le ProLPRAF s'est employé, à travers son appui aux filières, à diversifier les productions en appuyant le maraichage et l'aviculture.
- 16. Accès à des équipements collectifs au niveau communal. Le PASK II en finançant des équipements collectifs à travers le Fonds d'Investissement à l'Echelle Communale (FIEC) permet l'accès des ruraux pauvres à différents services de base auxquels ils n'ont souvent pas accès, en particulier l'eau potable qui constitue une contrainte majeure pour les villageois de la zone d'intervention du PASK II. Cet accès à l'eau, qui représente 60% des projets financés, est indispensable dans l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- 17. Augmentation des revenus des ruraux pauvres par leur insertion dans des filières porteuses. Les populations cibles du ProLPRAF n'avaient pas accès à des revenus suffisants pour assurer leur sécurité alimentaire et la satisfaction de leurs besoins élémentaires. Dans cette optique, le ProLPRAF a appuyé la création d'emplois durables dans l'agriculture et l'élevage (notamment au niveau du maraichage et de l'aviculture), en augmentant la production et la productivité des exploitations agricoles et en appuyant la valorisation et la mise en marché d'une partie de ces produits. Le programme a également favorisé une meilleure répartition de la valeur ajoutée en direction des plus pauvres.

18. Approches participatives permettant une meilleure prise en compte des besoins des populations cibles. Les projets ont mis au point un ensemble d'approches permettant de répondre aux demandes des différents groupes de ruraux, y compris les femmes et les jeunes, à travers CCC, les Associations de Gestion locale Communautaires (AGLC) et les diagnostics territoriaux (DT). Ces espaces de concertation et d'intermédiation mettent les ruraux pauvres en première ligne.

- 19. Adaptation des populations rurales au changement climatique. Le ProLPRAF a développé des actions garantissant une meilleure adaptation des populations cibles au changement climatique à travers : i) la mise en place et la diffusion de poulaillers permettant l'élevage des poussins malgré les fortes chaleurs; ii) l'introduction d'ombrières pour réaliser des pépinières précoces accompagnées de la mise à disposition de semences adaptées de tomate et de chou permettant la pratique du maraichage pendant la saison d'hivernage ; iii) la mise en place de systèmes d'irrigation (forages manuels, réseau californien, goutte à goutte) permettant de rationaliser l'utilisation de l'eau et d'augmenter la résilience des producteurs au changement climatique.
- 20. Le PASK II a également appuyé une batterie d'activités visant la résilience des populations au changement climatique comme : i) la mise en place de champs école paysans (CEP) en zaï agricole ; ii) la création de puits pastoraux dans les couloirs de transhumance ; iii) l'ouverture de pare-feu manuel et la mise en place de périmètres pastoraux ; et iv) des campagnes de sensibilisation/information sur les changements climatiques.

Efficacité

- 21. Les projets financés par le FIDA en Mauritanie, tant ceux récemment clôturés (ProLPRAF) que ceux en cours d'exécution (PASKII), sont caractérisés par une performance satisfaisante²⁹. Depuis la dernière revue de portefeuille (2015), la performance globale s'est améliorée puisque le PASK II, après avoir connu un démarrage difficile, a aujourd'hui atteint son rythme de croisière. Les principaux résultats obtenus par rapport à la stratégie pays sont déclinés par objectifs stratégiques dans la partie suivante.
 - OS 1: Lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle moyennant l'adoption de modèles de production compétitifs, respectueux des ressources naturelles et adaptés au changement climatique
- 22. Modèles de production adaptés. Le ProLPRAF a mis au point des modèles de productions adaptés aux ruraux pauvres, tels que l'aviculture semi-intensive et la production maraîchère avec pompage solaire et l'introduction de nouvelles variétés plus résistantes au stress hydrique. Ainsi, 127 poulaillers correspondant à 4 700 bénéficiaires (99% femmes), 397 ha de périmètres maraîchers pour 18 500 bénéficiaires (79% femmes) ont été financés et ont permis une augmentation de la production de la zone du projet estimée à 500 tonnes de viande blanche par an (1,5 millions USD) et 2 000 tonnes de produits maraîchers par an (1 million USD).
- 23. L'augmentation de la production maraîchère et avicole a permis aux ménages producteurs d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur nutrition. Le nombre de repas par jour est passé de 2 à 3 avec l'intervention du programme. L'amélioration de la nutrition s'est traduite quantitativement et qualitativement grâce à la diversification de l'alimentation (viande, légumes, lait transformé, etc.).
- 24. Techniques de conservation des eaux et des sols. Le PASK II débute sa troisième année de mise en œuvre opérationnelle et des premiers résultats sont observables. L'approche développée en termes de conservation des eaux et des sols

²⁹ Ces évaluations ont été établies en ce qui concerne le ProLPRAF sur la base du rapport d'achèvement et pour le PASK II des derniers rapports de supervision.

(CES/DRS) donne de très bons résultats. Ces aménagements (cordons pierreux, diguettes filtrantes, seuils en gabions, etc.), qui concernent une surface actuelle de plus de 2 600 ha, sont peu coûteux, facilement réalisables par les populations ellesmêmes et faciles d'entretien. La mise en valeur (cultures et pâturages) a commencé et les résultats des enquêtes d'effets seront disponibles d'ici à la fin de l'année. Le projet a également facilité l'équipement de trois couloirs de transhumance avec le financement de 3 stations d'hydraulique pastorale, a créé des périmètres pastoraux permettant la gestion durable de 625 ha de pâturages et a permis l'ouverture de plus de 1460 km de pare-feu manuels.

- 25. Le PASK II prévoyait également la construction de 24 ouvrages de stockage et de rétention des eaux de surface (mini-barrages) mais ce type d'aménagement a été écarté pour les raisons suivantes : i) une qualité insuffisante des dossiers techniques des appels d'offre, des travaux et de leur contrôle ; ii) des coûts de mise en œuvre beaucoup trop élevés ; et iii) des difficultés de maintenance des ouvrages par les populations locales. Face à cette situation, le projet, soutenu par les recommandations des missions d'appui et de supervision, a préféré privilégier des aménagements plus légers.
- 26. Adaptation au changement climatique. Dans le cadre de la sensibilisation des populations au changement climatique, des campagnes IEC ont touché plus de 82 500 individus. La mise en valeur de 3 sites CES/DRS dans le cadre des Champs Ecole Paysans (CEP) a permis la formation de 60 paysans relais aux techniques résilientes au changement climatique comme le zaï agricole et le compostage. La mise en place des CEP a permis d'instaurer une dynamique très prometteuse entre la population et les services techniques déconcentrés de l'état qui ont été impliqués par le projet dans la formation et l'accompagnement des bénéficiaires. Les CEP sont des espaces de discussion importants qui permettent l'essai de techniques de production et de protection des cultures visant l'amélioration des rendements, la restauration des sols et la diminution des conflits entre agriculteurs éleveurs.
- 27. Développement d'initiatives économiques au profit des pauvres. Le PASK II, à travers son Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques (FAIE) a financé 88 microprojets (MP) dans l'optique d'améliorer la sécurité alimentaire et de créer des emplois durables dans l'agriculture, l'élevage et les métiers connexes. Ils touchent actuellement 5 575 personnes et plus particulièrement les femmes et les jeunes (respectivement 57% et 42% du nombre total) principalement dans l'agriculture pour un montant total de 193 millions MRO (environ 500 000 USD). Même si certains MP s'avèrent assez rentables selon les premières estimations (notamment le maraîchage), leur mise en œuvre et leur suivi posent des difficultés de taille : i) la faible qualité du montage des projets; ii) la nécessité de déployer un suivi de proximité important car les bénéficiaires maitrisent rarement les outils de gestion; iii) le manque d'opérateurs de qualité sur le terrain, obligeant le projet à faire le suivi lui-même ; iv) un nombre de bénéficiaires trop élevé par MP qui réduit considérablement l'impact sur les revenus au niveau des ménages. A la lumière de ces constats, et compte-tenu du fait que les MP FAIE soient difficilement réplicables et de durabilité réduite, il est conseillé que les appuis à la production soient intégrés dans des approches de développement « filières » plus holistiques et plus structurantes à travers PRODEFI.
- 28. Rôle du warrantage. Un petit don a également démontré le rôle du warrantage comme outil de réduction de l'insécurité alimentaire. Les petits producteurs qui avaient pour habitude de brader leur récolte aux boutiquiers des villages ou aux commerçants de passage dès la fin de la saison agricole ont pu, grâce à l'utilisation du stock warranté, couvrir une partie de leurs besoins en céréales pendant la période de soudure. Cette expérience de warrantage a également donné l'accès au crédit au sein d'IMF aux couches défavorisées de la population : en effet, 70% des bénéficiaires affirment avoir bénéficié d'un premier crédit au sein d'une IMF.

OS 2 : Renforcer les institutions représentant les ruraux pauvres

29. GTF. Le ProLPRAF a soutenu la mise en place de 18 Groupes de Travail Filière (GTF) (6 dans la filière maraîchage, 6 dans l'aviculture, 2 pour la filière PFNL, 2 dans la filière lait, 1 pour la viande rouge et 1 pour le lait de chèvre) comptabilisant plus de 1 700 membres pour un total 33 000 personnes. Ces plateformes multi-acteurs (qui préfigurent les interprofessions) ont développé un capital social important et ont été, pour certaines d'entre elles, capables d'assumer des responsabilités et fonctions concourant au développement des filières. Quelques-unes ont pu mettre en place et tester des mécanismes permettant de développer des partenariats pour la mobilisation de ressources publiques et ont également démontré leur capacité à mobiliser des ressources dans le cadre de modèles d'affaires innovants au profit de leurs membres.

- 30. Toutefois, sur les 18 Groupements appuyés seuls 8 étaient fonctionnels à la fin du Programme (soit 44% des groupes soutenus). En effet, après plusieurs campagnes, le fonctionnement des GTF s'est avéré trop contraignant et souffrait de différents problèmes : le non-respect du calendrier de livraison des producteurs aux commerçants, la vente à des acheteurs n'appartenant pas aux GTF et proposant des prix négociés non respectés par les acteurs, des prélèvements sur les filières pour le fonctionnement du dispositif qui n'était pas effectif. Les appuis du programme ont également été de trop courte durée à cause d'une mauvaise compréhension de la stratégie que ce soit au niveau des partenaires mais également du personnel de l'UGP, et du démarrage tardif des activités sur le terrain. Cette approche prometteuse sera mise à l'échelle par le PRODEFI avec une nouvelle stratégie qui continuera d'appuyer les GTF les plus dynamiques ainsi que d'autres associations d'acteurs fonctionnelles.
- 31. AGLC et comités villageois. Le PASK II a renforcé le rôle des associations locales et notamment de 11 AGLC dans la gestion de l'eau et des sols en leur donnant la responsabilité d'organiser et suivre les travaux d'aménagements à travers la signature de contrats d'objectifs précis. Des comités villageois ont joué ce rôle lorsqu'il n'y avait pas d'AGLC et ont enregistré le même succès, démontrant ainsi que la réussite de la démarche n'était pas liée à l'existence d'AGLC à proprement parlé. Un accompagnement de proximité du projet a été l'élément clé dans le succès de cette opération.
- 32. CCC. A l'instar des AGLC, le PASK a également développé une approche très innovante, celle des CCC. Cet espace de concertation permet de faire remonter de la base les besoins des populations des localités vers les communes qui sont souvent géographiquement très étendues. Le CCC, qui réunit le maire, des membres du conseil municipal, des représentants des services déconcentrés de l'état au niveau de la santé, de l'éducation et de la jeunesse, mais aussi des représentants de la société civile permet de faire valider de manière participative le financement d'une infrastructure publique (le plus souvent l'accès à l'eau potable qui reste la priorité numéro un des populations cibles dans la zone d'intervention). Ce choix est ensuite validé au niveau départemental et régional par les autorités compétentes (moughataa, wilaya, service technique de l'état, autres PTF, etc.). Les 11 CCC actuellement fonctionnels (sur un objectif de 21) ont permis à ce jour de financer 93 projets (dont 61% liés à l'eau potable et 23% à l'élevage). Un travail d'ingénierie sociale doit néanmoins être renforcé pour appuyer les communautés locales (à travers les comités de gestion et de maintenance) à s'approprier les infrastructures financées ; un effort est aussi indispensable pour aider les communes à assurer leur rôle de maître d'ouvrage pour sélectionner de manière transparente des opérateurs de qualité et assurer ensuite un contrôle efficace des travaux.
- 33. Diagnostics territoriaux (DT). Cette approche participative introduite au sein de 41 localités et auprès de 1 550 personnes a beaucoup amélioré la mise en œuvre des activités du PASK II. Durant deux jours l'équipe du projet s'assoit avec les communautés afin de faire un état des lieux des ressources, des problématiques, des dynamiques socio-économiques et des potentiels de développement pour définir de

manière participative des propositions d'actions concrètes pour améliorer leurs conditions de vie. Grâce à cet outil, le projet possède une meilleure connaissance du territoire mais aussi des besoins des différents acteurs concernés (femmes, hommes, jeunes, associations locales, etc.) et est ainsi en capacité de mieux répondre à leurs attentes. Les communautés, quant à elles, prennent en main leur développement et sont plus responsabilisées dans la gestion des investissements qu'elles ont choisis de mettre en œuvre.

- 34. Alphabétisation fonctionnelle. Des campagnes d'alphabétisation fonctionnelle ont également touché 3 200 personnes en majorité des femmes (89%) afin de leur donner les moyens de participer plus amplement à la gestion des associations locales, notamment celles promues par le programme-pays (GTF, AGLC, CCC, etc.).
- 35. De manière générale, le renforcement des capacités des organisations et de leurs représentants que ce soit à travers le ProLPRAF ou le PASK II et la création d'espaces de concertation que ce soit au niveau des filières, au niveau communal ou même villageois (GTF, CCC, champs-école paysans, Initiatives de partenariat, diagnostics territoriaux) ont permis aux populations marginalisées de mieux maîtriser leur environnement et de pouvoir mieux répondre à leurs besoins.
 - OS 3 : Soutenir le développement d'une approche filière inclusive en facilitant la concertation entre les différentes parties prenantes
- 36. Visions intersectorielles et « inter-acteurs » . L'approche filière promue par le PROLPRAF a constitué une innovation majeure dans le contexte mauritanien de même que la vision et l'action intersectorielles et « inter-acteurs » (publics, privés petits et grands, société civile) qu'elle impliquait, mais l'approche proposée étant une nouveauté, son appropriation a nécessité beaucoup de temps d'apprentissage tant pour l'équipe du programme que pour les organisations partenaires. Le choix de filières telles que le maraichage et l'aviculture a permis de toucher un grand nombre de ruraux pauvres en particulier les femmes. Ainsi plus de 99 % des bénéficiaires de la filière avicole et 79% des bénéficiaires de la filière maraîchère étaient des femmes. Les leçons ont été de cette approche pour sa mise à l'échelle à travers le PRODEFI.
- 37. Partenariat Public-Privé-Producteurs. Le ProLPRAF a soutenu le montage d'initiatives de partenariat (IP) qui ont rassemblé plus de 8700 personnes sous forme de Groupements d'intérêt économique (GIE) entre un promoteur privé et des petits producteurs membres des Groupes de Travail Filière (GTF). Ces IP constituent des Partenariats Public Privé Producteurs (4P) très innovants qui procurent des bénéfices à la fois au promoteur privé et aux petits producteurs et assurent, dans certains cas, un partage du profit et des risques grâce au GIE. La part des privés dans le montage financier varie entre 5% et 40%. La part payée par le projet revient aux petits producteurs sous forme de parts/actions dans le GIE. Ces IP sont encore récentes et un suivi rapproché de leur mise en œuvre est donc indispensable afin de tirer toutes les leçons nécessaires à leur mise à l'échelle et à une implication accrue du secteur privé dans leur financement. Cette approche sera mise à l'échelle dans PRODEFI et bénéficiera d'une évaluation poussée dans les mois à venir.

Impact des Interventions

38. Nutrition. L'augmentation de la production maraîchère et avicole dans la zone d'intervention du ProLPRAF a permis aux ménages d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur nutrition. Le taux de malnutrition aigüe des enfants de moins de 5 ans est passé de 23% à 16%, tandis que le taux d'enfants en insuffisance pondérale de 32% à 20%, même si cette amélioration n'est pas uniquement à mettre à l'actif du ProLPRAF, mais de l'ensemble des interventions dans la zone du programme. Le don PROWAM a également démontré le rôle du warrantage comme outil de réduction de l'insécurité alimentaire. Les petits producteurs qui avaient pour habitude de brader leur récolte aux boutiquiers des villages ou aux commerçants de passage dès

la fin de la saison agricole, ont pu grâce à l'utilisation du stock warranté couvrir une partie de leurs besoins en céréales pendant la période de soudure.

- 39. Augmentation de la production et des revenus des producteurs. Par rapport aux opérations soutenues par le ProLPRAF la production agricole hors saison et l'étalement de la commercialisation a permis aux producteurs d'accroître leur prix de vente entre 58 et 69% pour les produits maraîchers. La distribution de revenus entre les acteurs de la filière maraîchère s'est réalisée au bénéfice des producteurs (72% pour le producteur, 8% pour les grossistes et 20 % pour les détaillants). L'augmentation potentielle des productions a été estimée à 500 tonnes de viande blanche par an pour une valeur de 1,5 millions USD et de 2 000 tonnes de produits maraichers par an pour une valeur de 1 million USD. Au niveau des zones d'intervention du PASK II, un début de régénération végétative dans les bassins versants aménagés en CES-DRS est visible et la mise en valeur agricole de quelques sites aménagés, dont certains d'entre eux étaient abandonnés depuis plus de 20 ans, a commencé cette année.
- 40. Actifs des ménages. Selon les résultats des enquêtes, le ProLPRAF a produit un impact assez mitigé sur l'accumulation d'actifs par les bénéficiaires qui s'explique en partie par une dégradation des conditions climatiques durant la période d'exécution du programme. Les distributions d'animaux aux femmes et jeunes vulnérables ont eu un impact positif en termes d'évolution du cheptel dans la zone du programme et l'augmentation des revenus suite au développement des filières maraîchères et avicoles a permis aux ménages d'investir davantage dans leur exploitation.
- 41. Accès à l'eau potable. Grâce au PASK II, les populations rurales bénéficient d'un accès plus important aux équipements collectifs de base. Plus de 11 400 ménages ont aujourd'hui accès à l'eau potable grâce aux investissements du FIEC, et sont gestionnaires de ces points d'eau.
- 42. Autonomisation des populations rurales. On constate une amélioration du niveau d'autonomie des bénéficiaires à travers leur participation aux comités de gestion des infrastructures, au fonctionnement des GTF et des AGLC. On observe une progression de la fonctionnalité et de la gouvernance de ces organisations bien qu'un appui soit encore nécessaire sur le plan organisationnel/fonctionnel et technique. Ainsi, les CCC tiennent leurs réunions de manière régulière, identifient et mettent en œuvre un nombre de projets FIEC de plus en plus important.

Durabilité des interventions

- 43. Les investissements réalisés par le ProLPRAF et le PASK II bénéficient d'une certaine durabilité garantie par : i) l'approche d'intervention qui a impliqué aussi bien dans le ProLPRAF que le PASK II les institutions locales pérennes telles que les coopératives, les GIE, les AGLC, l'ONSER, les communes, etc. ii) le recours aux diagnostics territoriaux qui garantit la participation des communautés à leur développement ; ii) la maîtrise technique par les bénéficiaires des innovations introduites (CES/DRS, compost, zai agricole, etc.) ; et iii) les impacts des réalisations sur les revenus, la santé, la réduction des charges de travail (à l'image des kits d'irrigation, des systèmes d'accès à l'eau potable, etc.) qui motivent les bénéficiaires à poursuivre les actions développées. Il importe cependant de noter que le risque de réduction des performances des institutions et organisations est important s'il n'y a pas de mécanismes permettant leur suivi/accompagnement après l'achèvement des interventions. En outre, les moyens financiers et humains de l'ensemble de ces acteurs sont très limités ce qui les rend d'autant plus fragiles.
- 44. Au niveau du PASK II, la forte implication des autorités locales est encourageante et devrait renforcer la durabilité des investissements. Les directions départementales et régionales notamment au niveau de l'agriculture et de l'élevage ont été impliquées dans le suivi des chantiers d'aménagements et la gestion des forages a été remise à l'Office National des Services de l'Eau en Milieu Rural (ONSER). Il est cependant encore nécessaire de suivre et d'appuyer les investissements à travers le

renforcement des comités de gestion, en particulier en ce qui concerne la planification des cotisations nécessaires pour l'entretien et la réparation des infrastructures ou encore pour la reconstitution des fonds de roulement en ce qui concerne les initiatives économiques. Le travail d'ingénierie sociale mené par le PASK II comme la mise en place d'ententes foncières et l'organisation de diagnostics territoriaux comme préalables à la réalisation des investissements, constituent des facteurs favorables à la durabilité des activités.

Environnement et adaptation au changement climatique

- 45. Au démarrage du PASK II, les aspects environnementaux et d'adaptation au changement climatique étaient regroupés au sein d'une composante FEM sans lien avec les autres activités du projet. Cette absence d'arrimage n'a pas permis une bonne appropriation des activités par les acteurs et les bénéficiaires, impactant négativement la mise en œuvre des activités. Les réorientations effectuées lors de la RMP et les missions suivantes ont permis de redynamiser les activités sur le terrain et toucher plus de 82 500³⁰ individus grâce : aux CEP en zaï agricole, aux 3 stations d'hydraulique pastorale pour les couloirs de transhumance, l'ouverture de pare-feu manuel, la mise en place de périmètres pastoraux, des appuis au maraichage, des microprojets à dominante environnementale, des Projet FIEC valorisant l'utilisation de l'énergie solaire, des campagnes IEC sur les changements climatiques.
- 46. Ceci a été possible grâce à des réorientations opérationnelles comme : i) la mise à disposition de moyens humains pour opérationnaliser et renforcer les capacités et l'intérêt des acteurs du projet ; ii) l'orientation des activités selon les besoins des acteurs ; iii) l'appui aux échanges d'informations ; et iv) l'intégration systématique des services de l'Etat concernés.

Ciblage

- 47. L'autonomisation des femmes a constitué un facteur clé dans la stratégie de ciblage des projets FIDA en Mauritanie. Le choix des filières a permis au ProLPRAF d'impliquer les femmes et les groupes vulnérables : ainsi les bénéficiaires du projet étaient constitués de 75% de femmes, et cette proportion a même atteint 99% pour la filière avicole qui visait principalement les veuves et les divorcées. Le choix de la filière est déterminant pour faciliter l'inclusion des femmes ; certaines filières sont traditionnellement gérées par les femmes et il y est plus facile de développer leur rôle, comme par exemple le maraîchage ou le petit élevage ; dans d'autres filières où la production est l'apanage des hommes, le rôle des femmes peut être soutenu dans les segments aval de la transformation ou de la commercialisation comme la pêche ou la production de céréales. Une des actions mises en œuvre par les projets FIDA pour appuyer l'autonomisation des femmes est l'alphabétisation fonctionnelle qui devra être reconduite et systématisée dans le programme-pays.
- 48. Insertion des jeunes. En ce qui concerne la jeunesse, aucune stratégie de ciblage spécifique n'a été développée par les projets FIDA en Mauritanie. L'expérience du PASK II montre qu'il est difficile de mobiliser les jeunes qui sont souvent très mobiles et peu attirés par les métiers de l'agriculture et de l'élevage dans les conditions actuelles. Le projet prépare néanmoins une stratégie genre et jeunesse et suit le nombre de jeunes bénéficiaires dans son système de suivi-évaluation. Dans la suite du programme-pays, et sur la base de cette expérience, il sera nécessaire d'aller plus loin dans la prise en compte de l'insertion économique des jeunes à travers les diagnostics territoriaux et en s'inspirant d'autres projets de la sous-région.

15

³⁰ Rapport Activités du PASK II au 30 Juin 2017.

Efficience

49. Le coût total des opérations prises en compte pour cette revue de portefeuille, s'élève à plus de 43.8 millions USD. L'enveloppe allouée par le FIDA à l'ensemble de ces projets s'élève à 29.3 millions USD (dont 9.8 millions au titre de dons et 19.5 millions USD au titre de prêts). La contrepartie gouvernementale s'élève à 6.8 millions USD. On estime que ces interventions ont permis (ou permettront pour les actions encore en cours) de toucher plus de 74 400 personnes.

- 50. Le portefeuille a obtenu des taux de décaissement satisfaisants. Le ProLPRAF a décaissé plus de 96% des ressources qui lui étaient allouées et le PASK II, encore en cours, est à ce jour à 57%. Il faut cependant noter qu'à cause d'une mauvaise performance du portefeuille (faible décaissement initial du ProLPRAF et démarrage tardif du PASK II), un cycle de financement (2013-2015) a été perdu avec pour conséquence une amputation de l'enveloppe budgétaire du PASK II de 9.5 millions USD.
- 51. D'une manière générale, les interventions font face à des coûts de gestion élevés qui affectent l'efficience opérationnelle du portefeuille. Ainsi le ProLPRAF a alloué environ 20% de son budget à la gestion du Programme et seulement la moitié des dépenses ont été orientées vers des investissements productifs. Ces coûts sont en partie expliqués par l'étendue des zones à couvrir et leur difficulté d'accès. En ce qui concerne le PASK II, la mission de RMP a insisté sur la nécessité de contenir les coûts de fonctionnement du projet très élevés et les charges de personnel relativement élevées. La fusion de deux antennes régionales (Kankossa et Ould Yengé) et celle de l'antenne de M'Bout avec l'UGP ont déjà eu lieu afin de limiter les coûts de fonctionnement.
- 52. A cause des faibles capacités des ressources humaines au niveau national (que ce soit les bureaux d'études ou les ONG), des charges de personnel élevées au niveau des projets, le recours à de l'expertise internationale est recommandée. Dans le cadre d'une approche-programme, la mobilisation de cette expertise sera mutualisée pour l'ensemble des projets du portefeuille au sein du Pool d'Assistance Technique et Financière (PATF). Dans cette optique, les antennes seront conjointement utilisées par PRODEFI et le nouveau projet pour éviter des duplications et augmenter les économies d'échelle.

Mise à l'échelle

- 53. Sur la base des constats précédents, les domaines d'activités suivants ont été retenus pour une mise à l'échelle :
 - l'approche terroir favorisant la gestion durable des ressources naturelles intégrant à la fois les bassins de production agricole et les parcours destinés aux animaux avec la mise en œuvre de cordons pierreux et de seuils en gabions, les couloirs de transhumance, les points d'eau, etc.;
 - la mise en valeur des espaces aménagés par des techniques adaptées aux populations rurales pauvres comme les zai et l'utilisation de l'approche Champs-Ecole-Paysans pour la diffusion des bonnes pratiques ;
 - l'utilisation du warrantage comme outil de financement de la campagne agricole et de réduction de l'insécurité alimentaire : les producteurs peuvent convertir leur épargne en « rachetant » leurs produits pour leur consommation personnelle pendant la période de soudure ;
 - l'approche communale permettant une sélection participative des équipements prioritaires et leur financement par le FIEC comme les infrastructures en eau potable et les parcs de vaccinations (sans être exhaustif) ;
 - l'autonomisation des populations rurales ;

54. Ces activités répondent à une demande forte, ont fait preuve de leur efficacité, requièrent un encadrement modéré, sont facilement assimilables par la population, se prêtent à une participation des ruraux dans la conception, la réalisation et l'entretien et ont un coût par bénéficiaire relativement réduit. Les Diagnostics Territoriaux serviront de porte d'entrée aux activités du projet.

55. La mise à l'échelle de l'appui aux filières inclusives est déjà prise en compte dans le cadre de PRODEFI. Les acquis du ProLPRAF seront mis à l'échelle tout en les renforçant, en les complétant et en les intégrant dans les stratégies nationales par l'intermédiaire d'un dialogue politique élargi et systématisé. La stratégie de PRODEFI est fondée sur l'adéquation de l'offre et de la demande, les appuis à la production seront donc déterminés par les opportunités offertes par le marché. PRODEFI favorisera les relations contractuelles entre les acteurs des filières au travers de partenariats simples entre deux acteurs jusqu'à des partenariats plus intégrés de type 4P mobilisant des ressources du secteur privé tout en préservant les intérêts des petits producteurs.

II. Performance du FIDA et de l'Emprunteur

Performance du FIDA

- 56. Les performances du FIDA sont jugées très satisfaisantes sur la période de la NSP. En effet : i) des missions de supervision sont organisées régulièrement ; ii) l'appui à la mise en œuvre est couplé avec le renforcement des capacités du personnel et la mobilisation d'expertises nationale et internationale, qui contribuent, à leur tour, à la capacitation des institutions publiques et privées ; iii) les demandes de non-objection présentées par les projets sont traitées rapidement; et iv) une certaine flexibilité du FIDA permet une adaptation des projets à des situations contextuelles de mise en œuvre (amendement de l'accord de prêt/don et revue du manuel du FAF pour le ProLPRAF, abandon des barrages au niveau du PASK II, etc.).
- 57. Les missions de suivi et de supervision conduites par le FIDA sont composées de plusieurs experts, ce qui permet de couvrir les différents champs thématiques des projets, ainsi que les questions fiduciaires et de suivi-évaluation essentielles à leur bon fonctionnement. En matière d'expertise, il convient de noter l'appui utile que le FIDA a apporté à travers la mobilisation à temps partiel d'un expert international en suivi-évaluation qui a appuyé de manière consécutive le ProLPRAF puis le PASK II ainsi que l'assistance technique internationale que le PASK II a reçu pour la mise en œuvre des activités de la composante FEM qui ont pu être relancées.
- 58. D'une manière générale, la réactivité du FIDA est très appréciée par les équipes de gestion de projets dans la mesure où elle permet de résoudre rapidement les contraintes organisationnelles, techniques et financières rencontrées par les projets. La stabilité de la fonction de CPM depuis 2014 a également concouru à cette bonne performance.

Performance de l'emprunteur

59. Les performances du Gouvernement sont jugées satisfaisantes, en particulier concernant la rapidité de la mise à disposition des fonds de la contrepartie gouvernementale. Les performances du Gouvernement sont également appréciées à travers : i) la bonne implication des Walis et des Hakem (préfets) mais aussi des services déconcentrés de l'état (dans le cas du PASK II) dans le suivi/accompagnement de la mise en œuvre des projets au niveau local ; ii) la volonté politique d'intégrer l'approche filière dans les politiques sectorielles ; iii) la forte implication du gouvernement au niveau du ProLPRAF dans l'organisation du Forum sur le maraîchage et l'aviculture ; iv) la régularité des réunions des comités de pilotage et des commissions techniques ; et v) le respect des procédures du FIDA dans la gestion des comptes spéciaux.

60. Par contre, les performances du Gouvernement ont été moins satisfaisantes au niveau : i) du suivi/accompagnement des activités du programme par les services centraux et déconcentrés des Ministères impliqués dans la mise en œuvre du ProLPRAF ; et ii) des délais de traitement des DRF par les services compétents du MEF avant leur envoi au FIDA.

61. A noter que depuis la réorganisation institutionnelle intervenue en 2016 au Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), avec la création de la Direction Générale des Investissements Publics et de la Coopération Economique/DGIPCE, le MEF joue un rôle plus important dans l'appui au portefeuille. Il a notamment assisté le FIDA dans le développement d'une approche programme avec la création d'un siège commun pour les deux projets en cours. Le MEF facilite également l'organisation des réunions de l'Equipe de Gestion du Programme pays (EGPP) qui permettent de discuter des synergies avec les autres PTF qui sont également conviés.

III. Partenariats

- 62. Le Partenariat entre les projets du portefeuille et les structures publiques chargées de la formation technique et professionnelle (ISET), de la vulgarisation et de la recherche (CNERV et CNRADA) ainsi que celui noué avec les structures développement en général s'est renforcé de manière notable. Cette collaboration a permis dans le cas du ProLPRAF de poursuivre : i) la production de référentiels techniques et de guides ; et ii) la mise au point de technologies adaptées pour l'amélioration de la production, la transformation et la commercialisation dans les domaines de l'aviculture, du maraîchage et des PFNL. La vulgarisation et l'adoption de ces outils et technologies vont non seulement aider à la professionnalisation des acteurs des différentes filières, mais aussi avoir un impact positif sur les rendements, la production, la qualité des produits et les revenus des petits producteurs.
- 63. Les relations entre les projets du portefeuille et la tutelle technique (Ministère de l'Agriculture) se sont beaucoup améliorées. Ainsi la tutelle est plus impliquée dans la coordination et la mise en œuvre des activités du PASK II particulièrement à travers ses délégations régionales. Le PRODEFI, en cours de démarrage, bénéficie déjà de cet environnement favorable.
- 64. Le PASK II travaille aussi en étroite collaboration avec ses partenaires stratégiques (à savoir les projets VAINCRE de l'AFD et ProGRN de la GIZ maintenant clôturés, et l'ONG GRDR) dans le cadre de conventions-cadre. Des partenariats sont également en train de se tisser entre le PRODEFI et le projet RIMRAP³¹ de l'UE dans le cadre de la mise en place d'interprofessions et du développement et de la gestion d'infrastructures de désenclavement et de mise en marché.
- 65. La performance des prestataires de service engagés par les différents projets reste très inégale. Certaines performances ont été très satisfaisantes (comme l'Institut supérieur d'enseignement technologique ISET de Rosso, le Lycée professionnel de Boghé au niveau du ProLPRAF), tandis que les résultats d'autres partenariats n'ont pas été atteints (Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnels de Kiffa, le Centre de Formation des Producteurs Ruraux, le Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole et le Centre National d'Elevage et de Recherches Vétérinaires pour le ProLPRAF).

IV. Enseignements tirés et recommandations

- 66. Les principales leçons tirées de la mise en œuvre de la NSP 2016-2018 sont les suivantes :
- 67. Poursuivre la recherche-action pour continuer à innover et à améliorer les systèmes de production : ces modèles doivent également prendre en compte les

³¹ Renforcement Institutionnel en Mauritanie vers la. Résilience Agricole et Pastorale.

- effets du changement climatique, qui sont de plus en plus importants en Mauritanie (sécheresses, tempêtes, inondations...) et rendre les produits plus compétitifs.
- 68. Travailler avec les institutions sur le long terme et avec un suiviaccompagnement de proximité pour assurer leur durabilité : certaines institutions ont bénéficié d'appuis de plus de deux décennies et font preuve d'une maturité qui leur permet aujourd'hui de continuer leurs activités sans projet au profit de leurs membres. Des efforts significatifs doivent encore être apportés au niveau du renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles en continuant le travail d'accompagnement déjà initié.
- 69. Privilégier les petits aménagements : la construction et la réhabilitation de barrages qui était prévu dans le PASK II a montré ses limites. La promotion d'ouvrages plus petits permet de toucher des surfaces plus importantes à moindre coût avec : i) une redistribution directe des ressources du projet vers les populations (notamment les femmes et les jeunes) à travers l'approche HIMO (plus de 100 millions MRO ont déjà été transférés 300.000 USD environ) ; ii) une meilleure appropriation des infrastructures ; iii) le renforcement des organisations rurales (AGLC, comités villageois), puisqu'elles sont sollicitées par le projet pour organiser les travaux ; iv) l'émergence potentielle de micro-entreprises de transport de matériel afin d'améliorer l'efficience de la mise en œuvre des activités ; et iv) la mise à l'échelle par les bénéficiaires eux-mêmes qui maîtrisent les techniques et peuvent facilement les reproduire au niveau d'autres parcelles sans l'appui du projet.
- 70. Développer l'ingénierie sociale comme préalable aux aménagements : les approches développées par le PASK II (ententes foncières, diagnostics territoriaux) doivent encore être renforcées et systématisées à l'échelle du programme-pays. Elles permettent de d'assurer une meilleure appropriation des investissements, et par conséquent une meilleure gestion de ceux-ci dans le long terme.
- 71. Appuyer l'autonomisation des femmes et des jeunes : certaines filières sont traditionnellement gérées par les femmes et il y est plus facile de développer leur rôle, comme par exemple le maraîchage ou le petit élevage ; dans d'autres filières où la production est l'apanage des hommes, le rôle des femmes peut être soutenu dans les segments aval de la transformation ou de la commercialisation comme la pêche ou la production de céréales. Une des actions mises en œuvre par les projets FIDA pour appuyer l'autonomisation des femmes est l'alphabétisation fonctionnelle, qui sera reconduite et systématisée dans le programme-pays. A l'image du travail entrepris pour inclure les femmes, le programme-pays devra s'atteler à la prise en compte des jeunes en leur proposant des activités qui correspondent à leurs besoins et à leurs attentes et qui les motivent dans un contexte de forte mobilité, de désintérêt pour les activités agricoles, d'exode rural et de migrations vers l'étranger.
- 72. Poursuivre les efforts de co-financement public initiés autour du FIEC et assurer son ancrage institutionnel³²: avec une réduction de l'enveloppe budgétaire du PASK II, l'Etat s'est engagé de manière très positive dans le financement des équipements communaux. Il faut poursuivre dans cette dynamique en ancrant institutionnellement le fonds FIEC pour que celui-ci ne disparaisse pas avec la fin du projet. Ce besoin d'ancrage institutionnel s'applique également aux autres cadres de concertation (AGLC, CCC, GTF, etc.) pour en assurer la pérennité.
- 73. Rechercher systématiquement les synergies avec les autres interventions : à savoir opérationnaliser le cadre de concertation sur le développement rural au niveau local et national et jouer davantage sur la complémentarité des appuis institutionnels menés par d'autres initiatives.

^

³² La mise à l'échelle des fonds d'appui sera limitée au FIEC. L'expérience du PASK par rapport à la mise en œuvre du Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques (FAIE) a donné des résultats mitigés. Une autre approche de soutien à ce type d'initiative sera menée par l'intermédiaire du PRODEFI, basé sur des initiatives de partenariats qui auront comme point d'entrée le marché.

74. Développer les espaces de discussions, de concertations et d'apprentissage : les expériences menées au niveau des champs-école paysans (CEP), des CCC, ou encore des GTF ont donné des résultats intéressants. Les CEP ont permis d'instaurer une dynamique très prometteuse entre les services techniques déconcentrés de l'état et les populations locales. Grâce aux CCC les besoins des populations ont pu mieux être pris en compte à travers un processus participatif et transparent de financement des infrastructures publiques (le plus souvent l'accès à l'eau potable qui reste la priorité numéro un des populations cibles dans la zone d'intervention).

- 75. Intensifier l'approche programmatique du FIDA avec un ciblage géographique conjoint : cette approche permettra de faire le lien entre les bassins de production et les marchés grâce à l'approche-filière (PRODEFI), en améliorant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ruraux pauvres par une gestion durable des eaux et des sols et en leur garantissant un accès aux services de base (notamment l'eau).
- 76. Contenir les coûts de fonctionnement des projets, par le recours croissant au faire-faire et à l'expertise internationale quand celle-ci n'existe pas au niveau national, et par la recherche de synergies entre les différentes opérations du FIDA (siège commun, antennes communes sur le terrain, pool commun d'assistance technique et financière).

V. Conclusion

- 77. Les résultats obtenus par le programme-pays ainsi que l'analyse des leçons tirées de sa mise en œuvre alimenteront la gestion du portefeuille, notamment au niveau de la définition des nouveaux axes stratégiques et des nouvelles opérations à mettre en œuvre. Globalement, les OS retenus dans la NSP ont montré leur pertinence dans le contexte national; ils doivent être mis en cohérence avec la nouvelle SCAPP mais ils ne nécessitent pas de révision profonde. Seule une mention plus marquée sur l'accès des ruraux pauvres à des services de base, et à l'eau potable en particulier, est a priori nécessaire.
- 78. La revue du portefeuille conseille à l'équipe de gestion de rechercher davantage de synergies au sein du programme-pays. Le lancement du PRODEFI qui s'inspire en grande partie des expériences et approches testées dans le ProLPRAF permettra de développer une approche filière avec comme point d'entrée le marché. Une mise à l'échelle de certaines activités du PASK II sur les bassins de production de PRODEFI permettrait de le compléter sur des aspects essentiels à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales pauvres (aménagement des sols et gestion des eaux durables, infrastructures communales, notamment d'accès à l'eau potable, appui organisationnel).
- 79. Ainsi l'objectif de cette nouvelle intervention serait d'accroître la production céréalière issue de l'agriculture pluviale et de décrue afin de satisfaire les besoins alimentaires des ruraux. Les deux projets auraient comme but commun l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que la réduction de la pauvreté à travers des dimensions complémentaires : i) l'accroissement de la production/productivité de l'agriculture pluviale et de décrue permettant d'augmenter le stock alimentaire et de réduire la période de soudure (mise à l'échelle des expériences de warrantage) ; ii) l'augmentation des revenus des populations-cibles par leur inclusion dans des filières rémunératrices et résilientes; iii) l'amélioration de la nutrition par une diversification alimentaire et des campagnes de sensibilisation ; et iv) l'amélioration du cadre de vie par un développement communal participatif en concertation avec les ruraux.
- 80. Dans ce cadre, le bassin de production constituerait un segment commun aux deux interventions du programme-pays avec d'un côté l'amélioration du territoire local

avec la valorisation des sols et l'accès à des infrastructures de base et de l'autre les appuis aux filières qui viendront tirer l'ensemble de la production vers les marchés.

81. Enfin, la qualité de l'appui apporté aux femmes doit s'étendre aux jeunes comme déjà programmé dans PRODEFI, par exemple par le financement d'activités ciblant l'exécution et la mise en valeur des aménagements (comme le transport de pierres, la réparation du matériel agricole, la mise en place d'un réseau d'auxiliaires vétérinaires, la réparation des systèmes d'exhaure de l'eau, etc.).

Processus de préparation du COSOP, y compris les études préparatoires, la consultation des parties prenantes et les manifestations

Introduction

82. L'élaboration du Programme d'options stratégiques pays (COSOP) du FIDA en Mauritanie, pour la période 2018-2024, a été faite sur la base d'un processus participatif et inclusif, structuré en quatre (phases à savoir : les préliminaires, l'analyse de la situation du portefeuille et sa revue après la validation de la Note de Stratégie Pays, la définition des axes stratégiques, et la finalisation du COSOP. Cet appendice résume le déroulement et présente les leçons du processus.

A. Phase préliminaire

- 83. La phase préliminaire avait démarré en juin 2017 et a abouti à la mise en place des conditions matérielles et institutionnelles nécessaires. Sur la base des termes de référence du processus et le memorandum approuvé par le Directeur de la division Afrique de l'Ouest et du Centre en date du 30 juin 2017, l'équipe ainsi qu'un consultant international avait été briefé sur le processus relatif à l'élaboration d'un COSOP.
- 84. Une lettre et un fax ont été envoyés pour informer le Gouvernement mauritanien sur le démarrage du processus de consultation. Le point focal a ensuite contacté les ministères concernés. Ceci a permis de faciliter les échanges sur l'importance, les enjeux et les grandes lignes du processus et d'obtenir l'engagement de la partie nationale.
- B. Phase d'analyse de la situation
- 85. Les documents suivants ont été utilisé comme référence principale de la revue documentaire initiale du COSOP:
 - Evaluation du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) 2015;
 - Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) 2016; et
 - Stratégie Nationale de l'Environnement et du Développement. Durable (SNEDD) en cours d'approbation.
- 86. Une première ébauche du document a été donc été élaborée pendant le mois de juillet comme base de discussion pour la mission de formulation du COSOP de septembre 2017.
- 87. La mission du FIDA a séjourné dans le pays du 4 au 15 septembre et avait comme objectifs de :
 - a) discuter avec les parties prenantes des résultats de la NSP; et
 - b) décider des options à adopter dans le cadre d'un nouveau RB-COSOP orienté vers une approche programme-pays.
- 88. Dans ce contexte, des séances de travail ont été organisées à Nouakchott et sur le terrain avec l'ensemble des parties concernées par le portefeuille du FIDA en Mauritanie. Plus spécifiquement les travaux de la mission ont commencé par des rencontres avec les officiels du Gouvernement en début de semaine suivis des PTF, puis des visites sur le terrain.
- 89. Durant les visites de terrain, des entretiens ont été organisés avec des Walis ou adjoints, des Préfets ou adjoints, des Maires ou Assesseurs, des membres de CCC, des membres d'AGLC, des notables et bénéficiaires des projets FIDA.

- C. Phase de définition des axes stratégiques
- 90. La définition des axes stratégiques a été faite lors de l'atelier de restitution qui a eu lieu le Jeudi 14 septembre 2017.
- 91. Pendant la restitution, une attention particulière a été accordée aux aspects concernant les défis, les opportunités, les bonnes pratiques, et surtout les leçons tirées de la revue du portefeuille et les avantages comparatifs du FIDA.
- 92. Des conclusions ont été tirées à l'endroit des représentants du Gouvernement et des bénéficiaires, des membres de l'Equipe de Gestion du Programme Pays (EGPP), des Unités de Coordination des Projets PASK II et PRODEFI, et des structures partenaires du programme FIDA. Le compte-rendu est joint en annexe à la présente appendice.

D. Phase de finalisation du COSOP

93. Un draft zéro du COSOP a été préparé durant le mois d'octobre et a pris en compte les commentaires reçus pendant la restitution. Le document a été soumis aux membres du CPMT FIDA pour discussion avant d'être remis au comité de l'OSC en novembre 2017. La version révisée après CPMT a été partagée avec les autorités mauritaniennes pour information.

94. Prochaines étapes:

19 octobre 2017	CPMT FIDA
15 novembre 2017	Remise des documents à l'OSC
6 décembre 2017	OSC
Janvier-février	Validation national et validation PMD
20 février	Remise des documents au secrétariat du Conseil d'administration
17-18 avril 2018	Présentation du COSOP au Conseil d'administration

Annexe 1

Compte rendu de l'atelier de validation des objectifs stratégiques de coopération entre la Mauritanie et le FLDA

Hôtel Tfeila, le 14 Septembre 2017

Ordre du jour

- Mot de Philippe Rémy, Chargé de Portefeuille du FIDA pour la Mauritanie
- Ouverture de l'atelier : M. Mohamed Ould Aida, Secrétaire General du Ministère de l'Economie et des Finances
- Présentations :
 - ✓ Coopération entre la Mauritanie et le FIDA
 - ✓ Présentation de la revue du portefeuille et des nouvelles orientations /Equipe du FIDA
- Questions et Réponses
- Synergie avec les autres interventions des PTFs sur le terrain
- Clôture

Introduction

Mr Philippe Rémy, Chargé de Portefeuille a remercié le Secrétaire du MEF et ses collègues pour leur présence à cet atelier important pour le FIDA et la Mauritanie. Il a évoqué le contexte de la rencontre dont le but principal est de faire une évaluation des résultats et valider les nouveaux objectifs stratégiques de coopération entre le FIDA et le Gouvernement Mauritanien. La revue de Portefeuille que nous sommes en train de réaliser est un exercice conjoint avec l'administration mauritanienne. Le bilan a été très positif même s'il y'a des aspects à corriger car une coopération, aussi efficace qu'elle puisse être, peut et doit toujours être améliorée. Il a aussi précisé que les leçons apprises seront mises en application et permettront d'envisager avec encore plus de pertinence le partenariat entre le FIDA et la Mauritanie pour les six prochaines années à travers le nouveau cadre stratégique de coopération dont nous allons présenter les objectifs et les nouvelles orientations pour les prochains investissements au cours de l'atelier. Le Chargé de Portefeuille a enfin souligné que la stratégie FIDA qui suivra cet atelier d'échanges sera en cohérence avec les piliers de la SCAPP et les ODD.

Ouvrant l'atelier Mr Mohamed Ould Aida, Secrétaire Général au Ministère de l'Economie et des Finances, accompagné de ses collègues du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Elevage, a souhaité la bienvenue aux participants. Cette ouverture au niveau officiel s'est faite également en présence de Mr Abass Sylla, et de Mr Wafi, respectivement, Directeur Général des Investissements Publics et de la Coopération Economique au MEF et, Inspecteur Général au Ministère de l'Agriculture.

Dans son propos liminaire, le Secrétaire Général a rappelé l'importance de la coopération entre le FIDA et la Mauritanie qu'il qualifie de modèle pour une plus grande amélioration des conditions de vie des populations rurales pauvres. Il a remercié le FIDA pour son intervention en Mauritanie dans la lutte contre la pauvreté et déclaré à l'occasion l'ouverture de l'atelier sur le COSOP.

Présentations par l'équipe du FIDA

La présentation de l'équipe du FIDA a porté successivement sur: i) la Revue du portefeuille; ii) le nouveau cadre stratégique de coopération (COSOP); et iii) la proposition d'orientation pour les nouveaux investissements du FIDA en Mauritanie (projet PROGRES).

1. Revue du portefeuille

L'équipe du FIDA a fait un bref rappel du cadre stratégique intérimaire (NSP 2016-2018) et de ses trois objectifs axés sur: i) la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle par la promotion des modèles de production compétitifs respectueux de des ressources naturelles et adaptés aux changements climatiques (OS1); ii) renforcer les institutions

représentant les ruraux pauvres (OS2); et iii) soutenir le développement de l'approche filière inclusive en accompagnant la concertation entre acteurs (OS3).

La pertinence de ces OS a d'abord été soulignée. Ensuite une présentation des résultats de la mise en œuvre des deux projets actifs sous revue (à savoir le Projet de Lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières (ProLPRAF 2009-2016) et le Projet de Lutte contre la pauvreté dans l'Aftout sud Karakoro (PASK II 2011-2019) a permis de tirer les leçons apprises suivantes:

- Renforcer les institutions locales (CCC, AGLC, GTF) avec un suiviaccompagnement de proximité sur le long terme;
- Promouvoir des filières et activités post récolte traditionnellement gérées par les femmes;
- Privilégier les petits aménagements (approche HIMO);
- Appuyer le développement d'ententes foncières comme préalable aux aménagements;
- Poursuivre les efforts de co-financement public dans le FIEC et assurer son ancrage institutionnel;
- Développer les espaces de discussions, d'apprentissage et d'essais des techniques d'adaptation aux changements climatiques, comme les CEP;
- Poursuivre la recherche-action pour continuer à innover et améliorer les systèmes de production et les adapter aux effets du CC;
- Intensifier l'approche programme FIDA avec ciblage géographique commun et pool d'assistance technique et d'expertise;
- Améliorer l'efficience (coûts de fonctionnement);
- Affiner la stratégie IP pour assurer sa durabilité;
- Rechercher systématiquement les synergies avec les autres interventions.

2. Proposition d'options stratégiques 2018-2024

Du fait de la pertinence des OS précédents et des résultats positifs obtenus par les projets sous revue, il a été proposé de ne pas les modifier complètement mais de les ajuster aux trois leviers de la nouvelle Stratégie Nationale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) qui sont :

Levier 1: promouvoir une croissance forte, durable et inclusive,

Levier 2: développer le capital humain et l'accès aux services sociaux de base et enfin

Levier 3: renforcer la gouvernance dans toutes les dimensions.

et à la nouvelle stratégie nationale pour l'environnement et le développement durable (SNEDD).

Dans ce contexte, les trois nouveaux OS sont les suivants :

- OS 1 : Promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; (ref. section 3.2.1.1.1 de la SCAPP, tout en gardant la vision et les avantages comparatifs)
- ☐ OS 2 : Renforcer les institutions représentant les ruraux pauvres et l'accès aux services de base ; (ref. LS2 et LS3 de la SCAPP)
- OS 3 : Soutenir le développement de l'approche filière inclusive en accompagnant la concertation entre acteurs (ref. LS 1 toujours 3.2.1.1.1)

A travers le COSOP, afin de promouvoir une approche programme-pays, les actions seront menées dans les six Wilaya (régions) d'intervention de PRODEFI : le Brakna, l'Assaba, le Gorgol, le Guidimakha, le Hodh El Gharbi et une partie du Hodh Ech Charghi.

Toutes les Moughataas de ces régions ne seront pas systématiquement touchées: les interventions se feront de manière localisée et séquencée en suivant deux approches complémentaires dont l'une verticale qui sera implémentée par le PRODEFI et l'autre

horizontale en cours par une mise à l'échelle des approches les plus pertinentes du PASK II.

En termes de financement, le COSOP 2018-2024 concernera deux cycles du SAFP (2019-2021 et 2022-2024) et des financements complémentaires seront recherchés conjointement par le Gouvernement et le FIDA. Le premier cycle financera la 1^{ère} phase d'une nouvelle intervention à formuler et le cycle 2022-2024, la seconde phase du PRODEFI en cours.

3. Nouvelle intervention : PROjet de Gestion durable des Ressources naturelles, d'Equipement communal et de Structuration des producteurs ruraux (PROGRES)
Pour terminer, le concept d'une nouvelle intervention a été proposé : PROGRES.

Il s'agit, sur la base des acquis et des leçons apprises, d'une mise à l'échelle des interventions du PASK II ayant montré leur efficacité. <u>L'objectif général</u> est d'améliorer les revenus, les conditions de vie et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales pauvres dans les bassins de production ciblés par PRODEFI.

<u>L'objectif spécifique de développement</u> est de créer un environnement favorable au développement des filières par la mise à l'échelle et la diffusion de bonnes pratiques dans la décentralisation et la gestion durable des ressources naturelles.

PROGRES est aligné sur les objectifs de la SCAPP pour l'atteinte des ODD (1, 2, 13 mais aussi 5, 10 et 17 dans le cadre du dialogue politique et des partenariats).

Le projet s'articulera autour des 3 composantes suivantes: i) Mobilisation et gestion des eaux et des sols, et mise en valeur agricole en tenant compte des pratiques d'adaptation aux changements climatiques ; ii) Equipements communaux en appui au développement local ; et iii) Coordination et gestion.

Il sera placé sous la tutelle technique du Ministère de l'Agriculture pour faciliter les synergies avec PRODEFI, tout en mobilisant étroitement les ministères impliqués dans le projet, et son montant s'élèvera à 50 M environ, portant sur deux cycles de ressources du FIDA, sur une contribution du Gouvernement et des bénéficiaires, ainsi que sur des cofinancements, si possible.

Groupes cibles et portée : les petits producteurs dans les zones rurales des Moughataas (départements) dans et autour des bassins de production ciblés par PRODEFI, ainsi que les femmes et les jeunes des zones périphériques des gros bourgs ruraux. On estime dans une première approximation entre 50 000 et 100.000 ménages le nombre de bénéficiaires directs du projet.

La synergie avec les autres interventions des PTFs sur le terrain sera recherchée, en particulier avec le RIMRAP, la BAD, la BID, la GIZ et l'AFD.

Débats et discussions à l'issue des présentations

Les participants ont adressé de nombreuses questions à l'équipe du FIDA dont principalement:

- ✓ la zone d'intervention des projets du FIDA est très vaste avec risque de saupoudrage:
 - o la zone est effectivement étendue mais l'approche est bien de consacrer les interventions sur les bassins de production ciblés par PRODEFI pour compléter les appuis en termes de gestion des eaux et des sols, d'équipement communal et de structuration des ruraux.
- ✓ La tutelle des projets est le Ministère de l'Agriculture mais le Ministère de l'Hydraulique ne semble pas impliqué dans l'atelier alors que les questions liées à l'eau sont importantes dans les projets du portefeuille;
 - o si la tutelle proposée est le MA pour faciliter l'approche programme-pays, les autres ministères seront étroitement liés à la mise en œuvre des

activités comme c'est déjà le cas dans PRODEFI; un partenariat particulier avec le ministère de l'hydraulique sera développé.

- ✓ Les questions d'harmonisation sont une préoccupation réelle. S'agissant de la synergie des projets financés par le FIDA et ceux des autres PTFs dans les mêmes zones, il aurait fallu faire un mapping comme outil de coordination et de complémentarités pour y voir plus clair:
 - o l'idée d'un mapping est excellente et sera réalisée en début de formulation.
- ✓ Nécessité d'une plus grande implication de la société civile (SC) et de faire plus d'ingénierie sociale:
 - o ceci fait partie intégrante du projet avec un accent sur la structuration des ruraux et leur implication le plus en amont possible du processus de planification des interventions.
- ✓ Nécessité de continuer à mettre le focus sur les femmes rurales et en particulier sur le réseau des femmes pastorales qui ne bénéficient pas encore d'appui de la part du FIDA:
 - o le focus sur les femmes et sur les jeunes continuera à constituer une priorité dans les futures interventions.
- ✓ Aucune mention dans cette revue n'est faite sur le foncier et sur l'action d'IPAR (bureau d'étude sénégalais financée par le FIDA pour travailler sur les Directives foncières de la FAO):
 - o le foncier est en effet un aspect clé dans la sécurisation des ruraux ; il est pris en compte dans le PASK II par le biais d'ententes foncières ; cette approche doit être poursuivie et appliquée dans PROGRES sur l'ensemble des zones aménagées.
- ✓ Faible implication de la SC dans le portefeuille et pas de renforcement des capacités de la part du FIDA notamment pour les groupements pastoraux et agropastoraux:
 - o les projets FIDA apportent un appui important à certaines organisations de la SC et ceci reste un OS du COSOP.
- ✓ L'AFD a formulé un nouveau projet (DECLIC) avec la Direction des collectivités locales, il y'a besoin de réfléchir sur comment tout cela se mettra en place avec PROGRES ainsi que d'autres appuis (UE):
 - o des contacts seront pris avec l'AFD.

Clôture

En conclusion, les participants ont été remerciés pour leur participation active et les étapes futures devant conduire à la finalisation du COSOP ont été présentées :

- fin octobre: Se basant sur la validation des OS à travers cet atelier, une version detaillé du document de COSOP sera présenté au Gouvernement mauritanien pour endossement.
- ❖ Comité de validation interne au FIDA le 6 décembre 2017
- ❖ présentation au Conseil d'Administration en avril 2018
- formulation de PROGRES durant le second semestre 2018.

Gestion des ressources naturelles et adaptation au changement climatique : généralités, politiques nationales et stratégies d'intervention du FIDA

Table des matières

<u>L.</u>	Introduction	30
	A. Objectifs de l'étude SECAP	30
	B. Approche et méthodologie	31
<u>П.</u>	Contexte national	32
	A. <u>Caractéristiques agro-physiques</u> B. <u>Contexte socio-économique et agricole</u>	32 35
Ш.	Défis environnementaux et climatiques et impacts sur l'agriculture e	: la
	<u>transformation rurale</u>	37
	A. Défis environnementaux et climatiques et leurs impacts sur le secteur prin 38	<u>naire</u>
IV.	I dentification de l'impact, évaluation et enseignements tirés des	
	programmes du FIDA	44
	A. Opportunités pour renforcer la résilience des moyens de subsistance des	
	ruraux face aux changements climatiques	44
	B. Comparaison des coûts et avantages des autres solutions envisageables	4 =
	<u>en termes d'environnement/d'adaptation</u> <u>C. Enseignements tirés des expériences de l'exécution des programmes du</u>	45
	FIDA, du gouvernement et des partenaires	46
<u>V.</u>	Recommandations visant à améliorer la capacité d'adaptation face à	
<u>v.</u>	l'environnement et aux changements climatiques dans les secteurs d	e
	l'agriculture et du développement rural	47
	A. Analyse des orientations stratégiques du COSOP	47
	B. Proposition d'actions prioritaires pour le nouveau COSOP	48
	C. Propositions d'activités pour accéder à d'autres sources de financements	50
	D. Propositions pour les mécanismes de suivi et évaluation	50

Sigles et acronymes

AGLC: Associations Gestion Locale et Collective

ASAP: Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

CC: Changement Climatique

CCC: Cadre de Concertation Communautaire

CEP: Champs Ecole Paysans

CES/DRS: Conservation des Eaux et des Sols/ Défense et Restauration des Sols CNRADA: Centre National de Recherche Agronomique et Développement Agricole

COSOP: Result-based country strategic programme

DT: Diagnostics de Territoire

FAO: Food and Agriculture Organization FEM: Fonds pour l'Environnement Mondial

FIDA: Fonds International de Développement Agricole FIEC: Fonds d'Investissement à l'Echelle Communale FRA: Evaluation des ressources forestières mondiales

GCF: Green Climate Fund

GDRN: Gestion des Ressources Naturelles

GIZ: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit

HIMO: Haute Intensité de Main d'Oeuvre

IMF: Institution de Micro-Finance

MDR: Ministère du développement rural

MEDD: Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

MHA: Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

ODD: Objectifs de Développement Durable

ODD: Objectifs de Développement Durable

PANA-RIM: Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques

PNFL: Produits Forestiers Non Ligneux

RN: Ressources Naturelles

SCAPP: Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée

SECAP: Procédure d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA

SSDD: Stratégie Nationale de Développement Durable SYGRI: Système de Gestion des Résultats et de l'Impact

UNESCO: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

US: United States of America

VI. Introduction

95. Le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) a adopté une démarche volontaire pour mieux prendre en compte les enjeux sociaux, environnementaux et climatiques dans ses programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) ainsi que dans la conception des projets. La note de Procédure d'Evaluation Sociale, Environnementale et Climatique (SECAP) est l'outil d'analyse pour mieux intégrer les objectifs prioritaires de développement en matière d'environnement et de climat dans les stratégies du FIDA et programme d'investissement. Dans le cadre de l'élaboration de ce nouveau COSOP pour la période 2019-2024 en Mauritanie, cette étude présente un état des lieux de la situation environnementale, sociale et climatique et apporte des éléments d'analyse des enjeux et des réponses à y apporter, pour assurer la durabilité environnementale et sociale et promouvoir l'adaptation au climat dans son programme-pays. Ce COSOP 2018-2024 est alignée sur la stratégie du FIDA 2016-2025 et les priorités nationales de développement de la Mauritanie, consignées dans la déclaration de Politique Générale du Gouvernement pour la période 2015-2019 et le projet de Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) 2016-2030.

96. En intégrant les problématiques environnementales et climatiques, ce COSOP vise à contribuer à la promotion du développement durable en Mauritanie tout en contribuant à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et à l'Accord de Paris. Les résultats de cette étude visent à s'assurer que le nouveau COSOP s'inscrit dans le cadre des orientations nationales et favorise une plus grande équité sociale dans les communautés rurales et encourage les mesures appropriées pour l'adaptation et l'atténuation possible des changements climatiques (CC).

A. Objectifs de l'étude SECAP

- 97. Les objectifs de l'étude SECAP sont définis comme suit:
 - Evaluer les défis environnementaux et climatiques et leur impacts sur le développement agricole et la pauvreté rural et d'indiquer les zones les plus vulnérables.
 - Identifier les liens clés entre pauvreté rurale, environnement et changement climatique,
 - Identifier les défis pour renforcer la résilience du monde rurale dans un contexte de changements climatiques et de dégradation des ressources naturelles.
 - Evaluer la réponse du pays et les stratégies d'adaptation pour renforcer la résilience des populations les plus vulnérables,
 - Formuler des recommandations sur les actions prioritaires, les opportunités d'investissements sur la base des leçons apprises du FIDA et des autres partenaires, pour soutenir les efforts de développement rural en faveur de la durabilité de l'environnement et du développement intelligible du point de vue climatique.
- 98. Les résultats escomptés sont : i) une analyse situationnelle de l'état de l'environnement et les changements climatiques, les tendances ii) une évaluation des défis environnementaux et climatiques et leur impact social économique et institutionnel en lien avec l'agriculture et la sécurité alimentaire et la nutrition ; iii) l'identification de liens avec d'autres politiques, stratégies et plans sectoriels ; et iv) des mesures spécifiques pour optimiser l'adaptation au changement climatique, la gestion de l'environnement et l'utilisation durable des ressources naturelles. Cette contribution vient en appui au programme-pays du FIDA pour renforcer la capacité d'adaptation des secteurs du développement agricole et rural dans le pays. Cette

étude se focalise sur les liens environnement, climat, agriculture et le développement rural à l'échelle nationale mais scrute aussi la dimension régionale.

B. Approche et méthodologie

99. Le FIDA a réuni une équipe³³ pour préparer cette note préparatoire suivant la méthodologie suivante: i) l'examen des plans, des programmes, des stratégies et des plans d'action du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie traitant de l'environnement et de la Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et des effets du Changement Climatique (CC), ii) des échanges lors des visites de terrain avec les bénéficiaires, les représentants des ministères de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Environnement ainsi que les partenaires de développement.

³³ L'équipe de la formulation du COSOP était formée conjointement de cadres et consultants du FIDA, de représentants du Gouvernement mauritanien et des partenaires techniques. L'élaboration de ce rapport est le résultat du travail conjoint de Mme Ioanna de Barros, en appui à distance et de Mr Olivier Lasbouygues, consultant FIDA environnementaliste.

VII. Contexte national

A. Caractéristiques agro-physiques

100. La République Islamique de Mauritanie est un vaste pays d'une superficie de 1 030 700 km2, dont 80% se trouve dans le désert du Sahara. Elle est limitée au Nord par l'Algérie et au Sud, par le Sénégal, à l'est par le Mali et à l'ouest, par la côte Atlantique sur plus de 700 kilomètres.

101. Le relief est peu marqué, constitué de plaines et de plateaux arides avec : au Nord, des plaines dominées par des pointes rocheuses ; au Centre, des plateaux gréseux (Adrar, Tagant), dominant la cuvette du Hodh ; à l'Ouest, le littoral formé d'un cordon dunaire de sables marins.

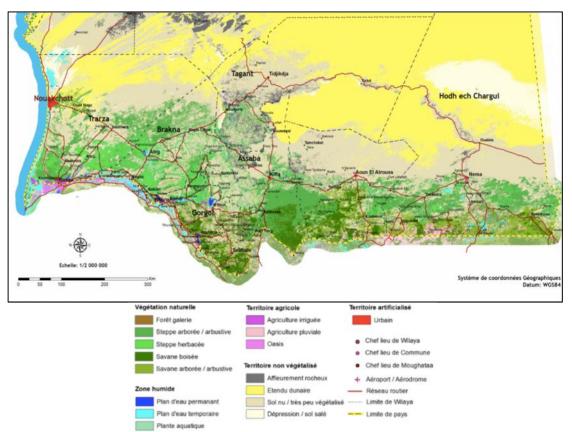


Figure 1 : Extrait de la carte de l'occupation des sols de la République de Mauritanie, Source http://www.environnement.gov.mr/fr/index.php/carte-d-occupation-du-sol-en-mauritanie

A.1. Zones agro-écologiques

102. Le territoire se caractérise par deux grandes régions climatiques : i) le Sahara, espace de désert qui couvre 80% du pays, et ii) le Sahel. La pluviométrie détermine les zones agro-écologiques : l'analyse de la pluviométrie sur la période de 1985 à 2015, montre un gradient Nord-Sud : inférieur à 70 mm/an à Nouakchott, de 70 à 250 mm/an sur la bande suivante et de 400 à 500 mm/an à l'extrême sud du pays. La production agricole est fortement dépendante de la ressource en eau, qui en est le principal facteur limitant. Elle est par conséquent très localisée à l'Est, au Sud Est du pays et le long du fleuve Sénégal. Le potentiel agricole est inégalement réparti sur le territoire : les quatre wilaya du sud (Trarza, Brakna, Gorgol et Guidmakha) dont la superficie totale représente environ 12 % du territoire national, totalisent 59 % des superficies cultivables et la quasi-totalité du potentiel irrigué (FAO, 2011). Les

terres arables occupent 513 000 hectares³⁴ et seulement 50 000 à 220 000 hectares sont cultivés annuellement. La dégradation des sols est très importante et concerne environ 220 000 ha³⁵.

La zone d'intervention du FIDA reprend la zone 2 de la carte ci-dessous - le Brakna, l'Assaba, le Gorgol, le Guidimakha, le Hodh El Gharbi et le Hodh Ech Charghi. Elle se situe principalement dans la zone sahélienne.



Figure 2: Carte des projets du FIDA (1: PRODEFI, 2: PASK II)

- Quatre principaux systèmes de culture sont recensés : Les cultures pluviales (ou dieri désignant les terres non inondables de la vallée d'un fleuve) : les superficies cultivées dépendent directement des pluies. La superficie moyenne exploitée par ménage dépend de la gestion du foncier dans la zone³⁶ et peuvent varier d'une année à l'autre (56 800 à 183 400 ha cultivés par année). Les principales cultures sont le sorgho, le mil et le maïs, associées au niébé, les pastèques, l'oseille de Guinée, l'arachide. Les producteurs n'ont aucun moyen de prévoir la pluviométrie de la saison culturale. Ces cultures sont soumises à la pression de déprédateurs tel les oiseaux granivores et les invasions de locustes. L'exploitation des produits forestiers non ligneux est importante dans ce système de production (gomme arabique, gousses d'Acacia nilotica, de Ziziphus mauritiaca, fruits du Borassus flabelifer et Hyphaene tebaica, fruits du Balanites aegyptiaca, graines et bulbes du Nymphéa, plantes médicinales, henné, etc.).
- 105. La culture derrière barrages et bas-fonds (walo). Ce type d'exploitation se développe sur une superficie qui peut varier d'une année à l'autre de 14 000 ha à 60 000 ha où sont cultivés le sorgho, le maïs et les produits maraîchers. Les superficies emblavées et les productions varient en fonction de la pluviométrie, de l'entretien des infrastructures et de l'importance des pertes dues aux ravageurs. La culture est pratiquée à partir de la première décade d'octobre (semis) jusqu'en fin février (récoltes).
- 106. La culture irriguée, pratiquée dans des sites aménagés (propriété privée et collective), s'est considérablement développée ces dernières années. Le potentiel irrigable de 137.000 ha (37 700 ha net aménagés pour environ 20 000 ha cultivés par année). Les cultures sont i) le riz produit en hivernage, (juillet-octobre), ii) les produits maraîchers (choux pommés, carottes, patate douce, courge, tomates) en contre-saison froide (novembre- février), en particulier dans les des lacs et étangs, et, iii) dans une moindre mesure le riz en contre saison chaude (à partir de février). Les rendements fluctuent énormément³⁷
- La culture oasienne, basé sur le palmier-dattier (environ 1,9 million de pieds), qui est cultivé en association avec des céréales, légumineuses, cultures maraîchères et

³⁴ FAO, CIRAD, CIHEAM, IAMM, Etude sur l'agriculture familiale à petite échelle, Mauritanie, 2017

³⁵ MEDD, 2010

³⁶ Dans le Guidimakha, la superficie par ménage est de 1,25 à 3 ha pour les mieux nantis, PRODEFI

³⁷ Moyenne des rendements pour les céréales s'établit à 547 kg/ha en système pluvial, 744 kg/ha en culture derrière barrage, 763 kg/ha en culture de décrue et 4t/ha en culture irrigué pour le riz.

fourragères (luzerne, Medicago etc.). La production oasienne est caractérisée par un rendement très faible. La valorisation et la commercialisation sont limitées par l'enclavement de ces zones de production. La surexploitation de certaines nappes phréatiques a engendré l'asséchement des palmiers.

- 108. L'élevage est présent sur l'ensemble du territoire. La répartition du cheptel est fonction des espèces : i) les troupeaux bovins exploitent les pâturages compris entre les isohyètes 200 et 600 mm/an ; ii) le cheptel ovin-caprin est dispersé sur tout le territoire avec de fortes densités dans le sud et le sud-est ; iii) le troupeau camelin nomadise pour la plus grande part entre les isohyètes 50 et 400 mm/an.
- 109. L'élevage sédentaire. Les troupeaux alternent les pâturages naturels du Diéri et du Walo et pratiquent la vaine pâture, après la récolte des champs de décrue et des périmètres irrigués. Les troupeaux sédentaire sont de tailles plus réduites que les troupeaux transhumants. La complémentation à base de tourteaux et sons de céréales importés est en croissance. Les ressources fourragères dépendent essentiellement des zones sahéliennes et du fleuve. Le déficit actuel en pâturage tourne autour de 1 à 2 millions UBT/an. Ce déficit est souvent comblé par les pâturages arbustifs, augmentant la pression sur les forêts et les autres terres boisées. Les sécheresses des trente dernières années ont poussé les éleveurs à migrer vers le Sud du pays, migration arrêtée par la frontière matérialisée par le fleuve Sénégal. En conséquence, les éleveurs exploitent plus intensément les pâturages des régions les plus au Sud du pays. Ce phénomène de surpâturage est accentué autour des mares et des villes.

A.2. Climat et Hydrologie

110. Le climat dans la zone (principale zone d'intervention du programme³⁸) est composé de trois saisons, la pluviométrie annuelle est très hétérogène et varie entre quelques mm et 450 mm/an. Dans la zone de kiffa, le climat se caractérise par : i) de novembre à février, saison sèche, température fraiche (moyenne de 26°C) et très faible pluviométrie (environ 4 mm); ii) de mars à juin, saison chaude et sèche, température chaude (augmentation graduelle, culminant en juin à 34 °C de moyenne), vent sirocco chaud et sec, faible pluviométrie (moyenne de 25mm) et iii) De juillet à octobre, saison de pluies, pluviométrie moyenne de 240mm. La température moyenne se situe autour de 33°C.

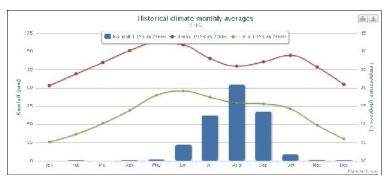


Figure 3: Température et pluviométrie (rainfall) moyennes à Kiffa, période de 1953 à 2000. Source : Climate Information Platform Université du CAP.

111. Les ressources en eau douce, souterraines et de surface, sont limitées ou d'accès difficile dans la majorité du pays. Les besoins annuels en eau sont estimés à environ 1,7 milliards de m3 au niveau national39. Cela représente une augmentation considérable alors qu'ils étaient de 0,677 milliard de m3 en 200040. Les usages de l'eau sont destinés principalement pour l'agriculture (1,5 milliards de m3, soit 88 %)

³⁹ MHA, 2012

⁴⁰ FAO, 2005

EB 2018/123/R.6 Appendix V

dont environ 5 % pour les productions animales41. Le gouvernement a construit de grands ouvrages pour faire face à la demande croissante : le barrage d'Aftout Essahli pour l'alimentation de Nouakchott à partir du fleuve Sénégal et des forages à l'intérieur du pays. Les eaux de surface sont prélevées pour une variété d'activités ; les eaux renouvelables de surface sont estimées à 11,1 km3/an (MHA, 2012).

- B. Le pays renferme d'importantes ressources eau souterraines: les eaux renouvelables souterraines sont estimées à 0,3 km³/an (MHA, 2012). Il est cependant difficile d'estimer l'évolution de la ressource en l'absence de données de suivi de la consommation d'eau et piézométriques, témoins du remplissage des nappes. Contexte socio-économique et agricole
 - B.1. Données socio-économique
- Sur le plan administratif, le pays est divisé en 13 Wilayas (région), subdivisées à leur tour en 55 Moughataas (Départements) et 218 Communes⁴². La population mauritanienne est estimée à 3,72 millions d'habitants en 2013⁴³, caractérisée par sa ieunesse (40% de la population à moins de 15 ans et 60% a moins de 25 ans).
- 113. L'économie de la Mauritanie repose principalement sur l'exploitation de ses ressources naturelles. L'exploitation des ressources minières (fer, cuivre, or), pétrolières et halieutiques constituent l'essentiel des exportations (70% des exportations et 30% des recettes du Trésor). Le secteur primaire représente 31% du PIB sur la période 2001 à 2015. La croissance moyenne est de 2,7%, elle fluctue en fonction des facteurs climatiques. Le secteur primaire est le pilier essentiel de l'économie en terme d'emploi, soit 28% de la population active (RGPH, 2013). L'agriculture et l'élevage contribuent respectivement à hauteur de 9,5% et 9% du PIB (Banque Mondiale 2016). Cette disproportion entre le poids du secteur en termes d'emploi et de valeur ajoutée, montre la faible productivité de ces deux secteurs.
- En 2015, 23,8% des ménages étaient en situation d'insécurité alimentaire, les wilayas du sud du pays étant les plus touchées : Hodh El Charghi, 37,1%, Gorgol, 35,1%, et le Guidimakha, 33,1% 44. La prévalence de la malnutrition s'est réduite durant les 25 dernières années avec une diminution de la malnutrition chronique pour les enfants de moins de 5 ans de 55% en 1990 à 40% en 2000 et à 22% en 2012⁴⁵. Néanmoins, la situation s'est à nouveau détériorée récemment avec 27,9% des enfants touchés⁴⁶ en 2015 et 14,8% des enfants souffrent de malnutrition aigüe au niveau national, 6 wilayas du sud du pays ayant franchi le seuil d'urgence⁴⁷.
- Le bilan céréalier 2013/2014 fait ressortir un déficit de 400 000 tonnes et des importations de 508 000 tonnes de céréales. La production du riz satisfait environ 50% des besoins de consommations des ménages. Dans ce contexte, l'essentiel des besoins en produits alimentaires sont satisfaits par des importations (légumes, céréales...). L'insécurité alimentaire modérée et sévère a ainsi touché en 2013 environ 16% de la population, dont 7,2% en zone urbaine et 8,8% en zone rurale

⁴¹ SSDD, 2017

⁴² Les Wilaya est placée sous l'autorité d'un Wali (Gouverneur), tandis que les Moughataa sont dirigés par des Hakems (Préfets).

RPGH 2013

CSA/PAM, Enquête de suivi de la sécurité alimentaire (FSMS) Janvier 2015 (période post-récolte) ⁴⁵ OMS, www.who.org

⁴⁶ Office National de la Statistique (ONS), Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS) 2015 - Rapport de résultats clés, Septembre 2016

À savoir Hodh El Chargui (17,10%), Assaba (20,50%), Gorgol (19,80%), Brakna (17,10%), Tagant (17,60%) et Guidimakha (22,4%). Ministère de la Santé / UNICEF, Énquête SMART Juillet 2015 (période de soudure)

116. La Mauritanie importe en moyenne 60% des produits alimentaires de base consommés dans le pays. Les filières locales sont concurrencées par les importations. Les populations pauvres sont donc doublement dépendantes des marchés: pour générer des revenus monétaires par la vente d'une partie de leur production agricole ou d'élevage, et d'autre part pour acheter des produits alimentaires pour leur consommation. Cette dépendance a pu provoquer de graves crises, particulièrement lors de la flambée des prix agricoles internationaux de 2008⁴⁸. Ces populations en insécurité alimentaire sont surtout situées dans des zones à potentiel de production agricole. Les revenus de la grande majorité des ménages (60%)⁴⁹ dépendent d'une combinaison d'activités économiques: élevage, agriculture, suivis des transferts d'argent, du travail journalier et du petit commerce. Les travailleurs journaliers ou les agriculteurs sont particulièrement vulnérables.

- 117. Les réformes économiques et financières entreprises dans les années 90, portées par la demande et le cours des matières premières, ont permis d'améliorer significativement les indicateurs de développement (taux de scolarisation, IDH) et de faire reculer la pauvreté de 51 % à 31 % sur la période 2000- 2014.
 - B.2. Les filières porteuses
- 118. Le maraîchage s'est rapidement développé en Mauritanie malgré des rendements faibles, des pratiques post-récoltes pouvant engendrer 20% de pertes. Les contraintes sont multiples : l'accès à l'eau, la saisonnalité des productions et la forte concurrence des importations saisonnières. La production nationale en produits maraichers est estimée à 26 000 tonnes, soit près de 10 % de la consommation nationale. La production maraichère est une activité économique essentiellement féminine et rurale, qui constitue souvent la première et parfois unique, source de revenus pour celles-ci. Pour éviter la surproduction saisonnière, il est nécessaire d'étaler la période de mise en marché et si possible de produire en contre saison chaude.
- 119. Dans la zone d'intervention, l'exploitation des ressources en produits forestiers non ligneux (PFNL) est une activité qui compte pour 30% des revenus des ménages les plus pauvres. Elles concernent surtout la gomme arabique, le jujube, les fruits de balanites ainsi que les fruits et feuilles de baobab.
- 120. Le pays a une forte vocation d'élevage extensif, avec traditionnellement des éleveurs nomades (aujourd'hui 5%), transhumants avec leurs troupeaux à travers le pays. Le cheptel est constitué de plus de 14,5 millions d'ovins/caprins, de 4 millions de volaille, 1,7 million de bovins et 1,3 million de camelins (DE/MDR, TD base élevage 2011). Le secteur a vu tripler le nombre de bovins, doubler celui des caprins et ovins entre 2001 et 2015 (SNDD 2017). Les exportations se font sur pieds à destination du Maroc (dromadaires), le Sénégal et le Mali (ruminants). Les filières porteuses sont l'aviculture, la production laitière, les cuirs et les peaux. Les conflits d'accès aux ressources pastorales, cristallisées autour des points d'eau, sont liés à : i) l'accaparement du cheptel par des investisseurs non-éleveurs qui profitent des crises pour constituer de grands troupeaux confiés à des bergers, ii) la divagation des animaux à la recherche de points d'eaux et iii) des migrations observées dès qu'un investissement est réalisé.
- 121. Les filières animales courtes comme l'aviculture se développent. Elles sont affectées par les conditions climatiques pour la conservation des produits après l'abatage (volaille très sensible à la chaleur). Les conditions de transports pèsent aussi sur la compétitivité des filières en concurrence avec les produits importés.

-

⁴⁸ La hausse généralisée des prix des produits de base intervenue en Mauritanie à la fin de l'année 2007 suite à la flambée des prix des céréales sur le marché mondial a été à l'origine des émeutes, notamment dans la capitale

⁴⁹ Données issues de l'analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité de 2005

EB 2018/123/R.6 Appendix V

B.3. Le foncier

122. Historiquement, les terres de parcours étaient contrôlées grâce aux puits possédés par les tribus : des groupes d'esclaves travaillaient sur des parcelles cultivables aux environs des oasis, alors que les clans traditionnels nobles possédaient les terres. Les questions foncières 50 sont relativement complexes et découlent du mélange des règles traditionnelles et de l'application de la loi foncière de 1986. Traditionnellement, la terre reste la propriété d'une collectivité et ne peut être la propriété exclusive d'un individu. Trois types de relations à la terre sont recensés par Boutillier et Schmitz en 1987 : i) a culture des champs par le maitre de la terre du lignage contrôlant le territoire, ii) les droits de culture en échange d'une redevance et iii) la location des terres contre redevance soit au maitre soit au détenteur du droit de culture.

123. Les conflits entre éleveurs et agriculteurs ont été accentués par les problèmes de sécheresse, poussant les éleveurs à migrer et se rapprocher des points d'eau. Les zones sont définies (couloir de transhumance, zones agricoles, zones pastorales...) mais pas délimitées. A la recherche de points d'eau et de pâturages, les animaux transhumants peuvent divaguer et endommager les terres agricoles avoisinantes. Le développement des périmètres aménagés empêche parfois les éleveurs de faire paitre leurs troupeaux après la récolte, à cause des dommages qu'ils pourraient causer. Ces dernières années, l'application de l'article 18 du Code Pastoral⁵¹ par les autorités administratives a entrainé l'interdiction de mise en défense de zone pastorale par l'implantation de clôture pour éviter les conflits entre acteurs. A ce titre, la sédentarisation des nomades s'est faite sans réelle complémentarité entre l'agriculture et l'élevage et au contraire, les tensions se sont exacerbées autour des couloirs de transhumance, des points d'accès à l'eau, des clôtures des parcelles, etc.

B.4. Les Organisations rurales

- Différentes formes d'organisations rurales existent dans la zone d'intervention : i) la coopérative traditionnelle (familiale ou villageoise), peu fonctionnelle, ii) l'union de coopératives, la base de l'union est le groupement villageois. Rencontrées principalement dans les chefs-lieux, iii) les Associations de Gestion et de Production Oasienne (AGPO), les organisations les plus anciennes et fonctionnelles⁵².
- La gestion des ressources naturelles au niveau local se fait par le biais d'Associations Gestion Locale et Collective (AGLC). Selon le rapport d'évaluation de la GIZ, 43 AGLC sont aujourd'hui présentes sur l'ensemble du territoire. Leur fonctionnement et leur implication au niveau local sont très variables. Les processus de création de ces AGLC sont longs et coûteux mais peuvent offrir d'intéressantes opportunités de développement et d'autonomie des communautés locales.

VIII. Défis environnementaux et climatiques et impacts sur l'agriculture et la transformation rurale

126. L'indicateur de Performance Environnementale (EPI, 2010) classe le pays au 161^{ème} rang sur 163. Cette faible performance est liée à la combinaison de nombreux facteurs. Ces principaux enjeux et opportunités sont identifiés par les acteurs dans le cadre du PANA-RIM et sont confirmés par les acteurs sur le terrain. Plus de 75% du territoire est désertique, c'est l'un des pays sahéliens les plus exposés aux effets de la désertification du fait des masses d'air balayant le pays. Entre 1974 et 2004, 150.000 km² soit 15 % du territoire national, se sont transformés en zone désertique (MEDD, 2012). Ces terres dégradées sont difficiles à réhabiliter. La

37

⁵⁰ http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_6/colloques2/42961.pdf

⁵¹ Article 18 du code pastoral : L'autorité administrative, après avis de l'inspecteur du Développement Rural et de l'Environnement, du Maire de la commune concernée et en concertation avec les organisations locales d'éleveurs et de agriculteurs, peut interdire par arrêté toute mise en défens nouvelle privée ou collective pouvant limiter l'espace pastoral ou l'accès aux ressources pastorales. ⁵² Rapport d'impact du ProlPRAF

disparition de la végétation entraine des mouvements de sables, provoquant une menace d'ensablement à l'échelle de tout le pays.

A. Défis environnementaux et climatiques et leurs impacts sur le secteur primaire

- A.1. Effets du changement climatique
- 127. La Mauritanie contribue peu à l'amplification de l'effet de serre en comparaison avec d'autres pays subsahariens. La Mauritanie a un taux très bas d'émissions de gaz à effet de serre. Une meilleure gestion des forêts encore préservées (surtout en luttant contre le commerce illégal du charbon) et des terres de parcours peut contribuer de façon significative à protéger cette ressource.
- 128. Les travaux du GIEC en 2007 prévoient des changements climatiques dont les impacts seront considérables et affecteront les moyens d'existence des populations rurales les plus vulnérables. Selon les scénarii climatiques53, le climat en Mauritanie évoluera vers :
 - Une baisse du volume annuel des précipitations de 20% selon les régions à 70% dans l'Adrar, par rapport à la situation actuelle, à l'horizon 2100. Cette augmentation de la température et baisse des précipitations s'accompagnerait d'une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes extrêmes de sécheresse et d'inondation et des perturbations de la répartition saisonnière des précipitations. Les modèles de Climate Wizard⁵⁴ indiquent une aridification du pays et de la zone d'intervention dans le Sud du pays. Cette diminution de la pluviométrie de 2,5 mm à 4 mm, se traduira par une augmentation de l'évapotranspiration du fait de l'augmentation des températures.
 - Une élévation du niveau de la mer. Le littoral qui s'étend sur plus de 720 km de côte manifeste déjà par endroit (Nouakchott) sa sensibilité au phénomène d'élévation du niveau de la mer. La nappe affleure sur presque toute l'étendue des surfaces bâties de la Capitale et la plus petite précipitation rend l'évacuation des eaux et l'assainissement en général impossibles
 - L'accroissement de la fréquence et de l'intensité des phénomènes climatiques extrêmes et imprévisibles tels les sécheresses et les inondations sont avérés. Ces phénomènes seront renforcés par la désertification et la déforestation en cours.
- 129. Effets et impacts: La régression continue des précipitations depuis les années 1960 a fortement impacté le climat. Durant cette période, trois grandes sécheresses ont été enregistrées (1984-85, 1991-92 et 2009-2010). Durant ces années, la pluviométrie était inférieure de 35 à 70 % à la moyenne nationale (SSDD, 2017) et le cumul pluviométrique a pu varier de moins de 300 mm/an à 700 mm/an. En conséquence, l'isohyète 100 mm s'est sensiblement déplacé vers le Sud et l'Est⁵⁵. Les cumuls pluviométriques montrent une grande variabilité de la pluviométrie annuelle. En-dessous de 300 mm/an, les activités liées à l'élevage sont fortement impactées. La diminution de la pluviométrie a réduit les superficies favorables aux activités agro-sylvo-pastorales, principalement pluviales. Par ailleurs, la plupart des précipitations se concentrent pendant la saison des pluies, ou les orages isolés sont de plus en plus fréquents, déversent de grandes quantités d'eau sur de courtes périodes, entraînant érosions et inondations⁵⁶.

⁵³ GIEC, 2007

⁵⁴ httw.climatewizard.org

⁵⁵ SSDD, 2017.

⁵⁶ CPND de la Mauritanie, CCNUCC, Paris, Septembre 2015

130. Le profil environnemental de la Mauritanie par le PNUD⁵⁷ montre que: i) la température annuelle moyenne a augmenté de 0.9°C depuis 1960, soit un taux moyen de 0.19°C par décennie, et que ii) le taux d'augmentation est plus rapide durant la saison chaude et sèche (Avril, Mai Juin), il est de 0.34°C par décennie. Ces modifications climatiques ont considérablement bouleversé l'organisation du secteur agricole et de l'élevage avec, pour conséquence, une forte migration vers le sud, une sédentarisation des nomades en zones humides et un exode rural vers les centres urbains. Ceci a engendré de nombreux effets dont l'émergence de conflits quant à l'occupation de l'espace et la répartition des ressources.

- 131. Les impacts du changement climatique sur les ressources en eau seront significatifs et se traduiront par une baisse générale des ressources en eau de l'ordre de 10 à 15%, avec pour conséquence, un dérèglement du régime des oueds et une réduction de la capacité de remplissage des barrages à cause des précipitations concentrées et l'envasement accéléré des barrages par érosion hydrique dans les bassins versants fortement dénudés. Cependant, les cumuls de pluie ne vont pas varier significativement à horizon 2030 et il n'est en conséquence pas attendu d'évolution majeure des ressources existantes.
 - A.2. Défis et opportunités pour les secteurs de l'agriculture et de l'élevage
- 132. Causes: Du fait des sécheresses des quatre dernières décennies, les zones climatiques sahariennes et sahéliennes ont progressé vers le Sud. En conséquence, les surfaces agricoles et pastorales se sont réduites, provoquant le déplacement des éleveurs et des agriculteurs vers des zones plus favorables à leurs activités. Cela a induit une pression accrue sur les ressources naturelles et participé au renforcement des inégalités et des discriminations. Ainsi, les aléas climatiques affectent directement la productivité de secteur de l'agriculture et de l'élevage. Couplés à la volatilité des prix de marché, ils induisent une insécurité alimentaire et nutritionnelle. L'érosion sur les parcelles agricoles se traduit par la formation de glacis, sols latérisés, impossibles à travailler. Dans ces cas, les producteurs se déplacent à la recherche de parcelles plus propices, au détriment de la restauration de la fertilité des sols. L'eau est la ressource la plus précieuse pour les agriculteurs et les éleveurs, comme le montre la matrice de vulnérabilité du PANA-RIM.
- 133. Effets: Il est difficile d'estimer les effets de la dégradation de l'environnement et du changement climatique sur l'agriculture. Cependant, les effets suivants ont été observés sur les différents systèmes de culture :
 - Cultures pluviales: diminution des superficies, rendements plus aléatoires, culture essentiellement dans les bas-fonds (plus d'eau et meilleure rétention).
 Défis/risques: ensablement continu, épuisement de la fertilité, érosion hydrique initiale;
 - Cultures de décrues : diminution des superficies, diminution de la période d'inondation, baisse des rendements, abandon des cultures à haut rendement (sorgho). Défis : se tourner vers l'irrigation pour les petits producteurs ;
 - Cultures oasiennes : diminution de la productivité du fait de la baisse de la nappe phréatique (utilisation de motopompe). Défis/risques : ensablement des palmeraies, épuisement de la nappe, développement de la production de légume qui ne trouve pas de débouchés.
 - Elevage extensif : dégradation continue des parcours naturels générant de vastes étendues dénudées soumises à l'érosion éolienne et hydrique, perdues pour le pâturage.
- 134. Les terres agricoles et pastorales sont fortement impactées par l'érosion éolienne et hydrique du fait de l'accroissement de l'exploitation par des pratiques culturales

57 McSweeney, C , M. New, and G. Lizcano. UNDP Climate Change Country Profiles. Mauritanie

extensives (pâturage, mise en culture répétée). Cette plus forte pression anthropique ne laisse plus le temps à l'agrosystème de régénérer sa fertilité. La promotion de pratiques communautaires telles que les cordons pierreux et diguettes par les projets a permis de rétablir la fertilité de certaines zones. L'impact est cependant limité aux zones d'intervention des Projets du Gouvernement et des ONG et par l'appropriation de ces techniques par les communautés.

- 135. Impacts: Les impacts sur l'agriculture et l'élevage se traduiront par une aggravation de la situation actuelle, marquée par la perte de productivité des cultures et du cheptel. Des nouvelles formes d'agriculture et d'élevage se développeront (irrigation plus économe, élevage péri-urbain, intégration culture-élevage). Cependant, tous les agriculteurs et éleveurs vulnérables n'auront pas les moyens de s'adapter (incidence de la pauvreté forte au sein de ces populations rurales, amplifiée par l'absence d'accès aux services de base, éducation, eau, santé et électricité). La rareté et la dégradation des points d'eau, couplée au réchauffement global et à la diminution de la biomasse, impacteront la sécurité alimentaire, déjà très fragile.
- A.3. Défis et opportunités pour le secteur de la pêche continentale et maritime
- 136. Le secteur de la pêche subit les effets du changement climatique. La perception de ces effets se fait à travers le suivi des paramètres physico-chimiques des eaux de l'océan et de la biodiversité marine. Selon le PANA-RIM, l'élévation de la température de la surface de l'eau et l'appauvrissement de la teneur en oxygène pourrait induire une migration des espèces pélagiques vers le Nord. Des espèces envahissantes vont se développer (méduses, etc).
- 137. Les infrastructures marines (ports, débarcadères) sont menacées par la montée du niveau de l'océan et l'érosion côtière. Ce phénomène sera accru par les tempêtes plus fréquentes. Cela induira: (i) la baisse de la production, (ii) la variation des paramètres physico- chimiques, (iii) des problèmes de pollution (pesticides) du fleuve Sénégal, (iv) l'ensablement des mares et des plans d'eau.
- A.4. Défis et opportunités pour le secteur forestier
- 138. La presque totalité des superficies des massifs forestiers est actuellement occupée à des fins agricoles ou dans un état de dégradation avancée. En chiffres, 68,9 % des forêts ont été dégradées pour atteindre une superficie actuelle de 4 706 000 ha ; actuellement 15 000 hectares par an sont dégradés (FAO, 2015). Cette dégradation du couvert végétal menace les moyens de subsistance des ménages les plus vulnérables par la raréfaction des ressources notamment le bois de chauffe, le fourrage et les produits forestiers non ligneux. La Mauritanie compte près de 320 zones humides continentales d'environ 320 000 ha, principalement localisées dans les parties sud et sud-est du pays. Ce sont des zones inondées d'eau douce, situées en domaines alluvial ou lacustre, à caractère permanent ou temporaire (Greco, 2002).
- 139. Causes: Le défrichement anarchique dans la vallée du fleuve, le surpâturage, les prélèvements pour le charbon et le bois de chauffe et les feux de brousse contribue aussi à la dégradation des couverts forestiers. La production de charbon et les prélèvements de bois couvrent environ 75 % de la consommation nationale en énergie domestique⁵⁸. Pour illustrer ce phénomène de dégradation des écosystèmes, il est intéressant de reprendre l'analyse du Centre de Suivi Ecologique sur le Processus de désertification dans la basse vallée et le delta du fleuve Sénégal (Kane A., 2003). La savane et la steppe arbustive ont fortement diminuée pour laisser place à une savane arbustive, les affleurements rocheux et cuirasse ont augmenté de 85 % ainsi que la superficie des sols nus inondables (+101 %); la quantité d'eau permanente et temporaire a augmenté du fait des barrages et autres

⁵⁸ Rapport National, MEDD, Forets, pâturages et changement climatique en Mauritanie

aménagements, induisant une augmentation de l'agriculture irriguée (+310 % de cultures irriguées et 14% de cultures pluviales). Ces modifications ont profondément modifié l'écosystème de la basse vallée et du delta de par la déforestation et le développement de végétation aquatique (dont le développement d'espèces envahissantes).

- 140. De plus, les zones humides, souvent cultivées, sont des milieux dont l'équilibre est précaire et ne peuvent plus remplir leur rôle une fois qu'elles sont dégradées.
- 141. Effets/impacts: La déforestation est la forme la plus visible des manifestations des changements climatiques sur les écosystèmes terrestres en Mauritanie. De plus, le cordon dunaire du littoral connait une dégradation et une déstabilisation importante suite à l'exploitation anarchique du sable utilisé par le secteur de construction qui est en plein essor. Ceci augmente aussi le transport du sable par le vent et représente un risque fort de salinisation des sols et aussi des nappes par l'intrusion de la mer. Des efforts nationaux et locaux ont été fait à travers les campagnes de reboisement, la lutte antiérosive, les pares-feux et les campagnes d'ensemencement aérien). La société civile s'est investie dans les projets de reboisement. En conséquence, cette tendance à la désertification s'est ralentie. Malgré la surexploitation des ressources forestières par les populations pour satisfaire leurs besoins en énergie domestique, les écosystèmes forestiers ont développé des mécanismes d'adaptation qui sont aujourd'hui déstabilisés par le changement climatique. Ainsi, le REPSAHEL qualifie le risque de désertification du pays à 100%.
- 142. La dégradation des terres représente un défi en matière de diversité biologique. Un nombre d'espèces végétales sauvages endémiques sont menacées. Pourtant elles jouent un rôle essentiel pour la sécurité alimentaire et le développement futur de l'agriculture. Cette menace s'applique également aux semences des espèces cultivées, avec un fort risque de perdre les souches locales, rustiques et résistantes

A.5. Le cadre institutionnel

- 143. La Mauritanie s'est engagée pour devenir partie prenante de nombreux accords internationaux visant la protection de l'environnement, notamment à travers sa contribution à l'Accord de Paris, adopté en 2015, confirme l'objectif de maintenir le seuil d'augmentation de la température au-dessous de 2°C et se fixe de tendre vers 1,5°C d'augmentation. Les plus importantes sont les suivantes:
 - La convention cadre des Nations Unies sur les Changement climatiques (CCNUCC) et Protocole de Kyoto et Accord de Paris ;
 - La Convention des Nations Unies sur la Diversité biologique (CNUCBD);
 - La Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULCD) ;
 - Convention de RAMSAR relative aux Zones humides d'importance Internationale;
 - Convention de Bonn sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) ;
 - La Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants ;
 - La Convention de Rotterdam sur les pesticides et les produits chimiques interdits.
- 144. Au niveau national, cet engagement se traduit par des efforts importants pour modifier les textes juridiques nationaux et élaborer des stratégies et des plans d'actions pour la mise en œuvre des engagements internationaux. La Mauritanie a élaboré en 2001 un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) à l'horizon 2015. Il constitue le plan de développement du pays à moyen et à longs termes pour l'éradication de la pauvreté. Ce cadre prend en compte les questions d'environnement et de développement durable, notamment la recherche de la

valorisation du capital naturel comme bien économique et l'importance accordée à la gouvernance environnementale.

- 145. Le Gouvernement Mauritanien a approuvé en 2016 la « Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP 2016-2030). Cette stratégie est alignée sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). Il s'agit, au terme des 15 prochaines années, de créer les conditions favorables pour une croissance forte et durable à travers la diversification et la promotion des filières à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre comme la pêche, l'élevage et l'agriculture. Elle prévoit notamment une politique intégrée de conservation, de gestion et d'exploitation durable des écosystèmes marin, terrestre et aérien.
- 146. Spécifiquement pour le secteur agricole, le Programme National de Développement du Secteur Agricole (PNDA), à l'horizon 2025. Les objectifs stratégiques sont l'augmentation de la production nationale à améliorer de façon substantielle la balance commerciale alimentaire par le passage de son statut déficitaire à équilibré à travers la production nationale.
 - Les textes spécifiques relatifs à l'environnement et aux ressources naturelles
- 147. La Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) et son plan Plan National pour l'Environnement et le Développement Durable (PNEDD). Une seconde SNDD et son Plan opérationnel pour la période 2017-2030 sont en cours de finalisation et d'adoption. Il vise notamment à prendre en compte les tendances et enjeux environnementaux actuels du pays et à mettre la stratégie en cohérence avec les nouvelles orientations politiques au niveau national et international (notamment les ODD et l'Accord de Paris). L'objectif spécifique de la stratégie vise la valorisation des ressources naturelles durable et résiliente au changements climatiques au profit des pauvres, l'utilisation écologiquement rationnelle des services écosystémiques et des ressources naturelles et une politique intégrée de conservation, de gestion et d'exploitation durable des écosystèmes marin, terrestre et aérien est mise en place.
- 148. Le Deuxième Plan d'Action National pour l'Environnement (PANEII) 2012-2016 a notamment permis la création du « Conseil National Environnement et Développement (CNED) » a été créé, placé sous la tutelle du Premier Ministre, pour une meilleure prise en des dimensions intersectorielles. Le CNED est doté d'une légitimité politique, institutionnelle, légale et règlementaire.
- 149. Le Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA-RIM). Le PANA-RIM, adopté en 2004, vise à identifier les solutions pertinentes en matière d'adaptation aux changements climatiques actuels et futures et à constituer le levier à une dynamique de financement des actions prioritaires. Pour l'agriculture, il préconise en particulier, l'amélioration des techniques culturales et l'introduction de nouvelles variétés résistantes, la promotion des techniques d'irrigation économe en eau, la contribution à la connaissance des eaux de surface, l'appui à une meilleure surveillance des réseaux piézométriques des nappes ; pour l'élevage, le développement des cultures fourragères et l'introduction de nouvelles espèces, l'aviculture familiale et les blocs nutritionnels. Ces préconisations sont des activités qui sont prévues dans le PASK II⁵⁹.
- 150. La stratégie nationale sur la diversité biologique (SNDB) veut à la fois contribuer à la résolution des problèmes environnementaux nationaux et répondre aux objectifs de la convention internationale sur la diversité biologique. Le programme d'Action Nationale de Lutte contre la Désertification (PAN-LCD). Adopté en 2001, le PAN-LCD a pour objectif d'atténuer les effets néfastes de la sécheresse, pour la mise en œuvre de sa stratégie concertée visant à permettre aux populations locales, ONG, organisations communautaires de base et collectivités

50

⁵⁹ Projet du FIDA en cours

locales d'améliorer leurs méthodes de gestion des ressources naturelles. A cela s'ajoute la Déclaration Politique de l'Environnement et du Développement Durable (DPEDD) de 2011, la Stratégie Nationale de Conservation des Zones Humides en Mauritanie et enfin la Stratégie et Plan d'Action de mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte en Mauritanie

- 151. Au niveau national, trois ministères sont principalement impliqués sur les questions de développement rural et de gestion des ressources naturelles. Le Ministère du Développement Rural (MDR) traite du développement rural, de l'agriculture et de l'élevage. Au niveau déconcentré, le MDR fonctionne à travers les délégations régionales pour l'agriculture qui sont basées dans la ville principale des wilayas.
- 152. La gouvernance environnementale est du ressort essentiellement du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). Des progrès significatifs ont été enregistrés en particulier par rapport aux aspects normatifs et programmatiques de la gouvernance environnementale et la veille sur le changement climatique. Cependant, les agents déconcentrés n'ont pas les moyens d'assurer leurs fonctions. Ainsi, le déficit d'information et de connaissance des bonnes pratiques (haies vives, restauration de la fertilité des sols, manque de données climatiques) se fait lourdement sentir. Dans ce cadre, il est difficile de faire le lien entre le niveau local et le niveau national pour institutionnaliser les mesures de prévention des risques et d'adaptation. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) est chargé des questions de la mobilisation des ressources en eau de surface et du suivi du cycle météorologique et hydrologique à travers la Direction de l'Hydrologie et des Barrages.
- 153. La gouvernance locale est insuffisante et ne permet de connaître l'état de dégradation de l'environnement précisément et de mettre en œuvre des mesures appropriées⁶⁰. Les actions en cours du Projet RIMRAP s'attachent au développement des plans de développement communaux (PDC). L'approche de GDRN à travers la mise en place des AGLC (37 wilayas), a été une expérience relativement probante mais qui dépend fortement de la volonté des communautés et de leurs représentants. Le manque de système de suivi, de planification et de capacités locales constitue une contrainte majeure à l'adaptation des systèmes de production aux changements climatiques.

A.6. Le cadre réglementaire

- 154. Un ensemble de lois, adoptées dans les années 2000, visent le renforcement de la protection et la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles :
 - Le Code pastoral (2003) (Loi N° 2000-044). Il s'intègre dans un objectif stratégique portant sur la préservation et la promotion du potentiel pastoral dans une dynamique d'ensemble du développement rural et cela sur la base des principes suivants : i) la préservation de la mobilité pastorale ; ii) la garantie aux éleveurs de l'accès libre aux ressources pastorales et de leur utilisation, iii) la prise en compte des intérêts pastoraux dans toute action d'aménagement de l'espace pastoral ; et iv) la constitution des espaces pastoraux protégés dans le sens d'un domaine public.
 - Le code de l'Eau (Loi 2005-030). Adopté en 2005, il met l'accent sur la protection qualitative et quantitative des ressources en eau et l'amélioration des conditions d'assainissement. Il souligne la nécessité d'une gestion intégrée, durable et équilibrée des ressources en eau.
 - Le code de l'Environnement constitue le référentiel de base en matière de protection et de la gestion de l'environnement en Mauritanie. Les activités

⁶⁰ http://www.fao.org/docrep/013/al564F/al564F.pdf

⁶¹ Projet de Renforcement Institutionnel en *Mauritanie* vers la Résilience Agricole et Pastorale (RIMRAP) du fond de Développement Européen.

susceptibles d'avoir des effets sensibles sur l'environnement, sont soumises à une autorisation préalable du Ministre de l'environnement et du Développement Durable. Cette autorisation est accordée sur la base d'une étude ou d'une notice d'impact environnemental. Le Décret 2007-105 relatifs à l'étude d'impact sur l'environnement définit la procédure des études d'impacts et catégorise la nature des études et classifie la magnitude de l'impact. La catégorie A pour les activités soumises à une étude d'impact sur l'environnement et Catégorie B, activités soumises à une notice d'impact sur l'environnement62.

- Le code Forestier (loi 97-07du 20 janvier 1997). Il a été adopté en 1997, pour tenir compte des dispositions de l'UNCCD en insistant sur la nécessité d'impliquer les populations dans la gestion des ressources naturelles afin de garantir leur durabilité.
- Le code de la chasse et protection de la nature (Loi 97-06 du 20 janvier 1997). Cette loi fait référence au cadre référentiel de la protection de la faune en Mauritanie.
- 155. Ces textes ont pour objet d'intégrer les préoccupations environnementales dans les politiques sectorielles. Les limites à ceux-ci sont leur application aléatoire, surtout pour le code pastoral et le code de l'élevage. Cela conduit au manque de gestion rationnelle des ressources et au manque de structuration et d'opérationnalité des organisations socioprofessionnelles

IX. I dentification de l'impact, évaluation et enseignements tirés des programmes du FIDA

- A. Opportunités pour renforcer la résilience des moyens de subsistance des ruraux face aux changements climatiques
- 156. Malgré la forte tendance à l'urbanisation, (41% de la population reste estrurale), l'agriculture est la principale source d'emploi et de création de revenu ; la population rurale est la plus vulnérable face aux chocs et aléas, qu'ils soient climatiques, économiques ou sociaux. A travers ce COSOP, il est essentiel de poursuivre la dynamique des actions financées par le FIDA, dans l'optique de développer le secteur rural, son autonomie et sa résilience face aux impacts négatifs du changement climatique.
- 157. Face à l'aridité du climat et le phénomène de désertification, les paysans et les éleveurs ont développé des stratégies d'adaptation. L'effet le plus visible a été les migrations vers le Sud, fruit de la tradition nomade, réaction millénaire et stratégique des populations sahéliennes à la variabilité pluviométrique et à la pénurie de pâturages. Au niveau local, cette adaptation de déplacement se remarque également au niveau agricole par la valorisation de nouvelles zones de cultures de bas-fond, délaissant les terres ancestrales dégradées.
- 158. Les principales pratiques traditionnelles d'adaptation sont:
 - les pratiques locales de maîtrise des ressources en eau (culture des zones humides, les diguettes de courbes de niveaux pour retenir les eaux de ruissellement),
 - l'observation des cultures pour déterminer la résistance au stress hydrique (largeur des pieds, évaluation de visu du niveau d'eau dans le sol)
 - le défrichage et l'extension des surfaces de culture pour compenser les baisses de rendement (au détriment de la fertilité des sols)

Notice d'impact sur l'environnement : La notice d'impact sur l'environnement est une forme allégée de l'étude d'impact sur l'environnement à laquelle sont assujettis les projets de la catégorie B tels que prévus à l'article 4 du présent décret.

⁶² Etude d'Impact sur l'Environnement : le document requis dans les conditions établies par le présent décret et par toute autre réglementation en vigueur, permettant d'apprécier, d'évaluer et de mesurer les effets directs, indirects et cumulatifs à court, moyen et long termes sur l'environnement de tout projet soumis à la procédure y relative.

- la coopération entre agriculteurs et éleveurs
- la diversification par le choix de cultures complémentaires (maraichage) ou d'élevage
- la diversification des sources de revenus à travers des secteurs économiques autres que la production agricole pour faire face à l'imprévisibilité des récoltes;
- les déplacements/migrations de l'aménagement d'un points d'eau
- l'émigration temporaire professionnelle pendant les périodes de faible pluviométrie ou de sécheresse pour compenser la baisse des revenus agricoles.
- 159. Les éleveurs compensent la perte des pâturages par des aliments concentrés en complémentation de l'alimentation naturelle de l'animal, modifient la conduite du troupeau en zone péri-urbaine, et sélectionnent les races productives. Une partie des éleveurs s'est déjà tournée vers l'agro-pastoralisme, et devrait continuer à le faire. Pour les autres, la mobilité restera leur stratégie principale, à condition qu'elle soit mieux accompagnée tant sur le plan national, régional que local.
- 160. L'Etat intervient sur le terrain en conseillant des i) itinéraires techniques améliorés précisant les dates de semis, la promotion de semences de qualité (semences distribuées mais non multipliées), ii) amélioration de la mobilisation de l'eau à travers des forages d'eau, l'aménagement d'ouvrages de retenue pour la décrue, les aménagements en maîtrise de l'eau et (iii) la lutte contre la dégradation des sols.
- 161. Cependant, les stratégies actuelles montrent leurs limites, avec la surexploitation des ressources dans les zones propices à l'agriculture et l'élevage du Sud ; dans l'état actuel des choses, ces stratégies de migrations et de surexploitation des ressources naturelles ne sont pas des modèles viables.
- 162. Il est crucial de prendre en compte les enjeux des pressions sur les ressources naturelles et sur les ressources en eau, de remédier aux goulots d'étranglement des secteurs de l'agriculture et de l'élevage et enfin de développer une stratégie intégrée de gestion des ressources naturelles. La République Islamique de Mauritanie a pris conscience des enjeux environnementaux et des changements climatiques sur le territoire, pris un rôle actif dans l'adhésion aux conventions internationales et développé des stratégies et plans d'actions en particulier le PANA-RIM et le SSDD.
- 163. Il est important que des mesures concrètes et opérationnelles soient mises en place pour atténuer les changements climatiques. En complément de l'amélioration de la compétitivité des filières et de l'augmentation des revenus, il est nécessaire de mettre en place une gestion intégrée des ressources naturelles qui visent: i) l'adoption et la dissémination de pratiques agricoles de gestion des ressources naturelles, principalement la gestion de l'eau, ii) le soutien aux mécanismes de concertation mis en œuvre comme stratégie locale d'adaptation aux changements climatiques, iii) une stratégie de communication ciblée sur les changements climatiques et les enjeux environnementaux et iv) un système d'information agroenvironnemental et de suivi environnemental et climatique.
- B. Comparaison des coûts et avantages des autres solutions envisageables en termes d'environnement/d'adaptation
- 164. La Revue des dépenses publiques dans le secteur de l'environnement et du développement durable de 2012 montre que le secteur de l'environnement est parmi les secteurs les moins dotés : sur la période 2003-2010, les investissements alloués au secteur ont varié entre 0,16% et 2,63% de l'investissement global de l'Etat. Les dépenses exécutées de lutte contre les changements climatiques63 sont restées relativement faibles, représentant en moyenne annuelle 0,8% des dépenses totales

⁶³ Revue des dépenses publiques sur les changements climatiques en Mauritanie, gouvernement, UNPEI, 2014

de l'Etat. Un investissement en 2012 de 36,5 millions de USD, soit 2,5% du budget de l'Etat.

- 165. Pourtant, l'évaluation des coûts de la dégradation ou de la mauvaise utilisation des ressources naturelles en Mauritanie⁶⁴ en 2008 estime une perte de plus de 14% de la richesse nationale (PIB) correspondant à une perte directe de 33 937,5 millions d'UM (soit 192,2 millions de USD) et une perte indirecte liée aux effets sur la santé de 6 184,6 millions d'UM (soit 23,4 millions de USD). D'après ces estimations, les coûts de la dégradation des ressources naturelles est bien plus importante que le montant alloué au secteur de l'environnement et du développement durable.
- 166. Depuis 1980, le FIDA a financé 13 projets et programmes en Mauritanie pour un coût total de 291,1 millions de dollars, dont 115,1 millions de dollars octroyés sous la forme de dons ou de prêts concessionnels
- C. Enseignements tirés des expériences de l'exécution des programmes du FIDA, du gouvernement et des partenaires
- 167. Un certain nombre d'enseignements peuvent être relevés des programmes et des projets du FIDA, du gouvernement et de ses partenaires. En ce qui concerne le FIDA, le Projet de Lutte contre la Pauvreté dans l'Aftout Sud et le Kara Koro PASK II (activités débutées en 2014-2019) et le programme de Lutte contre la Pauvreté Rurale par l'Appui aux Filières (ProLPRAF, achevé en 2016) permettent d'appréhender un certain nombre d'enseignements. En 2017, un nouveau Projet de Développement des Filières Inclusives (PRODEFI) a démarré pour une durée de 8 ans.
- 168. L'insécurité alimentaire est un problème structurel dans le triangle de la pauvreté et plus globalement dans la sous-région. Selon les données de l'enquête du ProlPAF, 46% des ménages ont connu une période de disette plus ou moins longue durant les 12 derniers mois. La situation est plus préoccupante pour les populations de l'Assaba (77%), le Brakna (57%) et dans une moindre mesure au Hodh El Gharbi (50%) et au Gorgol (40,7%). Elle est liée aux périodes de soudure entre deux récoltes et aux niveaux de récolte éminemment dépendants des conditions météorologiques ou d'éventuelles invasions acridiennes.

169.

- e secteur rural est porteur d'emploi, notamment pour les jeunes et les femmes. Cependant, pour que ceux-ci se saisissent des opportunités et puissent retirer des activités agricoles et pastorales un revenu suffisant, il est nécessaire d'investir dans la formation et dans des chaines de valeur porteuses et inclusives (par exemple l'aviculture et le maraichage). L'appui aux filières se doit de prendre en compte les enjeux environnementaux et du changement climatique pour toutes les activités, dans l'objectif de sécuriser les moyens de production (économie des ressources en eau par des systèmes d'irrigation innovants, promotion de sources d'énergie décarbonnées, la gestion plus durable et qualitative du fourrage et des produits forestiers non ligneux, poulaillers à système de refroidissement et aération, ombrières pour les pépinières précoces, semences adaptées).
- 170. La dégradation continue des ressources naturelles, principalement du fait de la désertification et de l'exploitation inadaptée des ressources naturelles. Cela influe sur la capacité de régénération des écosystèmes et sur les systèmes agraires. Cette dégradation et le fort risque de désertification entraine une forte vulnérabilité au CC. Elle se matérialise sur le plan physique et agrobiologique par des sécheresses récurrentes, irrégularité des pluies, la perturbation dans la durée des différentes saisons de l'année, les périodes de semis, la disparition des points d'eau temporaires, la dégradation des terres et la désertification, la disparition progressive de la biodiversité, la baisse des rendements, la modification du système fourrager.

4

⁶⁴ Evaluation des coûts de la dégradation ou de la mauvaise utilisation des ressources naturelles en Mauritanie, UNPEI, 2008.

Cette vulnérabilité implique des conséquences sur le plan social dont l'effritement du tissu social, la perte de confiance et la méfiance réciproque entre et au sein des communautés.

- 171. La coordination intersectorielle reste limitée malgré le mécanisme de coordination mise en place par le PASK II pour prendre en compte les objectifs d'adaptation dans les investissements.
- 172. Les petits aménagements au niveau communautaire et les bonnes pratiques de conservation des eaux et des sols (CES/DRS, cordons pierreux, diguettes filtrantes, seuil en gabion, zaï agricole, les microsystèmes d'irrigation, les systèmes de captage, exhaure et distribution d'eau) montrent que ces aménagements à moindre coût permettent une meilleure infiltration de l'eau et de limiter l'érosion. Un enjeu complémentaire est la valorisation de ces périmètres limitée par la nécessité de protection de ces zones au regard de la divagation animale. L'aménagement de stations d'hydraulique pastorale le long des couloirs pastoraux, permet de réduire les efforts du cheptel en diminuant les distances à parcourir entre les points d'eau, tout en assurant les moyens de subsistances des communautés riveraines et en diminuant les pertes de cheptel.
- 173. L'introduction du warrantage (ou crédit stockage) a bien fonctionné, 70% des petits producteurs ont bénéficié d'un crédit pour la première foi. Il a permis de réduire la pression subie en période de soudure et de couvrir une partie de leurs besoins en céréales
- X. Recommandations visant à améliorer la capacité d'adaptation face à l'environnement et aux changements climatiques dans les secteurs de l'agriculture et du développement rural
- A. Analyse des orientations stratégiques du COSOP
- 174. Lutter contre la dégradation de l'environnement et en particulier de la désertification, est indispensable pour que la sécurité alimentaire puisse être atteinte. Il est nécessaire que les trois ministères impliqués travaillent conjointement atteindre les objectifs de la SCAPP quant à la gestion intégrée des écosystèmes et une croissance durable, et permettre une meilleure adaptation aux effets des changements climatiques et plus globalement, à concourir au développement du pays.
- 175. Les sécheresses et la perte du couvert végétal du pays menacent les moyens d'existence des populations rurales les plus vulnérables, les moins aptes à rebondir face aux chocs. Les défis sont importants pour que les activités agro-pastorales puissent à la fois apporter un revenu décent et contribuer à la protection et au renouvellement des ressources naturelles. Il est crucial que le nouveau COSOP poursuive les actions entreprises en faveur d'une gestion raisonnée des ressources naturelles et puisse aller plus loin dans l'appui des autorités locales et nationales et leurs capacités à répondre aux crises climatiques et alimentaires.
- 176. Les objectifs stratégiques du FIDA sur la période 2016-2018 étaient les suivants:
 - OS 1 : Lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle par la promotion de modèles de production compétitifs, respectueux des ressources naturelles et adaptés au changement climatique.
 - OS 2 : Renforcer les institutions représentant les ruraux pauvres.
 - OS 3 : Soutenir le développement de l'approche filière inclusive en accompagnant la concertation entre acteurs.
- 177. Le premier objectif stratégique prenait en compte les enjeux de gestion des ressources naturelles, notamment à travers la mise en œuvre du PASK II. Le projet

a choisi une approche d'aménagement intégrée des bassins versants. Appliqué à l'eau, le bassin versant est délimité par les lignes de partage des eaux, se dirigeant vers un même exutoire. Une gestion intégrée de l'eau doit tenir compte de ce qui se passe en amont et en aval. Les aménagements ont pour but de mobiliser les eaux de surface, de protéger et de restaurer les sols, de réduire l'érosion et le ravinement et d'éviter l'ensablement des bas-fonds. In fine, l'objectif des aménagements est d'étendre les superficies cultivables et de sécuriser la production agricole.

- 178. Le précèdent COSOP accordait déjà une attention soutenue à gestion durable des ressources naturelles et à l'adaptation aux changements climatiques à travers le PASK II (38,4 millions de dollars US, dont un financement FEM de 3,5 millions de dollars US) pour l'amélioration de la fertilité des sols, la provision de semences résistantes, la diversification des sources d'énergie, la lutte contre les feux de brousse, l'aménagement des périmètres pastoraux.... Le PRODEFI 945,2 millions de dollars US) bénéficie également d'un financement ASAP à hauteur de 6 millions de dollars US, pour les activités d'adaptation des filières aux changements climatiques par l'introduction de systèmes d'irrigation moins consommateurs d'eau, l'utilisation d'énergie solaire et la gestion améliorée des ressources naturelles.
- 179. La stratégie choisie pour ce nouveau COSOP est un renforcement et une mise à l'échelle des activités, dont les objectifs stratégiques sont similaires, à l'exception de l'OS 2 incluant l'accès aux services de base, conformément aux objectifs de la SCAPP. Ils sont ainsi formulés:
 - OS 1: Promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle par la diffusion et la mise à l'échelle de modèles de production et de gestion environnementale compétitifs, respectueux des ressources naturelles et adaptés au changement climatique.
 - OS 2: Renforcer les institutions représentant les ruraux pauvres et l'accès aux services sociaux de base.
 - OS 3: Soutenir le développement de l'approche filière inclusive en accompagnant la concertation entre acteurs.
- 180. La mise à l'échelle est pertinente avec un focus sur les régions agro-pastorales les plus pauvres. Le ciblage géographique du nouveau projet PROGRES sur les bassins de production ciblés par PRODEFI représente un fort intérêt par l'intégration de l'appui aux filières et des activités de gestion durables des eaux et des sols..
- 181. De plus, le COSOP est aligné avec les stratégies nationales et les plans de développement. Les projets en cours (PASK II et PRODEFI) incluent un certain nombre d'activités d'adaptation aux changements climatiques, conseillées par le PANA-RIM: i) l'amélioration des techniques culturales et l'introduction de nouvelles variétés résistantes, ii) la promotion des techniques d'irrigation économe en eau, iii) la contribution à la connaissance des eaux de surface, iv) l'appui à une meilleure surveillance des réseaux piézométriques des nappes, v) le développement des cultures fourragères et l'introduction de nouvelles espèces, vii) l'aviculture familiale et viii) les blocs nutritionnels.

B. Proposition d'actions prioritaires pour le nouveau COSOP

- 182. Les différentes vulnérabilités institutionnelles, structurelles, sociales et environnementales peuvent susciter des révoltes sociales, et encourager des revendications pour une meilleure gouvernance du niveau local au niveau national. En effet, la pauvreté rurale et la pression démographique, combinées au faible accès aux services de base, aux capacités institutionnelles limitées, et aux risques climatiques sont des vecteurs de fragilité pour le pays. Le programme-pays doit rechercher des solutions à cette vulnérablité par :
- 183. le développement de synergies avec les autres interventions en opérationnalisant le cadre de concertation sur le développement rural au niveau local

et national et en jouant davantage sur la complémentarité des appuis institutionnels menés par d'autres initiatives et partenaires du développement.

- 184. l'approche programmatique. Cette approche permettra de faire le lien entre les bassins de production et les marchés grâce à l'approche-filière (PRODEFI), en améliorant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ruraux pauvres par une gestion durable des eaux et des sols et en leur garantissant un accès aux services de base (notamment l'eau).
- 185. l'approche participative et inclusive. Tous les investissements doivent être introduits sous le spectre d'une approche participative, permettant d'intégrer les besoins des populations les plus vulnérables et de les responsabiliser pour leur gestion et leur maintenance. A ce titre, les outils participatifs déjà développés (Diagnostics territoriaux, ententes foncières) doivent être généralisés à l'ensemble de la zone d'intervention. Les Cadres de Concertation Communautaires (CCC), composés et dotés d'une légitimité légale, jouent le rôle d'interface entre les autorités communales et les communautés bénéficiaires des interventions du projet.
- 186. En matière de changement climatique, les interventions doivent porter sur la gestion des terres et limiter l'érosion hydrique des sols, favoriser la réalimentation des nappes souterraines, l'installation des brises-vents, la réduction de l'impact des inondations et des sècheresses, et enfin la limitation de l'ensablement des dépressions alluvionnaires.
- 187. Le nouveau COSOP renouvellera les engagements du FIDA et du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie pour adresser les priorités nationales de gestion durable des ressources naturelles, d'adaptation/mitigation des effets du changement climatique et de l'équité sociale dans les zones rurales du projet PRODEFI. Cette étude recommande que le nouveau COSOP considère :
 - Le renforcement et la mise à l'échelle des activités retenues du PASK II sur l'ensemble de la zone d'action du PRODEFI, pour que les activités d'appui aux filières pour augmenter les revenus, aille main dans la main, avec les activités de gestion des ressources naturelles, d'adaptation au CC et de concertation communautaire sur les bassins de production;
 - La lutte contre la désertification et la dégradation des terres (reforestation, CES/DRS, protection des aménagements, appui durable aux PNFL, pare-feu, promotion des énergies décarbonées);
 - l'investissement dans la réhabilitation des surfaces exploitables et non exploitées, notamment en raison de la dégradation liée aux techniques d'irrigation ;
 - L'accès à l'eau pur différents usages en favorisant la gestion intégrée des ressources en eau et sa gestion concertée, pour les ménages, pour l'agriculture et l'élevage par la mise en œuvre de techniques innovantes et économes ;);
 - Le renforcement du sous-secteur ressources énergétiques renouvelables (miniréseaux hybrides, pompe solaire, éoliennes de pompage. renforcer son dispositif de suivi du climat pour davantage organiser l'effort d'atténuation attendu de chacun des secteurs de son développement, de poursuivre son programme de développement des énergies renouvelables, et de valoriser ses réserves de gaz liquéfié via la génération électrique;
 - L'identification des appuis des autres partenaires de financement quant à l'adaptation aux changements climatiques, le renforcement des capacités des ministères au niveau décentralisé et les systèmes d'alerte précoce/système d'information sur les risques climatiques;
 - L'amélioration de la gouvernance (renforcement des capacités institutionnelles et humaines, promotion de la transparence, etc) pour promouvoir une agriculture durable, inclusive et résiliente au CC;
 - La mise en œuvre d'un système de suivi agro-environnemental pour développer des outils opérationnels d'aide à la décision pour les communautés (carte des risques climatiques, état de la ressource en eau, de la dégradation des terres de

la communauté, enjeux spécifiques), et communiquer ses outils pour informer le dialogue politique.

- C. Propositions d'activités pour accéder à d'autres sources de financements
- 188. Le programme-pays du FIDA ne peut, à lui seul, prendre en compte l'ensemble des priorités gouvernementales en termes d'environnement, de priorités sociales et d'adaptation aux changements climatiques. Le Fond pour l'Environnement Mondial (FEM), le Fonds Vert pour le Climat (GCF) ainsi que les fonds ASAP du FIDA pourraient être mis à contribution pour cofinancer les activités relatives à la gestion des ressources naturelles et de l'adaptation aux changements climatiques.
- 189. Des opportunités de co-financement existent à différents niveaux au niveau pays avec les coopérations bilatérales et multilatérales ainsi qu'au niveau régional et global. Ils peuvent être saisis pour les activités de promotion :
 - de mesures pour garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle en milieu rural (concertation autour de la gestion des RN, systèmes de protection autour des investissements, etc),
 - des énergies durables pour l'agriculture et pour les chaines de valeur : sources d'énergie alternatives (solaire, éolienne, décarbonnées, technologies d'économie d'énergie),
 - d'une gestion durable des ressources en eaux : gestion des bassins versants, irrigation économe en eau, gestion intégrée de l'eau, système de suivi des ressources.
 - de la restauration de la fertilité des sols : gestion intégrée des nuisibles, CES/DRS, promotion de l'agriculture de conservation,
 - d'un système d'information agro-environnemental et climatique : développement d'outils d'aide à la décision au niveau communautaire et politique, système d'alerte précoce, services d'information sur le climat,
 - de mesures complémentaires à l'adaptation au changement climatique.
- D. Propositions pour les mécanismes de suivi et évaluation
- 190. Depuis 2014, le système de gestion des résultats et de l'impact du FIDA (SYGRI) comprend un ensemble d'indicateurs sociaux, environnementaux et climatiques. Il est important que les indicateurs pertinents soient retenus pour le COSOP et qu'ils correspondent aux indicateurs des projets et des différents ministères concernés.
- 191. Le suivi agro-environnemental par la mise en place d'un Système d'Information Géographique couplé à des analyses de la fertilité des sols, devrait pouvoir apporter des informations essentielles pour analyser les impacts des CC sur les ressources naturelles des projets.

Coup d'œil sur le pays

MAURITANIE

Land area (km²) 2016/	1,030.70	GNI per capita atlas (US \$) 2016/	1,120
Total population (million) 2017/	0 4.07	GDP per capita growth (annual %)	-0.8
Population density (people per km²)	4.2	2016/ Inflation, consumer prices (annual	%) 0.5
2016/ Local currency 0	uguiya (MRO)	2014/ UN Exchange rate: US (OC \$ 1 = MRO	T 2017) 356.28
		\$ I = IVINO	
Social Indicators		Food production index (2004-2006=100) 2014/	126.1
Population growth (annual%) 2016/	2.8	Crop production index (2004-	205.3
Crude birth rate (per thousand people) 2015/	35	2006=100) 2014/ Cereal yield (kg per ha) 2014/	1,679
Crude death rate (per thousand people) 2015/	8	Land Use	
Infant mortality rate (per thousand live	65	Arable land as % of land area 2014/	0.4
births) 2015/ Life expectancy at birth (years) 2015/	63.2	Forest area as % of total land area 2015/	0.2
Rural Poverty headcount ratio at		Irrigated land as % of cropland	0.0
national poverty line (% of rural population) 2014/	69	Economic Indicators	
Total labour force (000'million) 2016/	1,219	GDP (current US\$) 2016/	4,634,588.34
Female labour force as % of total	30.8	Average annual rate of growth of GDP (%) 2017	2.3
2016/ Human Development index 2015		Sectoral distribution of GDP 2016/	
(UNDP/HDR 2016)/	0.513	Agriculture, value added % of GDP	30.6
Inequality Human Development index 2015 (UNDP/HDR 2016)/	0.347	(as per national statistics) Industrial, value added % of GDP	30.0
		Manufacturing, value added % of	7.0
Education School enrolment, primary, Male (%		GDP Services value added % of GDP	42.6
gross) 2015/	100	General government final	42.0
School enrolment, primary, Female (% gross)2015/	105	consumption expenditure (as % of GDP) 2016/	20.4
Adult literacy rate in rural area (% age		Household final consumption	
15 and above) 2013(ProLPRAF data)/ - femmes	29	expenditure, etc. (as % of GDP) 2016/	67.0
- hommes	36	2016/	
Nutrition			
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2015 (UNDP/HDR 2016)/	27.9		
Malnutrition prevalence, weight for height (% of children under 5) 2015	14.8		
(UNDP/HDR 2016)/			
Health			
Health expenditure, total (as $\%$ of GDP) 2014/	3.8		
Physicians (per thousand people) 2013/	0.07		
Population using improved water sources (%) 2015/	58		
Agriculture and Food			
Fertilizer consumption (kg per ha of arable land)	n/a		

Concept Note: Project for Sustainable Management of Natural Resources, Communal Equipment and the Organization of Rural Producers (PROGRES)

E. Target groups and field of intervention

- 192. The primary target group of the Project for Sustainable Management of Natural Resources, Communal Equipment and the Organization of Rural Producers (PROGRES) is rural poor who depend mainly on rain-fed crops and small animal husbandry. Within this group, vulnerable groups, including women and youth will specifically be targeted. These populations are characterized by a high-to-very-high level of poverty⁶⁵. They generally have little autonomy and little involvement in local and communal decision-making, and their organizations are still weak and poorly organized, although there are a few positive examples (AGLCs, CCFs, VCWGs).
- 193. Promoting the empowerment of small producers, especially women, has been a key element of the targeting strategy in IFAD projects. A new gender and youth strategy will emphasize youth employment, a major challenge for the country's development.
- 194. PROGRES will operate in the production areas of the wilayas targeted by PRODEFI⁶⁶ in the south of the country. The geographic prioritization of these wilayas is justified by their large population and high incidence of poverty⁶⁷, the high proportion of people living under conditions of food insecurity⁶⁸ and the prevalence of chronic malnutrition⁶⁹. It will facilitate a country approach that combines support for inclusive value chains with territorial and commune management to benefit the rural poor.
- 195. The targeting of zones in PRODEFI production areas directly supports the objective of scaling up good practices. In Phase I, 40,000 households will be the direct project beneficiaries, which translates into around 250,000 indirect beneficiaries.

F. Context and rationale

- 196. In a national context characterized by high levels of poverty and malnutrition and climate phenomena that exacerbate the population's poverty, PROGRES capitalises on and scales up IFAD experiences in Mauritania and the sub-region in fighting poverty, promoting access to basic services and encouraging sustainable natural resource management.
- 197. The portfolio review highlights encouraging results from PASK II, namely: i) the relevance of the communal approach, with CCF support to meet the needs of the rural poor, especially access to potable water for some 11,400 beneficiaries; ii) the impact of improved water and soil management, with the beginnings of vegetative regeneration in the managed production areas; and iii) greater autonomy for the rural poor through their involvement in AGLCs and CCFs, and the creation of natural resource management and rural and communal infrastructure committees.
- 198. The PASK II experience has shown that it is preferable to prioritize small, inexpensive projects (stone barriers, filter dykes, protective retaining walls, etc.) that make it possible to develop larger areas and result in greater ownership by rural populations, and, thus, greater sustainability, than to construct and rehabilitate larger barriers.
- 199. While PRODEFI promotes a vertical approach based on market demand and its connection with producers, PROGRES will employ a complementary horizontal

.

⁶⁵ cf Key file- 4

⁶⁶ PRODEFI: Promotion of Inclusive Value Chains in the *wilayas* of: Brakna, Assaba, Gorgol, Guidimakha, Hodh El Gharbi and Hodh Ech Charghi

⁶⁷ Poverty Profile in Mauritania, 2014

⁶⁸ Mauritania Food Security Monitoring Survey, WFP, 2015

⁶⁹ Mauritania National Nutrition Survey using the SMART Methodology, European Commission, WFP, 2015

approach based on sustainable natural resource management to ensure the food and nutrition security of the rural poor and the improvement of communal governance through CCFs representing the rural poor for the prioritization of communal equipment.

G. Objectives

- 200. The programme's general objective is to improve the living conditions and food and nutrition security of rural populations (especially women and youth). Its specific development objective is to empower the rural poor in regard to sustainable access to natural resources and communal equipment. The expected results are measured on the one hand, by the amount of additional cultivated land and secure agricultural production, and on the other, by the creation of an institutional fabric representing the rural poor.
- 201. These objectives are aligned with COSOP SOs 1 and 2 and the SDGs, particularly those related to: eradicating poverty (SDG 1); fighting hunger (SDG 2); promoting gender equality (SDG 5); reducing inequalities (SDG 10); combatting climate change (SDG 13).

H. Ownership, harmonisation and alignment with national policies

- 202. The PROGRES approach is aligned with national policies and strategies (PNDA, SNEDD) and IFAD's Country Strategic Opportunities Programme (RB-COSOP). PROGRES will directly contribute to meeting the objectives of the new SCAPP strategy, primarily with respect to the strategic levers for promoting strong, sustainable and inclusive growth, strengthening local governance, developing human capital and increasing access to basic services (especially potable water).
- 203. The search for synergies among TFP interventions is at the heart of the scaling-up approach. PASK II will make a concerted effort to map and programme the interventions to take advantage of potential synergies and prepare to scale them up.
- 204. There are potential synergies between PROGRES and RIMRAP/EU, whose priority is to work with regional administrations, while PROGRES emphasizes the development of a local institutional fabric and modes of intervention that empower and strengthen rural organizations. Collaboration between PROGRES and the AFD-funded DECLIC project will be implemented, both of them financing a Communal Investment Fund and strengthening communal capacity.
- 205. Policy engagement will be developed from municipal level through the CCF to national level within the decentralisation strategy that will be enriched by the lessons learnt from PROGRES activities.

Scaling up

- 206. PROGRES will scale up and amplify the results obtained by PASK II, putting mechanisms, methodologies and the necessary resources in place to disseminate and scale up successful experiences in participatory natural resource management and commune development.
- 207. This is an approach based primarily on territorial diagnosis (TD), which facilitates the participatory identification of specific activities to improve the living conditions of rural populations, initial land tenure agreements, the creation of AGLCs for natural resource management, small-scale water and soil management operations and their implementation and harvest warrantage, based on the activities conducted in Maghama Walo.
- 208. At the commune level, PROGRES will scale up CCFs and continue the FIEC, especially to facilitate the rural poor's access to potable water.
- 209. These approaches will be integrated into national strategies through an extensive systematic policy dialogue.

J. Components and activities

210. The project will revolve around two operational components: i) Sustainable water and soil management; and ii) Communal equipment to support local development.

- 211. Component 1: Sustainable water and soil management⁷⁰ is aimed at expanding arable land and safeguarding agricultural production by the rural population to increase farm production for food and nutrition security. Implementation of this component, which will be entrusted basically to rural organizations, will consist of the following interventions:
 - Strengthening the capacity of Farmer Organisations in different fields including their self-governance and technical and managerial aspects;
 - Territorial diagnoses to work with rural populations in identifying priority areas for improvement;
 - Participatory land tenure agreements to ensure equitable land distribution and collaborative land management and prevent disputes over land;
 - Support for organizing producers to develop land and put it into production;
 - Construction of small-scale projects (stone barriers and retaining walls...) and cultivation of the land;
 - Technical capacity building for farmers (farmer field schools);
 - Expansion of warrantage systems;
 - Functional literacy activities as part of the development process;
 - Nutrition education for beneficiary households, in partnership with UNICEF, using the same methodology as PRODEFI.
- 212. Component 2: Communal equipment to support local development is aimed at strengthening the local institutional fabric and increasing the access of the rural poor to basic services. The methodologies developed in PASK II or the CCFs will be used in its implementation and play an important part in identifying priority needs to support the decisions of municipal councils:
 - Creation of new CCFs in the new communes targeted and strengthening of CCFs in the existing communes;
 - Project selection, giving priority to: access to potable water; vaccination stations; seasonal livestock migration corridors and the network of rainwater catchment areas for watering livestock, works to open up the land;
 - Financing of communal projects through a fund like the current FIEC, but seeking its sustainable institutional anchoring;
 - Strengthening of commune capacities (procurement, project control and maintenance).

K. Preliminary environmental and social assessment

213. The project will not have major adverse environmental or social impacts, its objective being to promote sustainable natural resource management and the autonomy of rural populations. The main risks of overexploitation of underground and surface water due to a failure to monitor drawdowns and poor planning of river basin operations will be mitigated by scaling up diagnostic tools (TD) and consultations (CCF) and involving all the relevant authorities throughout the capacity building process. Within this context, the project is classified as having a moderate impact: Category B.

L. Preliminary classification of climate risk

214. Mauritania is likely to experience a 2.1°C increase in average annual temperatures throughout the country by 2050. However, rainfall will not vary significantly up to 2030; therefore, a major change in existing resources is not anticipated. Thus, at

⁷⁰ Agriculture is understood in the broad sense, including animal husbandry (livestock production and animal health) and the development of land and non-timber forest resources

this stage, the project is classified as having a medium to high climate risk. A more detailed climate risk analysis will be conducted during the project design phase.

M. Cost and financing

215. The total cost of the Programme is estimated at US\$40 million, around US\$16 million of which will be financed by IFAD. The other funding, totalling US\$24 million, will come from the following: i) the Government of Mauritania (4 million); ii) the beneficiaries (1 million) and co-financing to be identified; contact will be made in particular with OFID, the Kuwait Fund, the GEF and the Green Climate Fund.

N. Organization and management

- 216. Under the technical supervision of the Ministry of Agriculture, PROGRES will employ and expand the current structure of PASK II. It will be: i) coordinated by a management team based in Nouakchott; ii) supported by operational management units in Kaédi and Kiffa, coupled with PRODEFI units; and iii) assisted by a pool of technical and fiduciary experts (PATF) jointly managed by PRODEFI in internal control; procurement; gender, youth and targeting; knowledge management and communication; and monitoring and evaluation.
- 217. Implementation of PROGRES will be handled by the same coordination team and personnel from PASK II, who received a positive evaluation and are interested in continuing to operate under this framework, permitting a smooth transition between PASK II and PROGRES.
- 218. At the launch of PROGRES, the pilot activities of PASK II will be deployed in the three departments of its intervention area. PROGRES will gradually expand its activity zone based on the interventions of PRODEFI and other stakeholders as partnerships with national and international institutions are identified. The intervention will be local (only certain moughataas in the six regions will be involved) and sequenced (a phased approach) according to the progress made by PRODEFI.

O. Monitoring and evaluation indicators

219. A dynamic participatory monitoring and evaluation system will be set up and linked with that of PRODEFI; indicator selection will be based on IFAD'S updated RIMS and the project's logical framework. This system will be results-based and include an Operational Results Measurement System (ORMS) The related tools are: i) reference studies on earlier and current projects; ii) the GIS; iii) monitoring the trajectory of a sample of farms, producers' organizations and community consultation forums. It will monitor achievement of the established quantitative indicators, results and performance, ultimately determining the relevance, effectiveness and efficiency of the activities.

P. Risks

220. The sustainability of PROGRES results is tied to genuine ownership of the operations by users and beneficiaries and to the dissemination of good practices among TFPs. The risks that PROGRES will face and the mitigation measures envisaged are summarized in the table below:

Risk	Type and level of risk	Mitigation measure
Climate change, drought and violent weather events	Medium to high risk Lost agro-pastoral productivity and practices detrimental to natural resources and livestock	Dissemination of climate-smart agro- pastoral techniques CC adaptation measures
Little ownership of operations by the population	Medium-to-high risk Little scaling up, loss of earnings from development operations	Absolute respect for the choices and priorities of villagers, communication strategy that supports autonomy, demonstrated cost recovery from the operation through gains in productivity and reinvestment in the village economy, and strengthened capacity of rural village organizations
Inadequate coordination among funders	Medium-to-high risk Duplication of interventions Demobilisation of producers due to a large number of funders without a coordinated approach	Intervention mapping, joint programming, dialogue on approaches, sharing of experiences, communication strategy
Ineffective financial management and procurement	Generally poor project performance Failure to achieve results	Internal control Pooled recruitment with PRODEFI of a procurement specialist Training of project staff

Q. Timing

221. This concept note will be presented to the OSC on 8 December 2017. PROGRES design will begin in the second semester of 2018 after the new COSOP is submitted to the IFAD AC in April 2018 for project approval in April 2019 and launch at the completion of PASK II.

6 December 2017	OSC
April/May 2018	First Design Mission
July 2018	OE
<i>j</i>	
November 2018	OA
February 2019	SEC DUE DATE
·	
March 2019	Negotiations
March 2017	regenations
April 2019	Executive Board
710111 2017	Excedite Board

R. Logical Framework

Result hierarchy	Description	Baseline ⁷¹	Final	Means of Verification			Assumptions (A) / Risks (R)	
			objective	Source	Frequency	Responsible unit		
Number of beneficiaries reached	No. of people receiving services promoted or supported by the project	To be determined	250,000				instability resilience	R: Social and political instability and resilience of the
	No. of households reached	To be determined	40,000				macroeconomic framework	
General objective: Improve the living conditions and food and nutrition security of poor rural populations (especially women and youth)	% of households reporting a shorter lean period	To be determined	To be determined	Survey of a representative sample of the populations reached	At midterm and completion			
	% of women reporting a qualitative improvement in their diet	To be determined	60%	Survey of a representative sample of the populations reached	At midterm and completion			
Development objective: Promote the autonomy of the rural poor in terms of sustainable access to natural resources and communal equipment	No. of functioning rural dwellers' associations for the promotion rural development	To be determined	700	Diagnosis of the associations	At midterm and completion			
	% of people mastering functional literacy skills	To be determined	60%	Survey of a representative sample of the populations reached	At midterm and completion			
Results/ Components: Result 1: Increase in arable land and secure agricultural production	% of people/households reporting the adoption of sustainable, CC-resilient practices and technologies *	To be determined	22,000	Survey of a representative sample Meteorological and agro-climatological survey	At midterm and completion		R: Drought and violent weather events	

⁷¹ Study on the effects of PASK II and baseline PROGRES

EB	
3 20	
18/	
123	
R.	

Outputs: 1.1 Land managed with the construction of dry stone walls and retaining walls	Land benefitting from improved management practices (RIDE) *	To be determined	16,000 ha	Activities reports	Annual	RSE	
	No. of groups supported in sustainable management of natural resources and climate risks *	To be determined	800	Activities reports	Annual	RSE	
Result 2: Access to basic services established and strengthened (especially, access	No. of people with access to potable water	To be determined	150,000	Activities reports	At midterm and completion	RSE	A: Institutional anchoring is found for FIEC activities R: Little coordination among
to potable water)	% of village households reporting a reduction in the time devoted to obtaining water *	To be determined	25%	Annual beneficiary satisfaction survey	At midterm and completion	RSE	funders R: Little ownership of operations by the population
Outputs: 2.1 Infrastructure that facilitates access to water built or repaired	No. of water points established or repaired	To be determined	500	Activities reports	Annual	RSE	
2.2 Participatory diagnoses	No. of territorial diagnoses	To be determined	150	Activities reports	Annual	RSE	
2.3 CCF and AGLC created and	No. of CCFs created or strengthened	To be determined	50	Activities reports	Annual	RSE	
strengthened	No. of AGLCs created or strengthened	To be determined	60	Activities reports	Annual	RSE	

Dossier-clé 1: Problèmes liés à la pauvreté rurale et au secteur agricole/rural

Principaux Problèmes	Contraintes / faiblesses	Groupes cibles	Actions requises
Gestion non durable des ressources naturelles (eau, terres, végétation) dans un contexte croissant de changement climatique (CC) /	 Baisse de la fertilité des sols dans presque toutes les zones agro-écologiques du pays; Accentuation de l'érosion, réduction des surfaces agricoles exploitées; Manque d'eau, sécheresse, inondation, tempêtes / dérèglement de la saison des pluies Hausse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle 	- Petits producteurs dont les femmes et les jeunes	 ✓ Promouvoir la gestion durables des eaux et des sols et des mesures d'adaptation au CC; ✓ Renforcer des initiatives de gestion intégrée de la fertilité des sols (GIFS); ✓ Appuyer les systèmes de production qui soient durables, résilients et respectueux de l'environnement pour garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle
 Difficultés d'accès aux marchés (enclavement) et faible valorisation des produits des filières agricoles locales 	 Manque de concertation et de synergie entre les différents acteurs des filières agricoles; Insuffisance d'infrastructures de conservation, de transformation de stockage et de mise en marché. Faible praticabilité des axes routiers Production peu diversifiée 	- Petits producteurs dont les femmes et les jeunes	 ✓ Organiser les GTF et faciliter le désenclavement de la zone (points critiques) ✓ Renforcer les capacités des acteurs de commercialisation et de la transformation sur les techniques améliorées de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles (végétaux, animaux et halieutiques);
 Accès insuffisant des ruraux pauvres aux services de base 	 Accès à l'eau potable insuffisant qui entrainent des maladies, hausse de la mortalité infantile, absentéisme scolaire, perte de productivité, hausse des dépenses de santé, isolement des femmes, etc. 	- Ruraux pauvres / les femmes / les enfants	 ✓ Donner aux populations rurales un accès aux services sociaux de base ✓ Promouvoir des infrastructures résilientes au CC
 Accès limité au financement adapté aux activités agricoles 	 Faible accès aux services financiers et inadéquation des crédits au financement agricole; Insuffisance de moyens financiers pour les femmes et les jeunes pour constituer des stocks conséquents de matières premières (fonds de roulement) afin d'investir dans les AGR 	- Petits producteurs dont les femmes et les jeunes	 ✓ Développer des communautés d'épargne-crédit et des actions de warrantage
 Insuffisance des services d'appui à la production agricole 	 Mesures incitatives encore insuffisantes pour les investissements dans le secteur agricole Faibles niveaux de productivité/production qui augmentent l'insécurité alimentaire Non-disponibilité d'intrants agricoles spécifiques ; 	- Petits producteurs dont les femmes et les jeunes	 ✓ Formation des agents de développement et promotion des champs-école paysans. ✓ Promouvoir la disponibilité et l'utilisation des intrants agricoles en général.
 Faiblesse des organisations représentant les ruraux 	Faible structuration des OPA et des comités de	- Petits producteurs	 ✓ Promouvoir et appuyer le renforcement de la structuration des associations de

П
Œ
V
Č
\equiv
α
`
$\overline{}$
2
\leq
ᆽ
_

pauvres	 gestion (des RN, des infrastructures, etc.); Capacités et expériences insuffisantes des OPA faîtières à rendre des services économiques aux membres et à assurer des services techniques aux filières Membres des organisations analphabètes Femmes et jeunes et minorités peu représentés 	dont les femmes et les jeunes	producteurs et des organisations locales de gestion des RN et des infrastructures
 Insuffisance des infrastructures d'appui à l'élevage, des services vétérinaires et zootechniques 	 Dégradation des parcours de transhumance; Difficultés d'alimentation et d'abreuvement des animaux en saison sèche; Persistance de certaines maladies et mortalité élevée dans les élevages; 	- Eleveurs transhumants/ Agro-pasteurs	 ✓ Favoriser l'exploitation rationnelle du cheptel et des parcours : stations pastorales dans les couloirs de transhumance/périmètres fourragers ✓ Développer des produits et services vétérinaires et mettre en place des infrastructures d'appui à la santé (parcs de vaccination)
 Statut foncier non sécurisé / Conflits entre les usagers du foncier 	 Non-effectivité de l'application du code foncier, Conflits entre les éleveurs transhumants et les agriculteurs 	- Petits agriculteurs / agro-pasteurs	 ✓ Faciliter la négociation d'ententes foncières préalables aux aménagements ✓ Développer des mécanismes de médiation: autorités locales / agriculteurs/éleveurs; ✓ Implanter/équiper des stations pastorales au niveau des couloir de transhumance.

Dossier-clé 2: Matrice de l'organisation (analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces)

INSTITUTION	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS /RISQUES	REMARQUES
Ministère de l'Economie et des Finances	 Restructuration interne réalisée en 2016 pour assurer coordination et suivi des actions de développement Existence d'initiatives de collaboration et de concertation avec les PTF Evaluation du CSLP 2001-2015 Finalisation de la SCAPP 2016-2030 et approbation en cours par le Conseil Interministériel 	 Nouvelles Directions du Ministère encore en rodage et organigramme peu opérationnel et non basé sur des fiches de postes Duplication des compétences au sein des structures Faiblesse du M&E Collaboration avec certains ministères techniques à améliorer 	Servir de cadre effectif de coordination des actions et des acteurs du développement Difficulté d'arbitrage pour l'affectation des ressources nationales entre les différents Ministères techniques	Besoin de renforcement, procédures des bailleurs, analyse des politiques publiques, M&E et langues étrangères
Ministère de l'Agriculture	 Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) assortie du Plan National de Développement Agricole (PNDA) à l'horizon 2025, LOA Appuis importants des PTF Une agriculture diversifiée en fonction des systèmes agro-écologiques Existence du CNARADA et réouverture de l'ENFVA 	nombreux postes non pourvus Manque d'harmonisation et difficultés d'application de la législation rurale Absence de données fiables consolidées sur lesquelles baser les interventions	 Intérêt marqué des PTFs pour appuyer le secteur agricole Appui institutionnel en cours apporté par l'Union Européenne Appropriation progressive de l'approche filière récemment introduite Risque de dépendance aux financements extérieurs Volonté politique de lutter contre la pauvreté, la malnutrition, l'insécurité alimentaire, de créer de l'emploi en milieu rural, d'augmenter les revenus et de limiter l'exode rural 	Nécessité de renforcer les capacités techniques des cadres et du personnel de terrain Engagement politique à vouloir accélérer le développement agricole (RIZ) sans négliger les autres systèmes de production

EΒ
2018
/123
/R.6

INSTITUTION	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS /RISQUES	REMARQUES
Ministère de l'Elevage	Elevage important estimé à environ plus de 8,2 Millions d'UBT Existence d'un Office National d'Elevage et de Recherches vétérinaires Plan National de Développement du Secteur de l'Elevage	 Manque d'application des textes juridiques (code pastoral, code de l'élevage) Manque de cohérence dans les interventions au niveau des filières (cas de la filière lait) Intervention du Gouvernement ne tenant pas compte des dynamiques locales Faiblesse de l'appareil statistique ne permettant pas la mise en évidence de tendances fortes (productivité, production, importation, exportation, consommation) Ressources humaines et équipement limités en qualité et en quantité Faiblesse des services techniques déconcentrés Maigre adoption des résultats de la recherche, notamment pour les cultures fourragères 	 Appui institutionnel en cours apporté par l'UE Manque de coordination entre les acteurs du secteur Absence de clarification dans la répartition des rôles et des fonctions entre le secteur public, le secteur privé et le mouvement associatif Risque de dépendance aux financements extérieurs Existence d'investisseurs privés intéressés par le secteur (Grand Complexe Avicole dans l'aviculture, TIVISKI dans le lait) Renforcement de la synergie agriculture-élevage –PFNL 	Nécessité de renforcer les capacités techniques des cadres et du personnel de terrain
Ministère de l'Environnemen et du développement Durable	Existence d'un grand nombre de lois et de	 Intégration des CC dans les stratégies sectorielles est lente Absence d'un système performant de gestion et de suivi des programmes environnementaux Défaut d'application des textes Manque de contrôle et de suivi des effets négatifs des pesticides, des engrais, des antibiotiques dans la viande et le lait, des rejets qui proviennent des aires d'abattage, des tanneries etc Faible implication de la SOC et des ONGs locales dans la protection de l'environnement et des Changements Climatiques Faible dialogue entre le MEDD et le MA ne permettant pas d'harmoniser les approches et le suivi axé environnement Chevauchement des missions des services météorologiques entre le MA et l'Office National de Météorologie 	Volonté politique de travailler sur la protection et la préservation de l'environnement depuis les deux sommets successifs de Rio et de Johannesburg	Nécessité de renforcer les capacités techniques des cadres et du personnel de terrain de la SOC et des ONG nationales

_	T	
	ļ	j
١	_	٥
-	_	Š
0	χ,)
- N		د
7		٥
7	ι	j
C)	•

INSTITUTION	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS /RISQUES	REMARQUES
Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille	Prise en compte de la dimension du Genre dans la SCAPP Existence de stratégies et d'instances pour la promotion féminine et l'institutionnalisation du genre depuis 1992	 SCAPP peu explicite quant à l'opérationnalisation de la stratégie Genre Faible capacité du MASEF à coordonner et à promouvoir le Genre et à déconcentrer la prise de décision Manque de soutien aux structures de crédit féminines existantes Faibles capacités dans la budgétisation de l'approche genre dans les politiques et stratégies publiques 	Volonté politique d'œuvrer pour une équité Genre Augmentation progressive des budgets alloués à la promotion des femmes et des jeunes, notamment dans la création d'emplois	
Collectivités locales	 Proximité des populations Municipalités sont devenues des acteurs clé au niveau local Les OSC ont connu un développement important et sont plus associées aux activités Le Gouvt prône l'approche participative lors de l'élaboration des stratégies, politiques, programmes et projets L'existence des CCC Espace de concertation 	 Insuffisances des ressources propres Faible niveau de formation Difficulté de mise en œuvre des procédures de passation de marchés Poids important des autorités de tutelle Cohésion et/ou identité communale reste faible Faibles capacités en M&E 	 Meilleure réponse à la demande des communautés de base Risque de dérive politicienne et de corruption avec les entrepreneurs locaux 	 Nécessité d'accélérer le processus de décentralisation Besoins de renforcement des capacités des communes
Organisations de producteurs	Représente les producteurs et leurs membres, tels que les faitières (GNAP, GNAM, FAEM) Existence de petits producteurs de plus en plus organisés Certaines ONG nationales existent depuis des décennies et ont une bonne connaissance du contexte et du terrain	 Déficit de structuration dû à la jeunesse des organisations et au manque d'appui Insuffisance d'appui des services du secteur agro pastoral aux filières et aux OSP d'éleveurs et aux agro éleveurs Absence d'un inventaire fonctionnel des OSP Cadre législatif et réglementaire régissant les OSP et leurs activités non actualisé Absence de décentralisation de la reconnaissance des OSP Absence d'un programme de renforcement des capacités et de professionnalisation des OSP au sein des filières organisées 		prendre en compte l'ensemble des producteurs, dont les femmes et les jeunes
ONGs	•	 Certaines ONG sont peu professionnelles Absence d'une étude sur le niveau de professionnalisation des ONG nationales 	Le faire-faire	Besoins de Renforcement des capacités

Dossier-clé 3: I nitiatives complémentaires des donateurs et potentiel de partenariat

DONATEURS	NATURE DU PROJET/PROGRAMMES	CHAMP D'ACTION	STATUT	SYNERGIE POTENTIELLE
Bangue	Projet 1 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire Nutritionnelle dans le Sahel/P2RS, 13,53 millions UC Infrastructures rurales : 7,97 millions UC (58,91%). Digues, diguettes, seuils, réhabilitation des barrages Développement des chaines de valeurs : 4,26 millions d'UC. : maraichage, PFNL, pêche continentale, élevage)	 - Projet Régional : Sénégal, Gambie, Mauritanie, Tchad, Mali, Niger - Pour la Mauritanie :10 communes dans 5 wilayas (Assaba, Brakna, Gorgol, Trarza, Tagant) 	Projet démarré en mai 2015 pour 4 ans	Sur les zones d'intervention communes, synergies sur les filières du maraichage, de l'aviculture, PFNL, et sur les aménagements (PRODEFI/PASK II/ PROGRES).
Africaine de Développement	Programme de transformation agricole en Mauritanie /PATA Aménagement hydro-agricole de Brakna Ouest, Phase II PAHABO-02) Promotion des jeunes entrepreneurs agricoles Promotion des chaines de valeurs et des filières stratégiques Appui aux financements innovants et inclusifs du secteur agricole et de l'élevage Principales filières retenues par le PATA: -Agriculture : céréaliculture irriguée (riz et blé), les cultures maraichères et les cultures fourragères -Elevage : viandes rouges et lait	5 wilayas : Assaba, Brakna, Gorgol, Trarza, Tagant	Projet en cours de préparation dans le cadre d'un Fonds PPF Plusieurs études préalables sont en cours	Synergie avec -PRODEFI
Banque Islamique de Développement	Projet de résilience et de renforcement de la sécurité alimentaire, 27 millions USD Mise en place de 12 périmètres agricoles rizicoles et le maraichage de la production à la commercialisation dans la vallée. Mise en place de jardins de 2 ha par village dans la zone pluviale. Dans le domaine de l'élevage : dotation pour la reconstitution du cheptel, soins et alimentation du bétail, forages pastoraux avec équipement solaire	- Projet régional impliquant 9 pays du Sahel - Pour la Mauritanie : 4 régions de la vallée (Trarza, Brahna, Gorgol, Guidimakha) et 6 régions agro-pastorales (Assaba, 2 Hodh, Inchiri,Adrar, Tagant)	Projet en cours d'exécution	Synergies avec : -PRODEFI pour les aspects commercialisation PASK II/PROGRES pour aménagements ruraux
Banque Mondiale	Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel – (PARISS-Mauritanie), IDA 25 millions d'USD (sous tutelle du Ministère de l'Agriculture) Modernisation du cadre institutionnel et de planification Financement de solutions d'irrigation	-Projet régional impliquant les 9 pays du Sahel - Pour la Mauritanie : 4 régions de la vallée et 5 régions agro-pastorales- pluviales	Projet en préparation	Synergie potentielle avec PASK II et PROGRES sur leur volet gestion des eaux et des sols,

Ц	
-	
701	
α	
-	
7	
\dot{z}	
0	

	Projet Régional d'appui au pastoralisme dans le Sahel (PRAPS), 45 millions USD - Amélioration de l'accès à des moyens et services de production essentiels et aux marchés pour les pasteurs et agro-pasteurs dans des zones transfrontalières et le long des axes de transhumance des 6 pays Sahéliens - Amélioration de la capacité des gouvernements de ces pays à répondre à temps et de manière efficace en cas de crise pastorale ou d'urgence éligibles. Deux filières seront concernées : lait et viande rouge. • Amélioration de la santé animale, • Amélioration de la gestion des ressources naturelles, • Facilitation de l'accès au marché, • Amélioration de la gestion des crises pastorales	- Projet régional dans 6 pays : Sénégal, Mauritanie, Niger, Mali, Burkina Faso, Tchad - Pour la Mauritanie : Axes de transhumance 6 zones éco-pastorales 10 wilayas (zones transfrontalières du Mali et du Sénégal)	Projet démarré en 2015 pour une durée de 6 ans (2016- 2021)	- Recherche de synergies sur les filières lait et l'appui aux mini laiteries (PRODEFI) -les aménagements pastoraux (PROGRES/PASK II).
Coopération Italienne	Projet de lutte contre l'insécurité alimentaire dans le Centre-Est mauritanien (PLIACEM), 4 509 800 Euros Renforcer durablement les capacités des populations à faire face à l'insécurité alimentaire et à promouvoir l'éducation nutritionnelle et alimentaire des populations. 176 micro-projets, sur fonds d'investissement GOV ds AGRs et appui à la production agricole et maraichère avec la réalisation de périmètres maraichers, de jardins hydroponiques, de réhabilitation des digues et de clôtures de zones agricoles et la réalisation de seuils de ralentissement et création/approfondissement de puits villageois et pastoraux.	Assaba, Tagant, et Hodh El Chargui	Projet en cours d'exécution	Synergies à chercher avec PRODEFI sur le potentiel maraicher et avec PROGRES/PASK II pour les aménagements, l'accès à l'eau
Union Européenne	Dans le cadre du 11eme FED : - Phase 1 (environ 20 millions Euros) : Renforcement institutionnel en Mauritanie vers la résilience agricole et pastorale (RIMRAP). Renforcement institutionnel des Ministères de l'Agriculture et de l'Elevage dans ses fonctions régaliennes de coordination et de suivi des 2 secteurs - Phase 2 (environ 20 millions Euros) : Infrastructures (RIMDIR) - Phase 3 (environ 40 millions Euros) : Filières (RIMFIL)	Champ d'action et approche encore à déterminer pour les phases 2 et 3	Phase 1 en cours de démarrage	- Recherche de synergies avec les infrastructures rurales (PRODEFI et PROGRES) et sur l'appui aux filières (PRODEFI)

₽	
U	U
5	٥
C	
0	_
٧	٠
_	ì
٨	ر
0	٥
_	`
	J
C	r

Coopération Espagnole	Intervention dans les filières lait et maraichage à travers les ONG CERAI et AMAD : mise en place de mini-laiteries au bénéfice des coopératives agricoles féminines et de périmètres maraîchers familiaux	Gorgol, Brakna, Guidimakha Autour du fleuve Sénégal pour le maraîchage	En cours	Capitalisation des modèles déjà développés Expérimentation de nouveaux modèles en milieu paysan pour certaines nouvelles filières (poules pondeuses, apiculture, etc.)
Union Européenne. 4000,000 Euros en collaboration avec ONM/ UNDP/GIZ/SGP/ ARTGOL	Alliance Mondiale contre le CC en Mauritanie : Développement des services climatiques Développement d'initiatives communautaires basées sur le savoir local et scientifiques, Renforcement des capacités et intégration	Projet National	En cours d'exécution	Synergies avec les aspects adaptation climatiques (ASAP)
Agence Française de Développement (AFD)	Projet DECLIC Le programme reprend l'intégralité de l'approche de VAINCRE (12 Millions Euros) Fonds d'investissement Communal (investissements infras de base), complété par une enveloppe dédiée aux investissements productifs, en lien avec la GRN. ce guichet pourrait également financer des initiatives intercommunales Appuis aux communes et à leurs partenaires Appuis aux bénéficiaires sur différents thèmes liés au renforcement des capacités. Le projet sera ancré à la DGCT, au niveau central et à ses démembrements régionaux qui seront renforcés (RH)	Projet National	En cours d'approbation	Synergies l'appui aux investissements communaux et aux CCC (PROGRES)

EB 2018/123/R.6

Dossier-clé 4: Détermination du groupe cible, questions prioritaires et réponses possibles

TYPOLOGIE	NIVEAU ET CAUSE DE LA PAUVRETE	MÉCANISMES DE SUBSISTANCE	BESOINS PRIORITAIRES	RÉSPONSES DU COSOP
Petits producteurs et agro-pasteurs dépendant principalement des cultures pluviales et du petit élevage;	 Extrêmement élevé Production alimentaire insuffisante Malnutrition (24% de malnutrition aigüe chez les enfants) et sous-nutrition Appauvrissement récurrent en période de soudure Dépendance aux aléas climatiques et ressources naturelles limitées Productivité dans l'agriculture et l'élevage extrêmement faible Enclavement Peu de cheptel (décapitalisation après sécheresse) Manque de sources de revenus non-agricoles Dépendance à la volatilité des prix Fort endettement et recours à l'usure Accès très insuffisant aux services sociaux (éducation, santé, eau potable) faible participation aux processus de décision Fort taux d'analphabétisme (supérieur à la moyenne nationale) Accès difficile aux services financiers Accès difficile aux marchés, informations commerciales et intrants agricoles 	- Migration saisonnière (en général les hommes) - Élevage de petits ruminants - Travail à la tâche quand possible	- Augmentation /sécurisation de la production agricole pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle - Accroissement des revenus - Diversification de l'offre de produits agricoles et d'élevage - Valorisation des produits agricoles et de l'élevage - Adaptation des systèmes de production aux changements climatiques - Développement et amélioration de l'élevage en enclos - Construction d'une capacité d'épargne - Accès aux services sociaux de base - Désenclavement	 Appui au développement de techniques de production durable Appui aux filières PFNL, maraîchage, lait de chèvre et poulets de chair Appui à l'accès aux marchés Renforcement des organisations de base Décentralisation et participation des ruraux dans le choix des priorités communales (CCC) Amélioration de l'accès aux services de base (eau potable en particulier) et désenclavement Alphabétisation et renforcement des capacités Développement de communautés d'épargne et de crédit interne Renforcement des capacités des acteurs au niveau du stockage, de la conservation, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles

E	
201	
8/	
123/	
Ř.	

TYPOLOGIE	NIVEAU ET CAUSE DE LA PAUVRETE	MÉCANISMES DE SUBSISTANCE	BESOINS PRIORITAIRES	RÉSPONSES DU COSOP
> Femmes	Élevé à très élevé - Surcharge de travail (temps disponible limité pour les activités économiques) - Manque de main d'œuvre pour les travaux agricoles - Faible accès à la terre - Faible accès aux informations et aux technologies - Fort taux d'analphabétisme (57% pour les femmes adultes) - Faible niveau et diversification des revenus propres aux femmes - Faible accès aux services financiers - Ne participent pas aux organes des décisions villageois - Faible niveau d'information sur les droits des femmes, la santé, la nutrition, etc.	- Activités économiques dont elles contrôlent le revenu (petit commerce, artisanat, maraîchage, petit élevage, agriculture pluviale) - Organisation en tontines - Organisation en coopératives pour recevoir des appuis et subventions	 Accès aux services sociaux de base Amélioration de l'état nutritionnel Accès aux services financiers Augmentation et diversification des revenus Meilleure maîtrise des techniques de production et de gestion Participation aux décisions communautaires 	 Alphabétisation fonctionnelle Appui à la construction / réhabilitation de points d'eau Programmes de sensibilisation en matière de santé, nutrition intégration des femmes dans les organes de décision villageois et pour la planification des activités Programme de renforcement de capacités Elaboration de stratégies genre, suivi et évaluation de l'impact des différentes initiatives du programme sur les femmes
➤ Jeunes	Élevé à très élevé - Accès difficile aux moyens de production (notamment à la terre) - manque de formations adaptées - Faible intégration dans les organes communautaires de décisions	- Groupements d'entraide - Petit commerce (biens alimentaire + bétail) - migration (saisonnière et de long durée) - Vente de la force de travail - Participation aux travaux communautaires	Formation professionnelle technique et en gestion Facilitation de l'accès aux services financiers Meilleure reconnaissance et représentativité dans les organes de décision	 Mobiliser les jeunes avec des appuis aux activités de production hors-sol, transformation et petit commerce et aux petits métiers connexes à l'agriculture Alphabétisation et formation professionnelle adaptée Appuyer la création d'associations de jeunes et mise en œuvre de programmes orientés sur l'insertion dans les filières Elaboration de stratégies jeune, suivi et évaluation de l'impact des différentes initiatives du programme sur les jeunes